

GRAVE QUESTION D'ACTUALITE

Où Allons-nous ?

Le Nationalisme Canadien

Lettres de "Un Patriote" publiées dans le journal "La Presse", augmentées d'une introduction, d'additions et d'appendices documentaires.

PRIX: 25 SOUS

SOCIETE D'EDITIONS PATRIOTIQUES

Casier Postal 25

Montréal

1916

GRAVE QUESTION D'ACTUALITE

Où Allons-nous ?

Le Nationalisme Canadien

Lettres de "Un Patriote" publiées dans le journal "La Presse", augmentées d'une introduction, d'additions et d'appendices documentaires.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

PRIX: 25 SOUS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS PATRIOTIQUES

Casier Postal 25

Montréal

1916

TITRE DES CHAPITRES

Introduction.

- I. Canadien-français, où allons-nous?
 - II. Où nous pousse-t-on?
 - III. L'indépendance?
 - IV. L'annexion?
 - V. L'impérialisme?
 - VI. La Confédération.
 - VII. Nos diverses écoles politiques.
 - VIII. L'école nationaliste : ses deux aspects.
 - IX. Ses principes : Souveraineté du peuple.
 - X. L'Egoïsme national.
 - XI. Fausse tactique.
 - XII. Premiers résultats.
 - XIII. La voie à suivre.
-

APPENDICES

- I. Lettres de M. H. Bourassa.
- II. Vers l'indépendance. Résultat à prévoir.
- III. M. Bourassa et l'Empire. Témoignages de bon sens.
- IV. La souveraineté du peuple et M. Bourassa. Une explication et une excuse. L'Eglise et la souveraineté du peuple.
- V. Le principe des nationalités.
- VI. Contre les alliés et pour l'Allemagne. Exploitation de la religion et du pape. Tristes résultats.
- VII. Les évêques et le devoir national. Nos évêques et les principes démocratiques. M. Bourassa et l'épiscopat d'aujourd'hui.
- VIII. M. Bourassa et Mgr Briand. Son Eminence le Cardinal Bégin et le recrutement. Document peut-être oublié. Serment d'allégeance.

INTRODUCTION

1. NOTRE PRESENTE SITUATION

L'heure présente n'est pas seulement grave pour la civilisation et pour l'Europe ; elle est grave aussi pour le Canada et pour notre race canadienne-française. Dans un sens très réel, encore qu'imparfait, la guerre actuelle est comme un jugement anticipé des nations.

Rien de surprenant que les décisions et les actes des gouvernements et des peuples aient, aujourd'hui, une portée incomparablement plus grande et plus redoutable qu'ils n'auraient, en temps de paix. Très vraisemblablement, nous assistons à des événements qui vont décider de l'avenir et du sort de bien des peuples ; de ceux, naturellement, qui sont engagés directement dans l'immense conflit, de ceux aussi qui n'y sont pas immédiatement engagés, mais qui seront tout de même atteints, et profondément, par les résultats de la grande guerre.

Quand le sort de l'Angleterre et de la France est en danger, il ne peut être douteux que le sort du Canada, colonie anglaise peuplée d'anglais et de français, est lui aussi en jeu.

Il n'a pas dépendu de la volonté de nos gouvernements ni de notre peuple que nous ayons été entraînés dans la lutte. La force des événements nous y a jetés. On peut même dire que nous y étions engagés, avant même l'ouverture des hostilités sanglantes, et par les conditions de vie nationale et internationale que l'histoire nous a faites, et par la volonté, aujourd'hui bien connue, de ceux qui ont voulu et engagé cette guerre, comme moyen de conquérir et d'exploiter le monde, comme moyen de conquérir et d'exploiter le Canada.

Successivement colonie française et colonie anglaise, colonisé et habité par des français et par des anglais, faisant toujours partie des possessions britanniques, le Canada, de droit, est en guerre quand l'empire britannique est en guerre, comme l'a déclaré un jour Sir Wilfrid Laurier ; il est nécessairement exposé à toutes les incursions et à toutes les invasions des ennemis de l'Angleterre. Ceux-ci n'ont aucune difficulté à soulever, aucune déclaration de guerre à nous signifier, aucun droit international à transgresser, pour nous attaquer, du moment qu'ils sont en guerre avec la Métropole.

Au point de vue des faits, les Allemands avaient fait chez nous de nombreux préparatifs d'avant-guerre ; leurs espions, masqués en industriels, en touristes, en ouvriers, en domestiques, avaient fait l'exploration soignée de tout notre pays, de nos côtes, de notre fleuve, de nos fortifications, de la mentalité de notre peuple et des ressources de nos immenses contrées. De fait encore, leurs vaisseaux de guerre, en nombre assez imposant, se préparaient à nous attaquer vigoureusement sur les côtes du Pacifique.

C'est donc une erreur de croire que le Canada pouvait de droit ou de fait se soustraire à cette guerre voulue, préparée et engagée par l'Allemagne ; c'est une fausseté de dire que le Canada s'est jeté de lui-même dans cette guerre, sans y être obligé et qu'il eût pu s'en dispenser.

Il est vrai de dire que nous n'avons pas été forcés par l'Angleterre de combattre avec elle, mais nous y avons été obligés par ses ennemis qui sont aussi les nôtres, ses ennemis qui mettaient en péril les droits, les intérêts et l'existence du Canada, avec les droits, les intérêts et l'existence de l'Empire Britannique, dont le Canada fait partie.

Nous avons été obligés, bien qu'à des titres différents, de combattre avec l'Angleterre et ses Alliés, comme l'Angleterre a été obligée de combattre avec la France et la Belgique. L'Angleterre était liée par des traités et par le besoin de sauvegarder ses intérêts ; nous étions liés par notre qualité de sujets " britanniques ", et par la nécessité de défendre nos intérêts et notre existence.— Ajoutons ici, en passant, que notre concours, à la fois obligé et libre, avec l'Angleterre n'affecte pas plus notre constitution, ne nous crée pas plus de nouvelles obligations constitutionnelles ou internationales, que l'Angleterre ne change sa constitution, ne se crée de nouvelles obligations, ne lie son avenir, du seul fait qu'elle remplit loyalement les obligations qui l'engageaient à coopérer avec la France et la Belgique.

Ce double point de vue, du droit et des faits, ne doit pas être oublié ; c'est lui qui nous fait connaître exactement notre condition présente comme peuple, telle qu'elle est reconnue et acceptée par tous nos hommes politiques de l'un et de l'autre parti, de l'une et de l'autre race, par tous les juristes de quelque renom, parmi lesquels personne ne s'est levé pour soutenir que nous soyons exempts d'obligations nationales dans la présente guerre. A vouloir l'oublier ou le méconnaître, on se lance, à l'aventure de l'imagination, et au souffle des passions, dans les aspirations d'indépendance révolutionnaire ou nationaliste, dans les hautes fantaisies de M. Bourassa jouant, sur le thème pourtant grave de la constitution, les variations fausses les plus sautillantes et les plus démocratiquement échevelées.

II.— L'ABERRATION NATIONALISTE

Ce sera certes un des étonnements de l'histoire de constater qu'un simple étudiant en droit ait pu se faire passer, aux yeux de ses partisans plus passionnés que clairvoyants, pour le seul interprète autorisé de notre droit constitutionnel, et que l'on ait pris pour un prophète, voyant clair dans notre avenir et dans l'avenir du monde, l'homme assez aveuglé par sa phobie de l'impérialisme anglais et par sa haine de l'Angleterre pour nier l'existence du péril allemand, jusqu'à la veille de la guerre.

Parce qu'il est un orateur populaire redoutable par les passions dangereuses qu'il excite, M. Bourassa n'est pas pour cela un homme de gouvernement, un politique. Par la nature de son esprit et de son caractère il est surtout un homme de démolition. Il ne faut donc pas se laisser éblouir par sa faconde abondante et indignée, par son érudition de parlementarisme, plus en étalage qu'en ordre rationnel, érudition dont une bonne partie, plus que tendancieuse, est positivement frelatée. L'érudition, surtout celle-là, n'est pas la science, pas plus que l'assurance de l'affirmation n'est la sûreté du jugement. Avec tout cet étalage derrière lequel il s'abrite, assez habilement, pour cacher ses trucs de logique, M. Bourassa reste toujours pauvre de science véritable, trop dépourvu de philosophie et de droit. Il est vrai, qu'il n'est pas besoin de droit ni de philosophie pour démolir toute autorité, pour exciter les passions populaires en les flattant, pour prôner la souveraineté du peuple et l'égoïsme national, mais il en faut pour être un sage économiste, un politique clairvoyant, un chef bienfaisant du peuple.

C'est autant au moins à cause de cet oubli ou de cette méconnaissance des principes et des exigences du droit et de la morale sociale, qu'à cause des passions subversives qu'il excite insidieusement, que la nationalisme de MM. Asselin et Bourassa, qui a toujours été un système mal équilibré, se trouve plus manifestement, en ces derniers temps, une aventure qui nous a déjà fait beaucoup de mal et qui peut nous en faire encore d'irréparables.

111.— SON PRINCIPAL TORT

Beaucoup de gens estiment que le principal tort du nationalisme, qui tendrait à nous isoler dans notre propre pays et dans le monde, et à nous susciter de tous côtés des ennemis, vient surtout de la haine anti-anglaise dont souffre M. Bourassa et de cette misanthropie hargneuse qui fait que le chef nationaliste n'est véritablement lui-même et ne développe jamais mieux tous les artifices de sa rhétorique cavalière, que lorsqu'il a quelqu'un à poursuivre et à mordre.

Il y a du vrai en cela. Les passions dont il s'inspire, font que M. Bourassa est plus apte à démolir qu'à construire, plus apte à inspirer la haine et le mépris que l'amour et l'estime, plus apte à diviser qu'à unir. Et tout son nationalisme est de même inspiration.

Mais là n'est pas cependant son plus grand danger, qui réside surtout dans la fausseté de ses principes de morale sociale et de droit public. Avant d'être une tactique désastreuse, le nationalisme est une erreur dangereuse, d'autant plus dangereuse qu'elle a un côté très séduisant pour les passions les plus entraînantes et les plus irrésistibles : les passions d'orgueil et d'amour de la liberté sans-frein.

Il faut bien, en effet, qu'on le sache, le nationalisme bien distinct en lui-même du patriotisme chrétien, n'a jamais été inspiré ni encouragé en aucun pays par l'Eglise, qui a pourtant été l'émancipatrice véritable des individus et des peuples. C'est un système faux par sa base, si on le considère au point de vue de la morale sociale et du droit, surtout lorsqu'il tend à diviser et même à opposer les divers éléments ethniques d'un même pays, lorsqu'il tend, comme ici, à nier les droits de la souveraineté, à exiger une indépendance qui n'a pas été et qui ne doit pas être concédée.

Il ne faut pas en effet l'oublier, et on le verra avec textes à l'appui dans l'appendice de ce travail, ce que le chef nationaliste réclame, juste au moment où il importe le plus de nous unir et de ne pas faire le jeu des ennemis, ce à quoi il travaille, comme un nain voulant soulever une montagne, c'est le démembrement de l'empire britannique, c'est l'indépendance complète du Canada, devant devenir au plus tôt la république autonome canadienne.

IV.—UNE OBJECTION A EXAMINER

Mais, dira ici quelqu'un, si M. Bourassa prêche ainsi ouvertement l'indépendance, en pleine période de guerre, au profit des allemands, comment donc se fait-il qu'il passe pour avoir l'appui du clergé, dont la loyauté traditionnelle envers l'Angleterre ne saurait être mise en doute ? Est-ce que l'on trouverait, à présent, des prêtres pour réclamer avec M. Bourassa, **"l'indépendance, comme la seule solution vraie, logique et désirable, comme la seule destinée digne des aspirations et des efforts d'un peuple qui se respecte et qui veut mériter le respect des autres nations"** ? (1)

(1) "Hier, aujourd'hui, demain", par Henri Bourassa—p. 138, à la page 140 de la même brochure on lit :—"Je vous livre toute ma pensée; si, à défaut de l'indépendance, je réclame la représentation impériale, c'est parce qu'elle affaiblirait l'armature de guerre de l'Angleterre, qu'elle précipiterait la dissolution de son empire, qu'elle hâterait le jour de la délivrance, pour nous et pour le monde."

Les prêtres qui se laissent passer, sans dégager leur responsabilité, pour les suivants de M. Bourassa, sont-ils prêts à l'appuyer, et à le suivre dans ce mouvement, pour nous empêcher de **"croupir béatement dans l'abjection coloniale"** ?

Nous insistons sur cette objection, qui est faite couramment aux adversaires catholiques du nationalisme, et qui constitue, d'autre part, en faveur des thèses les plus osées et les plus fausses de M. Bourassa, un des arguments, sinon les plus forts, du moins les plus embarrassants. Les nationalistes se vantent d'avoir des prêtres instruits avec eux, et un grand nombre de journaux anglais, du Canada et de l'Angleterre, font grand état de cet argument, pour faire peser sur le clergé catholique et sur l'Eglise, une part des sentiments d'indignation et de colère que leur inspire naturellement le nationalisme. Quelle est sur ce point l'exacte vérité ?

Nous allons tâcher de répondre à cette question, avec toute la loyale sincérité et aussi tout le respect que demande le sujet, car ce n'est pas là une objection à esquiver, pour la laisser mieux se répandre et s'envenimer.

Que les nationalistes se vantent d'avoir des prêtres avec eux, il n'y a là rien que de très naturel, quand on connaît l'exploitation hardie et fréquemment tentée que M. Bourassa a faite des paroles du Pape, pour étayer ses thèses pacifistes et anti-britanniques.

Mais ce qu'il faut dire ici, c'est que les nationalistes et leur chef n'ont encore pu citer aucune adhésion à leur mouvement, aucune approbation de leur programme et de leur doctrine, venant d'un seul évêque, d'un seul prêtre autorisé. Cette abstention de la part des chefs du clergé est tout de même bien significative.

Ce qui est non moins significatif, c'est que tous les évêques de notre province ont donné bien ouvertement, dans un document officiel, leur encouragement et leur approbation à la participation du Canada dans la guerre avec l'Angleterre, participation non moins ouvertement blâmée et combattue, encore aujourd'hui par M. Bourassa et par ses disciples.

Sur ce point fondamental, autour duquel roule tout le système nationaliste, il n'y a donc pas harmonie de pensées et d'aspirations entre le clergé catholique et M. Bourassa ; au contraire, il y a opposition ouverte de celui-ci contre celui-là.

Sur les autres thèses fondamentales du nationalisme : le droit à l'indépendance absolue, l'exemption de tout devoir envers l'Angleterre, la souveraineté du peuple, l'égoïsme national, M. Bourassa et ses disciples, qui n'ont pas coutume de cacher aucune des adhésions et des approbations qu'ils peuvent s'attirer, en sont encore à citer un témoignage un peu valable en leur faveur. C'est une constatation, qui a aussi son importance fort significative.

Que le chef nationaliste, avant de mettre clairement au jour ses idées et ses sentiments révolutionnaires, qu'il enveloppait des réclamations patriotiques bien légitimes en faveur de la langue française, en faveur de l'égalité des droits, de tous les citoyens canadiens, français comme anglais, ait reçu les encouragements réels de prêtres et de personnages ecclésiastiques, la chose est bien vraisemblable.

Que des sympathies lui soient encore venues du même côté, moins nombreuses et plus discrètes, même depuis qu'il a commencé sa campagne actuelle, la chose est plus douteuse, mais encore possible.

V.—L'EXPLICATION D'UNE CERTAINE INFLUENCE

M. Bourassa, qui est beaucoup moins franc que brutal dans ses revendications nationalistes, n'a guère révélé toute sa pensée et toutes ses passions anti-anglaises que depuis moins d'un an, depuis l'hiver dernier. Beaucoup de gens, des jeunes surtout, et peut-être même quelques prêtres, ont continué de le suivre jusque là, un peu de confiance ; quelques-uns même ont pu le suivre depuis, de ceux qui le lisent à la hâte, pour s'amuser de ses virulences et de ses sarcasmes, sans prendre le temps de soumettre à une saine et sûre critique ses affirmations et ses déclarations de principes révolutionnaires.

Ne procédant jamais didactiquement, ne synthétisant jamais ses notions de droit et de philosophie, et pour cause, mais procédant oratoirement, par accumulation de figures de rhétorique, d'invectives et d'attaques personnelles, à coup de citations prestement détachées de leur contexte et coupées parfois trop court, M. Bourassa dérouté facilement le travail d'analyse et de synthèse de ceux qui le lisent rapidement en causant, qui sont pris par les mots à effet, sans prendre le temps ni même se donner le trouble de se former un concept d'ensemble de ses théories.

Car il ne faut pas dénier au chef nationaliste d'être un sophiste agile, retors, dissimulé autant qu'aucun ; d'être un séducteur d'âme populaire, d'être un ennemi redoutable devant une foule, foule d'auditeurs et même de lecteurs, qui n'a pas et ne peut avoir le soin de contrôler ses dires avec une logique un peu serrée et attentive, de surveiller tous les détours et toutes les échappées de sa sophistique depuis longtemps exercée.

Il se peut donc qu'avec ses ressources, M. Bourassa garde encore une influence faite de passions plus que d'idées, une influence décroissante mais réelle, sur certains braves Canadiens, encore fascinés par lui, qui acceptent de sa bouche ou de ses articles, sans y bien regarder et sans réfléchir aux conséquences, les faussetés avec les vérités, les réclamations révolutionnaires avec les justes revendications, les combats constants mais dissimulés pour la cause de l'Allemagne avec la lutte pour les Canadiens de l'Ontario.

Hélas ! ce n'est pas le premier exemple où l'ont ait vu, même chez les braves gens, les passions prendre la place de la raison, les aspirations nationales, émancipées des principes du droit, couvrir les ambitions et les mouvements révolutionnaires, la confiance aveugle en un tribun agitateur se substituer à la science des principes et même aux directions de l'Eglise. On l'a vu chez tous les peuples, à tous les âges. Pas besoin d'en donner d'autres exemples.

Partout et toujours, ç'a été chose facile autant que dangereuse d'exciter et de flatter les passions populaires, d'envenimer les rivalités de races, de critiquer et de contrecarrer l'action de l'autorité, de prêcher les droits du peuple, de blâmer tout effort pénible et tout sacrifice onéreux, de réclamer une liberté sans frein, de dire aux hommes qu'ils ont tous les droits et pas d'autre devoir que celui de secouer tout fardeau, pas d'autres obligations que celles qu'ils s'imposent à eux-mêmes. Il a toujours été bien plus facile de pousser les peuples à la révolte, pour leur malheur, que de les maintenir, pour leur bien, dans l'obéissance et le devoir.

Or, depuis deux ans surtout, l'œuvre de M. Bourassa et de ses disciples a été de spéculer assez habilement et souvent très malhonnêtement, sur tou-

tes les fautes, en partie réelles et en partie imaginées de l'Angleterre, d'exploiter, en les augmentant constamment, toutes les rancœurs qui peuvent rester dans l'âme d'un peuple fier et sensible, qui a dû subir le sort d'une défaite et les froissements d'une domination qui fut blessante à certaines heures, encore qu'équitable dans son ensemble.

De toutes ces passions troublantes et facilement aveugles, comme des quelques faiblesses aujourd'hui en grande partie réparées, de la politique anglaise des débuts de la guerre, notre démagogue tribun, s'aidant d'un Braislford, d'un Morell ou d'un Curtis quelconques, se fait un tremplin pour se lancer, avec ses haines déclamatoires, à la réalisation de ses rêves et de ses ambitions, qu'il veut confondre absolument, peut-être inconsciemment, avec les aspirations de sa race.

VI.—TRISTES RESULTATS

Ce mouvement, qui eût pu être dangereux, car rien n'est aussi facilement séduit, aveuglé, violemment emporté que les passions populaires, n'a pas eu, et aura de moins en moins, grâce au bon sens de notre peuple et de nos hommes politiques, l'effet qu'en attendait son auteur. Celui-ci, plus vexé, plus éperdu et moins équilibré que jamais, lance aujourd'hui, pour se venger de ses déceptions, ses plus hautains mépris au peuple trop apathique et trop peu intelligent pour le comprendre, ses plus fielleuses attaques aux chefs politiques trop occupés pour l'écouter, ses plus rogues oburgations aux "autorités sociales"—un mot employé par lui quand il veut atteindre les évêques, sans les désigner plus clairement—qui l'ont laissé épuiser ses virulences, son éloquence et ses diatribes sans les prendre au sérieux.

A part quelques sièges gagnés par les partisans de M. Gouin aux dernières élections, qui ne lui en gardaient aucune reconnaissance, à part le ralentissement du recrutement des soldats dans notre province, dont il n'ose pas se vanter, à part l'aggravation des haines de races et des injures à notre nationalité et à notre Eglise, à part les mépris qu'il nous a attirés des autres nationalités et des autres pays d'Amérique et d'Europe, quels résultats a obtenu le mouvement nationaliste ?

A peu près rien, heureusement.—

Ce mouvement reste encore, cependant, une menace et un danger pour notre race, pour notre jeunesse surtout dont il égare les esprits et fausse l'idéal. C'est pour cette raison qu'il faut continuer de l'étudier, de le montrer sous son vrai jour, comme nous avons essayé de le faire dans les articles qui sont réimprimés ici, tels que publiés dans le grand journal populaire "LA PRESSE", où ils ont suscité beaucoup plus d'encouragements que de contradicteurs.

L'amour de notre pays et de notre race, le désir de ne pas laisser les esprits s'égarer, qui nous avaient inspiré d'écrire ces articles, nous ont fait acquiescer à la demande de les publier en volume, en y ajoutant quelques additions et quelques appendices, qui aideront le lecteur à mieux étudier et à mieux juger le grave et compliqué problème de nos destinées, menacées aujourd'hui de graves dangers intérieurs et extérieurs, en partie par ces aberrations bruyantes et provocantes du nationalisme.

Canadiens-Français, où allons-nous ?

TRIBUNE LIBRE

I

Sans vouloir scruter trop témérairement les desseins de la Providence, qui ne nous livre pas ses secrets ; sans prétendre connaître les pensées et les prévisions des sages, qui ne répondent pas encore à la question inquiétante que nous venons de poser, il est bien permis à un humble citoyen, canadien par plusieurs générations de ses ancêtres, de se la poser à lui-même et aussi aux lecteurs sages et consciencieux, qui voudront lui donner un moment d'attention, pour l'amour du sujet, qui nous tient à tous profondément au cœur.

Où-allons-nous, aujourd'hui, Canadiens-Français ?

Aux époques les plus décisives de notre histoire, nos pères ont toujours trouvé une réponse assez heureuse à cette grave question. Aux heures d'angoisse qui suivirent la capitulation de Montréal, comme en bien d'autres heures pénibles, qui marquèrent les étapes de notre vie nationale, la Providence nous a toujours fait entendre, par la voix de nos chefs religieux et nationaux, la réponse qui nous marquait la route sûre à travers tous les écueils.

Espérons que la même voix indiquera encore la route du salut à notre peuple, qui a bien besoin de la connaître, et qui nous paraît, peut-être plus que jamais, exposé à s'égarer, au milieu des dangers menaçants où il se trouve actuellement engagé.

Si nous regardons, en effet, devant nous, et même à côté de nous, il y a un premier danger inquiétant dans l'attitude, à la fois tenace et agressive, d'une partie considérable de nos compatriotes anglophones, qui redoutent, comme menaçant leur prédominance en ce pays, l'expansion pacifique, mais vigoureuse de notre race, toujours attachée à sa langue française et à son église catholique. Il y a ainsi bon nombre de Canadiens de langue anglaise qui ne se résignent pas à nous admettre à leurs côtés, sur un pied d'égalité, parce que nous parlons une autre langue et professons une autre religion qu'eux.

Cependant, cette opposition à notre expansion, qui ne recule pas devant les mesures persécutrices, est une difficulté que nous avons déjà su éviter ou surmonter, quand nous étions moins nombreux, mais plus unis et mieux disciplinés.

Ces persécutions, qui nous ont profité dans le passé, en nous attachant à notre nationalité, à notre langue et à notre foi, pourraient nous profiter encore, si nous étions aussi unis et aussi disciplinés qu'autrefois. Mais le grand malheur et aussi le grand danger est que nous ne le sommes plus.

Ce qui fait l'union d'un peuple, c'est l'unité de pensées et de sentiments dans la poursuite d'un même idéal, sous la direction de chefs obéis et unis entre eux.

Or, si le même idéal nous unit encore assez, nous différons déjà trop de pensées et de sentiments dans la poursuite de cet idéal, et où sont aujourd'hui les chefs, unis entre eux, qui pourraient nous réunir pour une action d'ensemble bien concertée et bien exécutée ?

Depuis plus de cinquante ans, un vent d'émancipation souffle sur notre peuple, trop fier de ses libertés, pour l'usage qu'il en fait, et diminue le prestige de l'autorité religieuse comme celui de l'autorité civile. Nous nous croyons arrivés à l'âge adulte et de force à prendre nous-mêmes en main la direction de nos destinées, sans obéir à d'autres guides qu'aux chefs élus par nous, auxquels nous voulons dicter la conduite qu'ils doivent tenir. Et c'est ainsi que nous faisons beaucoup de politique, puisque c'est surtout de la politique que nous attendons maintenant notre salut national.

Or, il y a ceci de particulier : plus nous faisons de politique, moins notre politique a de consistance, moins nos chefs ont de prestige et d'autorité, moins ils ont de suite dans la conception de leurs projets et de constance dans leur exécution.

Plusieurs de ces chefs, obéissant à des doctrines et à des passions d'origine étrangère, avaient cru gagner un regain d'autorité en se libérant de toute déférence à l'égard de nos chefs religieux. Ils n'y ont gagné, pour eux-mêmes, que d'être plus discutés et moins écoutés; pour notre peuple, que de le voir moins respecté dans ses droits, moins redouté dans ses résistances, plus attaqué, mieux spolié.

Un vent de mépris, qui emporte tout ce qu'emporte le vent, souffle aujourd'hui la défiance et l'injure à jets continus sur nos chefs politiques des deux partis et en particulier, tout naturellement, sur les chefs qui ont part à l'exercice de l'autorité. Ce mouvement démolisseur a profité, tour à tour, à chacun des partis organisés, mais il a surtout avili, dans l'esprit d'un peuple facilement impressionnable, le prestige de l'autorité et des chefs.

Il paraît que c'est un mal nécessaire et que tous nos chefs étaient en voie d'abandonner notre cause et même de la vendre, mais c'est un mal tout de même, car il est plus facile d'enlever au peuple la confiance en ses chefs que de lui donner des chefs dignes de confiance.

On signale, il est vrai, comme une aube d'espérance, un réveil de l'esprit national ou, plus exactement, un regain de nationalisme, qui promet de nous sauver, en nous poussant dans la voie, abandonnée depuis plusieurs années, de nos immortelles destinées.

C'est un mouvement à examiner, dont la première conséquence politique serait, dit-on, un ralliement de tous les Canadiens-français sous la bannière du vieux chef, Sir Wilfrid Laurier, jugé seul capable de profiter d'un pareil mouvement.

Où va nous pousser le souffle nationaliste, devenu nettement anti-anglais, en enflant la voile du vieux nautonier très britannique, toujours si habile à louvoyer et à pousser sa barque adroitement vers le port du pouvoir ?

L'avenir nous le dira.

Comment le salut doit être le résultat d'une pareille manœuvre ? nous souhaitons qu'on nous le fasse un peu voir, si c'est possible, avant de risquer l'aventure.

Et c'est pour implorer une réponse de ceux qui ont en abondance lumière et sagesse, que nous demanderons à tous, en examinant les solutions qu'on nous propose : Canadiens-français, où allons-nous ? (*La Presse*, 17 juin 1916.)

Où allons-nous? Où nous pousse-t-on?

II

Nous allons, pour notre petite part dans ces "tribunes libres," continuer à examiner le problème de notre avenir à nous Canadiens-français ; nous allons fixer un peu, les uns après les autres, les perspectives qui s'ouvrent devant nous ; nous allons parler, peut-être témérairement, comme d'autres, d'annexion, d'indépendance, d'impérialisme militaire et politique, du lien colonial, de la Confédération, quand nous est arrivé un petit document bien instructif, dont le signalement ne nous détournera pas de notre sujet, mais nous fait un peu modifier la voie que nous avons décidé de suivre pour le traiter.

Ce document, qui ne nous dit pas où nous allons, mais qui indique assez nettement où quelques-uns nous poussent, est la récente lettre ouverte de M. Henri Bourassa à M. Hodent.

Cette lettre, assez longue, où l'auteur déverse assez librement la surabondance des sentiments ataviques qui l'animent envers l'Angleterre, — on devine dans quel but — ouvrira peut-être les yeux à quelques-uns de ceux qui s'obstinent encore, fascinés, à ne pas voir ; elle n'apprendra rien de neuf à ceux qui ont observé un peu attentivement, surtout depuis deux ans, ce que son auteur a énoncé, dans ses articles, ses conférences, ses brochures, touchant nos relations avec la métropole britannique, touchant surtout l'attitude de neutralité plutôt malveillante envers l'Angleterre, qu'il eût voulu nous voir observer dans la guerre actuelle.

Quelques soins qu'il mette à doser l'expression de ses sentiments, la pensée du chef nationaliste, malgré ses réticences soigneusement ménagées, et bien qu'elle soit plus négative que positive, plus appliquée à démolir qu'à construire, se laisse saisir encore assez promptement pour un lecteur attentif et de sang-froid, que n'emportent ni les passions des partis, ni le tourbillon incessant de la presse quotidienne.

Il est vrai que notre véhément tribun, moins logique que passionné, moins fort pour conduire au raisonnement que pour lancer une invective, n'a peut-être pas beaucoup de lecteurs de sang-froid, qui aient le temps et l'attention nécessaires pour faire la synthèse de sa pensée.

Il doit cependant s'en trouver, par hasard, quelques-uns, si l'on en croit ses disciples, qui nous assurent que des esprits sérieux et même des théologiens authentiques se portent garants de la parfaite orthodoxie du maître nationaliste, qu'ils suivent d'ailleurs beaucoup plus qu'il ne les suit.

Donc, à tous ces nationalistes sérieux, qui ont de la science philosophique et même juridique, nous osons soumettre, non pas les sentiments anti-anglais, ni même les impressions d'histoire un peu trop fantaisiste, que renferme la lettre de M. Bourassa, pour voir un peu exactement sur quels principes ils s'appuient, et vers quel but ils tendent :

Au moment même où l'Angleterre combat pour la liberté des Belges et des Serbes, elle continue à faire peser sur l'Irlande sa domination tyrannique et noie dans le sang un soulèvement tout aussi légitime que la résistance des Alsaciens, des Polonais ou des Danois à la domination prussienne.

Y a-t-il beaucoup de juristes qui vont mettre leurs principes au service de M. Bourassa et proclamer, après lui, que la révolte sanglante de Dublin, réprouvée par le Pape, par l'épiscopat et par la grande majorité du peuple irlandais, révolte entreprise et conduite en pleine guerre, de complicité avec les ennemis de l'Empire britannique, dont l'Irlande fait partie, est un soulèvement tout aussi légitime que la résistance des Alsaciens, qui ne sont jamais sortis des limites de la légalité et de la modération pour résister à la domination prussienne ? Que pensent-ils de cette théorie du droit de révolte, qui n'est pas enseignée ainsi pour la première fois par celui qu'ils considèrent comme le plus pur représentant du patriotisme canadien-français ?

Ils diront probablement qu'il ne faut pas exiger tant de justesse de principes et tant de doctrine sûre d'un chef populaire qui n'a pas eu assez de temps pour se donner à l'étude de la philosophie et du droit. Cette réponse serait en partie acceptable, si ce chef populaire ne tranchait pas si doctoralement des questions qu'il n'a pas approfondies. Elle a ceci de vrai que ces défauts notables de principes, en une matière aussi importante et aussi dangereuse, sont beaucoup plus excusables chez un tribun journaliste que chez plusieurs de ceux qui le suivent trop docilement.

Que faut-il penser aussi, au point de vue de l'histoire et du droit, de la théorie d'indépendance formulée dans les termes suivants de la même lettre à M. Hodent ?

Les Français les plus au courant des choses du Canada semblent incapables de comprendre la nature réelle du status national des pays autonomes de l'Empire britannique. Ils ignorent que **ces pays sont, de droit, de véritables Etats indépendants ; que leurs obligations envers l'Angleterre ont été nettement définies par des accords librement consentis de part et d'autre.** De la part des colonies, ces obligations se bornent à la défense de leur propre territoire.

Si les Français, même les plus avertis, sont incapables de comprendre les assertions étranges contenues dans ces lignes, n'est-ce pas simplement parce que leur esprit, renseigné sur l'histoire et le droit, répugne à admettre ce qui est contraire, à l'une et à ce qui répugne à l'autre ? Comment pourraient-ils, en effet, concevoir qu'une colonie, même largement autonome dans son régime intérieur, soit par là même, de droit, un Etat indépendant en tout ce qui touche son status politique, ses relations avec la métropole et avec les pays étrangers ? Comment pourraient-ils comprendre, par exemple, que les obligations et les droits nés du traité de Paris, ne dépendent que d'un accord librement consenti entre le Canada et la Grande-Bretagne ?

Il n'y a pas que les Français, à qui M. Bourassa fait si aimablement la leçon dans cette lettre, qui ne peuvent pas admettre ces faussetés historiques et ces absurdités juridiques ; beaucoup de Canadiens, aussi renseignés et plus instruits que l'orateur nationaliste, ne le peuvent pas non plus comprendre.

Comprendront-ils davantage sur quelles données historiques ou juridiques se base le chef nationaliste pour nier équivalement l'existence de la souveraineté britannique sur le Canada dans les phrases qui suivent, également contenues dans sa lettre à M. Hodent :

Vous oubliez que l'Angleterre ne peut pas plus céder le Canada à l'Allemagne, qu'elle ne peut lui céder la Belgique ou une partie du territoire français. Le Canada est la possession du peuple canadien. Tout ce que l'Angleterre pourrait faire, c'est de consentir à ce que l'Allemagne s'en empare, comme elle peut consentir à ce que l'Allemagne garde la Belgique ou la partie de la France qu'elle occupe.

On ne peut guère raisonner plus sophistiquement, en confondant la simple **occupation** temporaire, née d'une invasion contraire à tout droit, invasion déjà partiellement repoussée et qui le sera totalement, avec la **possession** légitimement établie et acceptée, qui ne peut être résiliée sans le consentement du possesseur juridique. Encore un peu et l'auteur de cette lettre si étrange et si fausse, comme quelques-uns de ses amis d'ailleurs, mettrait sur un même pied de légitimité, ou d'illégitimité, les fières et justes revendications du cardinal Mercier, en face des envahisseurs de son pays, criminels de droit et de fait, et la révolte des Sinn Féin d'Irlande.

Il serait pourtant si simple et si rationnel, aussi, de comprendre et d'admettre que les droits très réels du peuple canadien dans son pays et sur son pays n'excluent pas plus les droits non moins réels et légitimes de la souveraineté britannique, que ceux-ci n'excluent ceux-là.

Encore une fois, que pensent les esprits sérieux et pondérés de chez nous de ces singuliers principes et de cette inquiétante attitude ? Où allons-nous, au Canada, pays aux trois-cinquièmes anglo-saxon, si, en pleine guerre, nous nous laissons pousser dans la direction trop clairement indiquée par ces étranges paroles de la même lettre : "Pour nous, l'ennemi, l'ennemi constant, c'est l'anglo-saxonisme" ? (1) (*La Presse*, 24 juin 1916.)

Où allons-nous? A l'indépendance?

III

N'examinons pas si le moment est bien choisi pour en parler, même si nous y pensions ; s'il est sage et habile, au moment du conflit mondial où se joue l'avenir de l'Europe et le nôtre, de tenter de faire bande à part, en ne songeant qu'à nous. C'est souvent servir très mal ses intérêts que de se montrer trop intéressé, trop égoïste.

N'insistons pas non plus sur une autre question d'opportunité, qui est la suivante. Si le problème de l'indépendance se pose un jour ou l'autre de façon pratique, convient-il, au point de vue des intérêts particuliers canadiens-français, et des intérêts canadiens en général, que ce soit les Canadiens-français qui posent la question et qui en pressent la solution ? Si nous posons nous-mêmes cette question, au lieu de laisser aux Anglo-Canadiens de la poser eux-mêmes, s'ils la croient urgente, ne risquons-nous pas de nous attirer l'animadversion et de l'Angleterre et des Canadiens-anglais ? de nous mettre tout le monde à dos, en nous donnant le tort de paraître déloyaux ? de retarder l'indépendance du Canada, si elle doit venir, d'aggraver les dissentiments et les irritations qui séparent déjà trop les deux principales races qui forment la population de notre pays ?

Il y a là une question à étudier discrètement. Nous nous contentons de la poser.

Mais l'indépendance en elle-même, que faut-il en penser ? Est-elle possible ? Est-elle désirable ?

(1) Voir appendice I, Extraits des lettres de M. Bourassa à M. Hodent, à M. L. L., etc.

Pour que l'indépendance fût possible, il faudrait le concours de bien des volontés. Et d'abord, la volonté de l'Angleterre. Si l'Angleterre ne voulait pas nous accorder l'indépendance, nous n'avons pas de raisons légitimes de nous soulever contre elle, en déclarant notre propre indépendance et en la défendant par les armes. Et nous ne manquons pas seulement de raisons, nous manquons aussi, et très notablement, de moyens. Même en gardant chez nous tous nos soldats et tous nos vaisseaux, ni nos ports, ni notre territoire ne sont en état de résister à une attaque de la flotte et de l'armée anglaise.

Plusieurs bons esprits, examinant cette question comme une pure possibilité théorique—il n'en saurait être question au point de vue pratique,—estiment que ce serait une vraie folie et un crime de songer réellement à une révolte du Canada contre l'Angleterre.

Mais si l'Angleterre consentait à notre imperialism ?

Si l'Angleterre y consentait, il n'est cependant pas probable qu'elle nous y poussât malgré nous. Il faudrait donc que le peuple canadien voulût cette indépendance. Or, il ne paraît pas encore qu'il la veuille.

Qu'il ait tort ou qu'il ait raison, le Canada, dans son ensemble manifeste, désire rester uni à l'Angleterre. S'il a tort, ce ne sont pas les Canadiens-français qui devront ni qui pourront le faire changer d'avis. S'il a raison, ne parlons pas de l'indépendance, ne fut-ce que théoriquement.

Et il semble bien que le Canada a raison de ne pas souhaiter l'indépendance, même en acceptant les sacrifices présents. Quels que soient les résultats de la guerre et l'avenir du monde, les petits pays et les petites nationalités, dont on parle beaucoup, un peu vaguement, ne pourront subsister qu'avec le consentement et la protection des grandes puissances. Or, nous sommes un grand pays par notre territoire, mais un petit pays par notre population, pays d'autant plus faible contre nos ennemis, le jour où nous serons attaqués, que nous aurons plus à défendre, avec moins de moyens ; pays d'autant plus en danger, que notre territoire, étendu et riche en ressources variées, suscitera plus de convoitises et de tentatives conquérantes.

Même si notre complète indépendance nous était profitable, au point de vue politique intérieure, nous ne pourrions pas la défendre contre les ennemis extérieurs, toujours possibles et même fort probables. Et nous pourrions ainsi perdre promptement beaucoup plus que nous n'aurions gagné, en nous rendant complètement indépendants.

Mais il est assez difficile de voir ce que nous gagnerions par l'indépendance, au point de vue intérieur. Nous ne dépenserions rien pour envoyer des troupes en Angleterre, mais nous dépenserions peut-être beaucoup plus pour les maintenir et les armer, chez nous, pour notre défense.

Au point de vue constitutionnel, les luttes de races et la domination des majorités sur les minorités ne seraient pas adoucies ni allégées. Le Canada indépendant serait-il divisé en provinces ? Adopterait-il l'union législative et gouvernementale, pour se donner plus de cohésion et diminuer ses dépenses administratives ? Il ferait en tout ce que voudrait la majorité. Et nous sommes la minorité. Et nous aurions perdu, non seulement les garanties stipulées en notre faveur au traité de Paris, mais aussi toutes les concessions que nous a accordées l'Angleterre. Et nous resterions en face d'adversaires tenaces, qui trouvent et qui disent que l'Angleterre nous a trop ménagés et même trop favorisés. Que gagnerions-nous à tout cela, nous, Canadiens-français ?

Un Canada indépendant aurait un désir ardent d'avoir l'unité de mentalité, un seul esprit national—un autre nationalisme intransigeant dont le chef ne serait pas M. Bourassa—et, pour obtenir cette unité, la guerre continuerait contre le français et même contre la religion catholique.

Nous n'aurions pas, il est vrai, l'humiliation, pénible pour quelques-uns, de demander la protection de l'Angleterre, pour défendre nos droits acquis, remis en question et abandonnés à la volonté de la majorité canadienne ; mais nous aurions peut-être celle de voir nos droits plus irrémédiablement perdus, nos traditions et notre nationalité plus complètement vaincues.

Nous pourrions encore, certes, nous défendre, et nous nous défendrions, mais dans des conditions plus défavorables que maintenant, et avec moins d'espoir de vaincre. Il ne faut pas, en effet, oublier que l'"anglo-saxonisme" canadien est plus intolérant, plus agressif, plus hostile envers nous que l'"anglo-saxonisme" d'Angleterre.

Nous serions acculés ou à nous soumettre à la majorité qui commande en pays constitutionnel et qui commanderait ici sans beaucoup de ménagement, surtout après les regrettables excitations de ces dernières années : ou à nous défendre par les armes, à la guerre civile.

Aucune de ces perspectives n'a rien de bien attirant, rien de réellement avantageux. (1)

Il nous reste, il est vrai, la perspective de l'annexion aux Etats-Unis, à laquelle nous pousseraiient d'ailleurs les luttes politiques ou militaires qui suivraient probablement notre indépendance. Quelques-uns estiment même qu'il ne vaudrait pas la peine de songer à une indépendance aléatoire et pleine de périls, et qu'il vaut mieux, sans s'arrêter à cette possibilité, songer directement à l'annexion.

C'est une autre perspective que nous aurons à examiner. (*La Presse*, 1er juillet 1916.)

Où allons-nous ? A l'annexion ?

IV

Si l'indépendance du Canada, considérée surtout au point de vue canadien-français, ne paraît pas être une solution facile ni désirable du problème compliqué de nos destinées, que faut-il penser de l'annexion aux Etats-Unis, dont l'indépendance pourrait bien n'être que le prélude ?

(1) Depuis que ce chapitre a été écrit, M. Bourassa a de nouveau manifesté clairement l'objectif bien déterminé de son mouvement nationaliste, qu'il avait déjà bien nettement indiqué dans sa brochure "Hier, Aujourd'hui, Demain". C'est l'indépendance du Canada.

C'est pour soutenir ses appels à l'indépendance, dont personne ne veut ici, qu'il a exploité, à sa façon, le livre d'un démocrate anglais, M. Curtis, qui a l'honnêteté, lui, de déclarer, dans la préface de son *Problem of the Commonwealth*, que les vues qu'il expose dans son livre n'ont jamais été adoptées par aucun parti reconnu, ni en Angleterre ni dans les possessions anglaises.

Bien entendu quand M. Bourassa découvre un anglais qui pense un peu comme lui ou dont il peut tirer à lui les réflexions et les pensées, cet anglais devient, par le fait même, un des plus autorisés représentants de tous les gens qui pensent en Angleterre. Un M. Morell, agent des Allemands en Angleterre, apôtre de l'absurde "contrôle démocratique", a été ainsi un jour proclamé la personnification de la plus haute intellectualité britannique.

Voir à ce sujet appendice II.

L'annexion possible est une bonne chose: elle rend plus sages les Anglais, qui seraient exposés à abuser de leur puissance, et les Canadiens que tenterait le goût des aventures politiques. Cette possibilité nous a déjà rendu de bons services ; elle nous en rendra probablement encore.

Mais l'annexion n'est utile qu'à la condition de rester toujours possible, et, par conséquent, de ne jamais devenir réelle. Elle est utile comme une menace ; elle serait désastreuse, pour nous surtout, comme un châtiment.

Il paraît que quelques hommes politiques canadiens de langue anglaise, et même quelques-uns de langue française—ce qui serait beaucoup moins excusable—se sont laissé prendre un peu, autrefois et même naguère, au mirage de la prospérité matérielle de nos voisins. Par exemple lors de l'envoi des troupes canadiennes contre les Boers, et, peut-être plus récemment, quelques esprits, plus passionnés que pondérés, ont prétendu, paraît-il, qu'autant vaudrait s'annexer aux Etats-Unis que de prendre part aux querelles européennes. Comme si les Etats-Unis étaient garantis de ne pas être eux-mêmes entraînés dans ces querelles ! Comme si ces questions pouvaient ainsi se solutionner au gré fantaisiste de quelques esprits aventureux !

Nonobstant ces velléités ou ces lubies annexionnistes, la grande majorité de nos hommes politiques, de nos dirigeants, de notre peuple n'envisage pas l'annexion comme désirable.

Les Canadiens de langue anglaise, même si leurs sentiments de loyal attachement à leur vieille mère patrie étaient exposés à fléchir sous les considérations d'un patriotisme plus étroit et plus égoïstement canadien, savent que l'union avec l'Angleterre nous garantit autant d'avantages et de sécurité que la fusion dans le grand tout américain.

Les Canadiens de langue française et de religion catholique, et c'est à leur point de vue que nous nous plaçons particulièrement ici, comme dans nos précédentes communications, ont autant et plus encore de raisons que les Canadiens-anglais de redouter l'annexion et de rester unis à l'Angleterre. Nous aurions, en effet, à y perdre beaucoup plus qu'eux.

Sans doute, ils y perdraient leur qualité de sujets britanniques et ils seraient jetés dans un grand tout fort composite, où tiennent une bonne place des éléments assez hostiles à l'Angleterre, mais ni leur langue, ni leur foi religieuse ne seraient mises en péril ni même en question.

Pour nous, l'annexion serait comme l'enfouissement de presque tout ce que nous avons chéri et défendu, depuis notre séparation d'avec la France.

Ce serait d'abord la disparition du Canada de la carte politique du monde. Partie de l'Empire britannique, comme Dominion presque complètement autonome dans notre politique intérieure et dans notre vie économique, nous avons une entité nationale beaucoup plus distincte et bien mieux marquée que si nous passions au simple rang d'Etats de la Fédération américaine du Nord. Toute la population du Canada compterait pour un seizième dans la population américaine. L'élément canadien-français du Canada et des Etats-Unis y compterait pour un trente-quatrième.

La religion catholique deviendrait chez nous ce qu'elle est aux Etats-Unis. Elle perdrait tous les droits et privilèges qu'elle possède ici, pour passer au régime du droit commun. Ses adhérents, qui forment un tiers au moins de la population canadienne, formeraient, après l'annexion, un peu plus d'un sixième et moins d'un cinquième de toute la population américaine.

La langue française ne serait sans doute pas persécutée ; elle n'existerait plus légalement nulle part. Elle n'aurait plus aucun droit, ni au parlement, pas même au parlement de l'Etat où notre province serait englobée,—ni à l'école, ni devant les tribunaux. L'école officielle, très coûteuse pour tous les contribuables, serait, on peut en être sûr, neutre de religion et anglaise de langue. Il nous faudrait payer partout doubles taxes, pour soutenir un double régime scolaire et faire enseigner, dans les écoles paroissiales, la religion et la langue française.

Sûrs de notre avenir dans le Canada et y servant d'appui aux groupes qui se sont détachés ou plutôt éloignés de nous, nous serions noyés par l'annexion, nous et ceux que nous aidons à surnager. Malgré leur loyal attachement à leur pays d'adoption, dont la plupart sont satisfaits, nos frères des Etats-Unis déploieraient la fusion ou la disparition de l'entité canadienne dans le grand mélange américain.

Nous nous plaignons, et avec raison, de l'invasion du Canada par les idées, les mœurs, la mentalité des Etats-Unis ; l'annexion nous submergerait sous les flots débordant en toute liberté de cette invasion. Nos mœurs, notre mentalité, notre langue, notre religion s'y perdraient peu à peu. L'annexion ne serait pas seulement la fin du Canada politique et ethnique ; elle forcerait l'âme canadienne à disparaître fatalement dans un temps relativement court. Plus lentement, mais aussi sûrement que la Louisiane, le Canada verrait s'effacer ses traits particuliers, son caractère propre. Ce ne serait pas seulement la fin du Canada, ce serait la fin de l'âme canadienne.

Ne nous faisons pas d'illusions sur ce point : nous n'entrerons dans l'Union américaine qu'à la condition, acceptée sans conditions, de devenir complètement Américains, de renoncer à toute mentalité canadienne, à tout particularisme canadien, non moins qu'à toute allégeance britannique.

Au point de vue canadien-français, l'annexion nous semble la plus dangereuse des solutions qui puisse être apportée au grave problème de nos destinées. D'autres redoutent davantage le péril impérialiste. Nous verrons ce qu'il en faut penser. (*La Presse*, 8 juillet 1916).

Où allons-nous ? A l'impérialisme ?

V

Pour échapper au péril de l'annexion, que nous considérons comme le plus dangereux pour nos destinées, faut-il nous résigner à tomber fatalement dans l'impérialisme ?

Nous ne le croyons pas.

Entre ces deux périls, il y a un terrain politique encore assez solide et assez sûr ; celui sur lequel nous sommes maintenant.

Il est vrai que quelques hommes politiques canadiens, d'accord avec certains hommes politiques anglais, semblent projeter une entente et une union plus étroite entre le Dominion et la métropole, pour ce qui concerne

la défense des possessions britanniques et même leurs intérêts économiques. Les ambitions démesurées et la redoutable puissance militaire de l'Allemagne, qui en veut terriblement à la puissance et à la prospérité de l'Angleterre, leur persuadent que l'Angleterre doit coordonner mieux, pour les renforcer, ses moyens de défense. Leurs vues sont secondées, sans enthousiasme mais avec un entêtement étonnant, par certains défenseurs de l'autonomie canadienne, qui ne peuvent concevoir que nous coopérions librement avec l'Angleterre, pour défendre notre sort et le sien, sans avoir voix aux conseils de l'empire, sans entrer plus intimement et plus étroitement dans les rouages de ce même Empire. Et c'est ainsi, soit dit en passant, que, chez nous, comme en Allemagne et ailleurs, un nationaliste exagéré conduit à l'impérialisme.

Malgré cet aboutissement de deux tendances, pourtant divergentes dans leurs principes, à un même résultat impérialiste, nous ne croyons pas que notre peuple ni nos hommes politiques, dans leur ensemble, veuillent favoriser un mouvement impérialisant, un mouvement qui tendrait à aliéner une partie de notre initiative, de notre liberté, de notre autonomie, pour nous mêler davantage aux affaires de l'Empire.

Notre constitution actuelle, telle que comprise par nos deux partis politiques, nous permet de remplir librement nos devoirs envers nous-mêmes et envers la métropole, en mesurant nous-même l'effort que nous voulons faire.

Nous sommes satisfaits de la présente situation.

Vouloir prendre part à tous les conseils de l'Empire serait nous engager, par notre représentation à ces conseils, dans toutes ses entreprises. Nos représentants parleraient, à Londres, en notre nom et nous engageraient peut-être plus avant que nous ne pourrions ou voudrions aller. Ce serait risquer beaucoup et même trop, pour obtenir une parcelle ou un semblant d'influence.

Ceux-là en pourront gémir, tout à leur aise, qui aiment mieux nous lancer dans l'impérialisme que de nous voir prendre part à des entreprises sur lesquelles on ne nous aurait pas consultés, ou qui escomptent au profit de leurs projets séparatistes les difficultés de l'établissement et du fonctionnement de la représentation réclamée par eux. Notre peuple et nos hommes politiques ne partagent ni les craintes ni les espérances de nos nationalistes impérialisants.

Si cette dernière alliance de mots semble jurer aux oreilles de quelques-uns plus habitués à s'arrêter aux mots qu'à considérer la nature des choses, que ceux-ci veuillent bien observer la parenté qui existe entre le nationalisme et l'impérialisme, parenté déjà constatée par un observateur aussi attentif que Bourget et par un théoricien aussi fort que le Jésuite belge Castelein.

Le premier, parlant de l'Allemagne, de la Russie, de l'Angleterre et des Etats-Unis, écrit avec vérité : **“L'impérialisme mène ces quatre pays, c'est-à-dire un nationalisme intransigeant.”**

Le second écrit dans son “Droit Naturel” : “Une autre erreur contraire au droit international est **l'excès du nationalisme**, qui produit les rêves de la **mégalo manie**, de **l'impérialisme**, nommé aussi **jingoïsme**, et n'a rien de commun avec le patriotisme sainement entendu”.

Chacun sait, comme nous l'insinuions plus haut, et M. Jean Pélissier le constate, d'après des témoignages allemands, dans son livre intéressant, l’*“Europe sous la menace allemande”*, que l'impérialisme de l'Allemagne,

fruit naturel du principe des nationalités, est identique à son nationalisme. L'un et l'autre sont les frères siamois de l'orgueil monstrueux de l'Allemagne.

Ce n'est donc pas à nos hommes politiques, qui s'efforcent de maintenir nos relations actuelles avec l'Angleterre sans en resserrer les liens, qu'il faut adresser l'épithète d'impérialistes, dont on a fait un épouvantail et dont on abuse un peu trop, sans en préciser le sens.

Il y a en effet diverses espèces d'impérialisme, si l'on renferme dans ce mot tout système politique s'adaptant à la vie et à l'organisation d'un empire. Pour ceux qui mettent sur un même pied de malveillance l'impérialisme germanique et l'impérialisme britannique, dont M. Lucien Roure, rédacteur aux "Etudes," a bien montré la différence au point de vue des principes d'une saine civilisation, le pape Léon III, qui constitua Charlemagne empereur chrétien d'Occident dans Saint-Pierre de Rome, fut sans doute un impérialiste néfaste, comme aussi tous ses successeurs, jusqu'à Pie VII inclusivement, qui contribuèrent à établir et à maintenir des empires.

Pour ceux qui savent juger de ces questions, non d'après les mots, mais d'après les principes du droit et de la justice, l'impérialisme a des aspects divers chez les divers peuples, selon le but qu'il poursuit, selon les moyens dont il use, selon les doctrines dont il s'inspire.

Ce n'est pas être impérialiste ni pousser à l'impérialisme que de reconnaître l'existence de l'Empire britannique, dont le Canada fait partie, que d'admettre que nous avons des obligations envers la métropole britannique, que de contribuer à la défense de cet Empire, attaqué par un ennemi qui menace son existence et la nôtre. Nous nous défendons nous-mêmes en le défendant.

Ce serait être impérialiste, dans un sens peut-être acceptable, selon ce que l'on demanderait, que de réclamer une coopération plus étroite de notre gouvernement avec le gouvernement de la métropole, ou encore d'accepter une extension de l'action de cette métropole dans le domaine de notre administration interne. Cette extension serait d'ailleurs la conséquence naturelle de notre participation aux décisions du gouvernement impérial.

Mais le mieux et le plus sûr est de conserver et de défendre notre présent status constitutionnel, sans nous laisser pousser, de quelque côté que vienne l'impulsion, à l'impérialisme véritable ; de remplir nos devoirs et de défendre nos intérêts, sans nous laisser effrayer par le spectre trop agité d'un impérialisme qui n'a rien de réel, et qui n'est que l'épouvantail d'un nom employé abusivement. Laissons passer les mots sonores ; attachons-nous aux saines réalités d'une sage politique, basée sur le droit et la justice. (1)

P. S.—Un correspondant du "Devoir" avait demandé au directeur de ce journal de commenter notre premier article, dont les prémisses lui ont paru assez justes.

(1) M. Bourassa a-t-il jamais défini ce qu'il entend par l'impérialisme ? Nous n'avons pas souvenance d'avoir trouvé cette précision, pourtant bien nécessaire, dans ses écrits. Il traite d'impérialistes tous ceux qui ne pensent pas comme lui, tous ceux qui ne sont pas prêts à s'enrôler dans sa guerre, sous le drapeau du Canada indépendant et complètement séparé de l'Angleterre.

Par ailleurs, en attendant l'indépendance et même pour la préparer, M. Bourassa est disposé à nous lancer dans une fédération ou association impériale qu'il désire comme devant être l' "agent le plus puissant de la dissolution de ce trust monstrueux qui s'appelle l'Empire britannique."

Voir appendice III.

M. Bourassa a répondu qu'il "ne croit pas devoir accorder d'attention à cet article de la "Presse", évidemment de source conservatrice".

C'est une raison qui n'en est pas une.

Si ce correspondant du "Devoir" a été surpris de voir son grand homme se dérober aussi prestement devant sa demande, il ne connaissait pas encore qu'elle horreur instinctive a le chef nationaliste pour toute discussion qui l'obligerait à préciser ses idées et ses insinuations, et qui risquerait, en dégonflant un peu son éloquence ronflante et passionnée, de mettre à nu la pauvreté de sa logique.

M. Bourassa dédaigne la discussion, et il a raison. Il compte sur la foi inébranlable et absolue qu'il a en lui-même, et qu'il fait partager à ses disciples. Comme le Maître ne discute pas, personne n'ose discuter le Maître. (*La Presse*, 15 juillet 1916).

Où allons-nous? Et la Confédération?

VI

Quelques jeunes gens de chez nous, animés d'une belle ardeur combative et grisés d'une rhétorique retentissante, se laissent parfois emporter jusqu'à proférer cette menace, dont ils sont excusables, eux, de ne pas calculer toute la portée : **Nous briserons la Confédération, devenue un pacte d'ignominie.**

Répété par d'autres qui pourraient réfléchir, mais qui n'en prennent pas la peine, le mot peut nous faire beaucoup plus de mal qu'on ne le croit. Et il serait vraiment temps que ceux dont l'ardeur s'emploie ainsi à fournir, gratuitement, des munitions à nos ennemis, par pure bravade, fussent amenés à regarder un peu attentivement les faits et les conditions qui nous entourent.

"Nous briserons la Confédération"—C'est bientôt dit, jeunes gens, mais si vous n'avez pas le pouvoir de faire ce dont vous menacez nos adversaires, ceux-ci se moqueront de votre menace et n'y verront qu'un bon prétexte à soulever l'opinion et à multiplier les attaques contre toute notre race. Ce n'est pourtant pas là ce que vous voulez, et vous estimez, sans doute, que nous sommes déjà suffisamment attaqués et spoliés.

— Mais nous ferons ce que nous disons. Nous en avons le pouvoir. Nous sommes le peuple, maître de ses destinées et du pays qui est le sien. C'est à nous qu'il appartient de décider de notre sort, en ne reconnaissant d'autre loi que notre intérêt.

— On vous l'a dit, jeunes gens, on vous l'a répété à satiété, mais vous avez eu tort tout de même de le croire, en prenant cette rhétorique pour de la philosophie ou du droit.

Eussiez-vous la force, et vous ne l'avez pas et vous ne l'aurez probablement jamais, vous n'avez pas le droit de briser la Confédération. Vous n'avez pas même le droit de la modifier. Ce n'est pas vous, ce n'est pas même tout le peuple du Canada, qui a pourtant été consulté, qui avez fait

la Confédération ; c'est un acte du Parlement britannique sanctionné par la grande reine Victoria.

C'est à cette autorité, qui a fait la loi, et à elle seule, qu'il appartient de l'abroger ou de la modifier.

Sans doute, cette abrogation ou cette modification de l'acte fédératif peuvent être faites sur votre demande, et l'on doit croire qu'elles ne le seront que d'un commun accord entre le peuple consulté et l'autorité qui commande, si elles doivent l'être ; mais il ne faut pas oublier cette vérité élémentaire que nous sommes toujours, selon qu'on l'enseigne dans les écoles primaires, une colonie britannique.

Nous sommes maîtres de nos destinées, comme un jeune homme de vingt ans est maître de son avenir. Il est maître de bien travailler, de bien se conduire, de respecter ses obligations, d'assurer ainsi son bonheur présent et futur. Il n'est pas maître de se soustraire à l'autorité qui lui commande, il n'est pas maître de disposer de son héritage avant de le recevoir, il n'est pas maître de désobéir aux lois portées par l'autorité légitime à laquelle il est et doit rester soumis. Ce jeune homme peut, il est vrai, s'émanciper par la révolte, c'est-à-dire qu'il peut se faire déshériter et briser son avenir. C'est ainsi qu'il peut décider de son sort et le sacrifier inutilement, bêtement, en ne reconnaissant d'autre loi que son intérêt ou ce qu'il prend pour son intérêt.

Jeunes gens, défiez-vous des aphorismes trop absolus des agitateurs populaires, dont les études sont restées trop élémentaires. Ne parlez pas de briser la Confédération ; c'est une menace ridicule.

Fussiez-vous sérieux et décidés à tout tenter pour exécuter votre menace, vous n'êtes qu'une infime et presque imperceptible minorité parmi les Canadiens-français, qui sont eux-mêmes une minorité dans le peuple canadien, qui n'aurait pas lui-même le droit ni la force de briser la Confédération, qui ne peut être modifiée ou abrogée que par l'autorité souveraine britannique. Jugez un peu, par cette dégringolade de propositions relatives, du ridicule absolu et dangereux de votre prétention à briser la Confédération.

D'ailleurs, à qui profiterait bien ce renversement de la Confédération, en supposant que vous pourriez la renverser, avec l'aide provocatrice des fanatiques orangistes et autres sectaires ennemis de nos droits et de notre liberté ? Vous figurez-vous que la politique d'égoïsme national—encore un mot faux et malfaisant que vous adoptez de confiance, sans en mesurer la portée—qu'adopterait notre province en demandant l'abrogation de la Confédération, profiterait à la race canadienne-française et même à notre province ?

Que deviendraient, au lendemain de l'abrogation de la Confédération, les minorités de langue française et de religion catholique qui habitent les provinces de l'Ouest, l'Ontario aujourd'hui persécuteur et les provinces maritimes ? De quels secours leur serions-nous, de quels secours nous seraient-elles ?

Elles seraient abandonnées au gré des majorités, dont elles ont déjà assez à se plaindre en beaucoup de provinces.

Et notre province elle-même, que deviendrait-elle ? Quel status la régirait ? Elle deviendrait tout probablement, avec quelques ménagements imposés par le parlement britannique, ce que la majorité du Canada désirerait.

Elle-même n'aurait rien à gagner au changement et elle ferait perdre tout espoir de secours aux minorités, qui comptent encore sur notre appui et notre influence.

Disons-nous bien ceci : si la Confédération doit être modifiée ou abrogée, elle le sera plutôt contre nous qu'en notre faveur, au point de vue des rivalités de races et des conflits politico-religieux qui troublent et menacent la vie canadienne. Elle ne pourrait être modifiée en notre faveur qu'au cas où l'Angleterre verrait clairement qu'elle doit plutôt favoriser notre élément et s'appuyer sur lui, pour le bien du Canada et de l'Empire britannique. Mais pour que l'Angleterre puisse voir cette réalité, il faudra que nous changions un peu la manière actuelle dont trop de patriotes nationalistes se font voir et nous font voir, malheureusement, de l'Angleterre et des Anglais.

Nous aurons tout prochainement à parler, au cours de cette suite de brèves considérations sur le problème de nos destinées, de l'orientation de nos diverses écoles politiques ; l'école libérale, l'école conservatrice, l'école nationaliste, la moins considérable pour aujourd'hui, mais la plus menaçante pour demain, parce que la plus provocatrice et la moins pondérée.

Disons sans plus tarder que c'est parmi les cheveu-légers de cette dernière école, encore très indisciplinée, que se rencontrent aujourd'hui, contrairement à certaines déclarations du maître, mais conformément aux passions et aux principes subversifs qu'il insuffle à ses cadets, ceux qui menacent ainsi, assez à la légère, de renverser la Constitution canadienne.

D'autres ont combattu autrefois la Confédération, qui n'est certes pas parfaite, mais ils s'y sont ralliés depuis, assagis par l'expérience de la vie pratique.

Conservons donc la Confédération, et si des fanatiques impolitiques, indignes des traditions du bon sens anglais, en violent l'esprit et même la lettre, à notre détriment, mettons, de notre côté, pour la conserver, avec le bon droit, la sage pondération des paroles et des actes, ne prenons pas un fol plaisir à multiplier contre nous les préjugés et les ennemis : ils sont déjà assez nombreux. Sachons regarder devant nous et autour de nous, ne nous emballons pas, sachons nous taire pour mieux agir. La prudence et la modération ne nuisent pas à l'énergie. Elles la guident et l'entretienennent, pour la rendre plus efficace. (*La Presse*, 22 juillet 1916).

Où allons-nous? Nos Diverses Ecoles Politiques

VII

La perspective d'avoir à mécontenter pas mal de monde, si elle n'est pas des plus agréables et des plus encourageantes, ne doit pas, cependant, arrêter ceux qui veulent mettre les vrais principes au-dessus de tout autre intérêt, pour assurer le bien de la patrie, qui est lui-même subordonné au bien de la vérité, de la justice, du droit. C'est ainsi, du moins, que nous comprenons le patriotisme.

Nous avons eu jusqu'ici, et nous avons encore, au Canada et particulièrement chez nous, Canadiens-français, trois ou quatre écoles politiques.—

Nous parlons ici **d'école** et non de **parti**, pour rester dans le domaine des idées, sans trop entrer sur le terrain de l'histoire, qui doit juger, non seulement les idées, mais aussi les hommes et les œuvres.

Nous avons donc l'école libérale, à laquelle se rattache une section radicale ; nous avons l'école conservatrice, à laquelle se rattache le torysme, et nous avons, depuis une douzaine d'années, l'école nationaliste.

Nous passerons plus rapidement sur les deux premières, qui sont plus connues et qui ont été étudiées bien des fois.

Disons, cependant, que si l'école conservatrice anglaise, à laquelle se rattache la nôtre, nous paraît la plus sûre et la plus clairvoyante, celle qui a davantage le respect de la tradition et de l'autorité, celle qui risque le moins de compromettre l'avenir de l'Angleterre et aussi du Canada, cette école, par les excès de son torysme protestant, nous inspire de justes craintes, surtout au point de vue catholique et canadien-français. La faction orangiste n'est pas toute de l'école conservatrice anglaise, mais la majorité de cette faction, fanatique et impolitique, semble bien en être. C'est de ce côté orangiste que le torysme est le plus dangereux et le plus répréhensible ; c'est de ce côté que se trouve l'écueil de l'école conservatrice.

Moins ferme et moins constante sur les principes de politique générale, l'école libérale anglaise a un penchant naturel vers la libre pensée et le radicalisme. L'école libérale est moins protestante que l'école conservatrice ; elle est plus tolérante, jusqu'à présent du moins, pour le catholicisme. Malheureusement, cet esprit de tolérance s'allie aussi, naturellement, à la libre pensée et même au radicalisme, et c'est de ce côté que l'école libérale est pour nous menaçante. De fait, le radicalisme, au Canada, est presque tout entier logé à l'enseigne libérale et s'y trouve comme chez lui. C'est un phénomène, facile à expliquer, qui s'est manifesté un peu partout le même.

De cette façon, pour nous, Canadiens-français, le torysme constitue un ennemi extérieur, et le radicalisme, un ennemi intérieur autant qu'extérieur. L'un menace notre existence, en s'attaquant surtout à nos droits, à notre vie publique ; l'autre s'attaque plus à notre âme et ne menace pas moins dangereusement notre vie.

Dans un pays catholique, le libéralisme refuse de protéger le catholicisme et les traditions chrétiennes ; dans un pays protestant ou libre-penseur, le libéralisme sincère accorde au catholicisme la liberté qu'il reconnaît à toute croyance dont les manifestations respectent l'ordre établi.

Plus traditionaliste de sa nature, l'école conservatrice protège et défend la vérité, quand elle la possède ; elle oppose des obstacles à son admission, si elle ne la possède pas . . .

Nous parlons ici, bien entendu, de deux écoles ou de deux systèmes, en supposant que l'une et l'autre restent dans la ligne de leurs principes. Dans la pratique, il n'en est pas toujours ainsi. On rencontre parfois des libéraux qui ne sont pas assez tolérants, et des conservateurs qui le sont trop.

Chez nous, en particulier, où les esprits sont moins théoriciens que pratiques, on trouve dans nos deux écoles, libérale et conservatrice, des politiciens beaucoup plus attentifs aux affaires qu'aux principes. C'est un inconvénient grave, quand les principes abandonnés sont bons ; c'est un avantage appréciable, quand les principes oubliés sont mauvais.

Cette adaptation des principes aux intérêts, intérêts publics et intérêts particuliers, cet empirisme politique, que l'on doit déplorer, mais dont il

faut aussi parfois se réjouir, explique que beaucoup de choses, vivement débattues entre les deux partis, restent cependant les mêmes, lorsque ces partis se succèdent au pouvoir. La pratique diffère moins que les principes.

Ceux-ci, cependant, gardent toujours leur part d'influence, et de ce que cette influence est souvent atténuée et même complètement voilée, il ne faudrait conclure ni que les principes, ni même que les partis se valent absolument, au point de vue pratique. Absurde au point de vue théorique, l'indifférentisme politique n'est pas moins funeste comme attitude pratique, en face des principes et des partis.

Les dangers de nos deux écoles politiques, dangers constatés et regrettés par un grand nombre d'esprits droits, libérés de l'étroit esprit de parti, amèneront-ils un remaniement de ces partis ? Y aura-t-il quelque jour, scission entre les conservateurs et les orangistes tories, entre les libéraux et les radicaux ? Il est assez difficile de le prévoir, pour le moment, d'autant plus que le redoutable problème mondial imposé à l'attention de tous les peuples, par la brutale agression allemande contre l'Europe, complique tous les autres problèmes politiques particuliers et en rend la solution plus incertaine et plus difficile.

Grosse de conséquences graves et de dangers, la situation présente de la politique européenne, de la politique anglaise et de la politique canadienne, demande impérieusement beaucoup de clairvoyance, beaucoup de prudence et aussi de modération. Les leçons de la guerre, qui est la plus grande école politique pratique du siècle, peuvent modifier et ruiner bien des idées et peuvent en suggérer bien d'autres ; bien des intérêts, unis jusqu'ici, seront forcément séparés par les événements qui se déroulent ; d'autres, qui étaient séparés, se trouveront rapprochés et unis.

Les partis pourront être forcés de modifier leurs cadres et leurs groupements ; les écoles seront amenées à adopter de nouveaux principes et à en rejeter d'anciens. D'autres combinaisons pourront surgir comme d'elles-mêmes ; d'autres théories pourront s'imposer.

Ce qui ne variera pas, cependant, ce sont les grands principes enseignés par l'Eglise et par la sagesse de tous les siècles ; c'est à ces principes qu'il faut se tenir plus solidement attachés, quand la tourmente déchaînée des événements et des passions menace d'emporter des institutions, des théories et même des esprits, que l'on croyait solides. Le salut est dans les vrais principes conservés et mis en pratique, car les vrais principes nous relient à Dieu.

C'est à la lumière de ces principes que nous tâcherons d'examiner le bon et le mauvais, l'utile et le dangereux, le vrai et le faux que nous enseigne notre jeune école nationaliste. Pour l'intérêt du sujet en lui-même, qui ne manque pas de côtés séduisants, pour la nouveauté relative des problèmes qu'il soulève, et surtout pour cette considération que l'école nationaliste est restée, de fait, uniquement canadienne-française, nous consacrerons un peu plus de temps à cette école, qui aurait pu nous faire beaucoup de bien, et qui pourrait nous faire beaucoup de mal, puisqu'elle est totalement nôtre.

Les théories du nationalisme en général et celles du nationalisme canadien-français en particulier n'ont pas été encore suffisamment examinées chez nous, pas plus que leurs résultats certains ou probables. Nous n'avons pas l'ambition et encore moins la prétention de faire faire un grand pas, ici, dans

ces modestes "tribunes libres", à ces importantes études théoriques et pratiques, si ce n'est en attirant sur elles l'attention des érudits, des philosophes, des juristes, des théologiens.

On ne doit pas, en effet, oublier que cette série d'articles est, avant tout, une série de questions sur le problème si compliqué de nos destinées nationales.

Au lieu de répondre à ces questions et de réfuter les considérations sommaires dont elles s'accompagnent, quelques esprits curieux, évidemment portés au subjectivisme allemand, s'inquiètent d'abord, paraît-il, de la personnalité dont elles émanent. Qu'ils sachent donc que la personnalité du "Patriote" n'est rien et n'importe en rien devant la gravité des problèmes soulevés. Nous avons assez d'écrivains dont l'importance personnelle consiste beaucoup dans leur nom, qu'ils mettent à l'affiche, pour qu'il soit permis à un simple citoyen, sans importance personnelle, d'effacer sa personnalité de l'affiche, pour laisser toute l'attention des lecteurs aux choses dont il les entretient.

Si les questions que nous posons n'importent pas en elles-mêmes, le nom de leur auteur importe encore moins, si ce n'est aux potiniers peu sérieux. Si elles importent, elles sont assez intéressantes pour faire laisser dans l'ombre le nom de leur auteur, qui n'est d'ailleurs qu'une petite unité, la dernière, dans le nombre grandissant des Canadiens-français qui ne tiennent pas à s'emballer, mais qui veulent voir clair, pour mieux servir leur race, leur pays, leur foi. Donc soit dit sans plus y revenir, l'auteur de ces lignes n'est qu'un humble patriote. (*La Presse*, 5 août 1916.)

Où allons-nous avec l'Ecole Nationaliste?

Le côté séduisant et l'autre moins joli

VIII

Il n'est pas facile d'étudier, même très sommairement, les théories et les attitudes du nationalisme canadien-français, sans connaître un peu le nationalisme, tel qu'il s'est manifesté ailleurs. Il serait même plus logique d'étudier le système dans son ensemble, avant d'examiner l'adaptation particulière qui en a été tentée ici. Il y a cependant un inconvénient assez sérieux à ce procédé plus logique.

Si nous parlions d'abord du nationalisme allemand, du nationalisme irlandais, ou même du nationalisme français ou italien, pour ne pas mentionner ici les autres, ne fût-ce que pour en dégager des notions générales, beaucoup de nationalistes canadiens, qui ont plus d'ardeur que de théorie, plus d'enthousiasme que d'idées précises, nous accuseraient de leur imputer ainsi à l'avance, par insinuation, des principes ou des aspirations qui ne sont pas les leurs.

Avant de parler des théories générales du nationalisme, il nous faut donc parler d'abord du nationalisme canadien en particulier. La tâche n'en sera pas plus facile, car le nationalisme canadien, outre qu'il n'a pour initiateurs et directeurs ni des juristes, ni des philosophes, mais surtout un orateur et un pamphlétaire, n'est pas une théorie un peu achevée ; c'est un mouvement

de protestations et de revendications, qui implique plus d'idées qu'il n'ose en exprimer, mais qui reste tout de même assez fuyant comme théorie et même comme tendance. (1)

Tâchons; tout de même, aussi objectivement et aussi impartialement que possible, de démêler les éléments de la thèse nationaliste, et disons, en passant, sans plus y insister, que cette thèse nous paraîtrait beaucoup plus claire et beaucoup plus logique, si elle proclamait sans hésiter la nécessité ou l'opportunité pour le Canada de se déclarer pays absolument indépendant en tout, en cessant d'être colonie anglaise et partie de l'Empire britannique.

En attendant qu'on en vienne à l'énoncé aussi clair de la thèse, tâchons de signaler ce qui nous paraît légitime et même séduisant dans ce mouvement, où ne manquent ni le talent, ni l'ardeur, ni le réel patriotisme. (2)

Prêcher une légitime indépendance des partis et des organisations politiques, une rigoureuse honnêteté dans l'administration de la chose publique; réclamer résolument pour notre race des droits égaux à ceux dont jouissent nos compatriotes anglais; défendre nos traditions et notre langue dans toute l'étendue du Canada, encourager la culture et l'épuration de cette belle langue, sont des actes louables, qui n'appartiennent pas au seul groupe des nationalistes canadiens, mais des actes auxquels ce groupe s'est courageusement et persévéramment employé.

Disons aussi que si l'école nationaliste a vu osciller le nombre et la qualité de ses adeptes et s'est vu abandonner de beaucoup de ses fervents élèves, ce n'est pas que le talent d'écrire et de parler, que l'érudition, que le zèle et l'ardeur communicative aient manqué à ses maîtres. Ce n'est pas, non plus, qu'on puisse mettre en doute leur désintéressement personnel en ce qui concerne l'argent et les honneurs, ni leur amour de la patrie canadienne. L'un et l'autre, comme le talent, sont évidents. Ce sont ces qualités qui ont ému la fibre nationale, très sensible chez nous, et à laquelle s'est adressée passionnément l'école nationaliste, qui ont entraîné dans le mouvement plusieurs belles âmes de la jeunesse et même quelques-unes de l'âge mur.

Le côté attachant et même séduisant de ce mouvement nationaliste tient précisément à ces qualités personnelles de ceux qui le dirigent et de ceux qui y sont dirigés, et aussi aux vives passions patriotiques auxquelles ils ont su faire appel, bien plus qu'à leurs théories et à leurs idées, beaucoup moins solides.

Dans l'école nationaliste, les élèves valent autant, et peut-être plus, parfois, que les maîtres, les sentiments valent plus que les idées; bien sûr, les maîtres et les élèves valent mieux que les principes et même que les procédés.

Le caractère personnel et aussi passionnel, si l'on peut dire, de cette école en explique quelques défauts comme quelques qualités, quelques dangers comme quelques succès; il pourrait bien aussi, plus tard, en expliquer le caractère assez éphémère. La passion et le sentiment y tiennent plus de place que la raison et les principes. Le mouvement nationaliste est surtout un mouvement oratoire, destiné à inspirer au peuple un fort sentiment na-

(1) Nous devons dire ici que M. Bourassa dans ses derniers articles sur le "Problème de l'Empire" a plus nettement marqué l'idéal de son école, qu'il avait déjà indiqué clairement dans sa brochure "Hier, Aujourd'hui, Demain". C'est l'indépendance complète du Canada, la rupture de tout lien colonial avec l'Angleterre.

(2) C'est ce que vient de faire M. Bourassa, qui a dû surprendre bon nombre de ses dociles partisans, qui ne le suivront pas tous jusqu'au bout.

tional, plus qu'à lui faire adopter un programme politique un peu arrêté, plus qu'à lui donner des idées un peu nettes et claires de ses besoins et de ses devoirs.

A ses débuts, le groupe nationaliste avait un programme de politique nationale provinciale : agriculture, colonisation, économie, sage exploitation contrôlée de nos forêts et de nos autres ressources naturelles. Comment ce beau programme, qui avait conduit M. Bourassa à la Législature, où son rôle fut d'ailleurs tout ordinaire, fut-il peu à peu pratiquement abandonné pour donner place à la lutte contre le colonialisme et l'anglo-saxonnisme ? C'est que ce combat était plus dans les moyens, allait mieux au tempérament du tribun, qui est à la tête de l'école nationaliste. C'est la passion antianglaise et anticoloniale qui s'est substituée au programme plus rationnel et plus compliqué du perfectionnement des conditions économiques et sociales de la race et de la province : c'est cette passion qui a poussé le nationalisme dans la lutte verbale, retentissante et violente, où il s'est trop complu.

Cette note passionnée, qui appelle volontiers à son aide les termes méprisants et les qualificatifs injurieux, a donné généralement le ton dans les journaux de l'école, dans le "Nationaliste", dans l'"Action", dans le "Réveil", dans le "Devoir", lorsque c'est M. Bourassa qui y tient la plume, sans parler des petits journaux de province qui leur font l'écho.

Dans cette presse, où l'on a moins peur de l'excitation que du calme, l'ironie, l'invective, le sarcasme, le trait méprisant et enfiéllé sont lancés à jets presque continus sur tous ceux qui n'entrent pas dans le mouvement ou qui lui font obstacle, sur tous ceux qui refusent d'adopter ou qui osent examiner les idées et les procédés de l'école. On a horreur, dans cette école, du simple exposé loyal et impartial, de la froide discussion, autant que d'un juste hommage à la raison et à la bonne foi d'un adversaire. Ce dernier pourra d'ailleurs se féliciter, s'il n'est pas traité de vendu, de lâcheur ou d'insensé, qui ne sait et ne comprend rien à la question traitée.

Avec cette éloquence passionnée, claironnante, batailleuse, on excite facilement la passion nationale, on enflamme l'âme populaire. On lui fait même partager un beau mépris, où ne manque pas la suffisance, pour tous ceux qui ne sont pas de l'école, mépris qu'affichent volontiers les chefs. On lui fait partager aussi une belle et entière confiance dans ses chefs, qui ne négligent pas, à cette fin, d'exalter fréquemment leur propre science et leur propre sagesse.

C'est ainsi que l'école nationaliste, dans son ensemble, se distingue par un mépris spontané pour tout ce qui n'est pas elle-même, par une confiance inébranlable, encore plus spontanée, en tout ce qui touche à ses passions, à ses projets, à ses chefs. A force d'exalter l'égoïsme national comme un idéal de vertu publique, plusieurs nationalistes en sont venus à croire, apparemment, que tout égoïsme est beau et excellent.

Tels sont, résumés, vus d'un coup d'œil d'ensemble, les qualités, très réelles, et les défauts, non moins évidents, des tempéraments formés à notre école nationaliste. Ces qualités et ces défauts de tempéraments plus passionnés que raisonnés expliquent en partie les succès et les échecs de cette école, les enthousiasmes et aussi les oppositions qu'elle a suscités, la confiance et la défiance qu'elle a inspirées.

Il nous restera à examiner brièvement les principes et la tactique qu'elle a adoptés, les résultats qu'elle a obtenus. Nous pourrions voir plus facile-

ment ensuite ce qui lui a manqué et ce dont elle aurait besoin pour abonder dans le sens de ses qualités, et non dans celui de ses défauts.

Quand il se confond avec le patriotisme traditionnel, respectueux de l'autorité, du droit, de la morale publique, le nationalisme, malgré son nom mal choisi, est une bonne chose. Quand il se différencie du patriotisme que l'Eglise a constamment enseigné et inspiré, quand il tourne à l'égoïsme national, à la politique de l'intérêt exclusif, il fait fausse route et gaspille les belles forces qui se mettent imprudemment à son service. (*La Presse*, 12 aout 1916),

Où allons-nous avec l'Ecole Nationaliste? Ses Principes.

IX

Nous avons tâché de résumer, dans notre dernière "tribune libre", les qualités et les défauts qui forment le caractère, la marque distinctive de notre école nationaliste canadienne-française. Il nous faut maintenant essayer de résumer les principes qui dirigent son enseignement et sa conduite. Nous ferons ce résumé aussi objectivement et aussi impartialement que possible, le livrant d'ailleurs par avance aux dénégations et aux rectifications qui pourront lui être opposées.

Pour prôner l'émancipation politique complète au Canada, pour pousser le peuple vers l'indépendance, par l'affaiblissement et la rupture du lien colonial, ce qui est bien l'objectif final du mouvement et de l'enseignement nationaliste, l'école de M. Bourassa a dû adopter comme principe fondamental qu'un peuple est libre et maître de disposer de ses destinées et de ne se reconnaître d'autres obligations que celles qu'il accepte et consent de lui-même. Ce principe est celui de la souveraineté du peuple, professée depuis longtemps, dans tous les pays, par l'école libérale révolutionnaire.

Si l'on sait que ce principe est à la base des revendications et des aspirations nationalistes, on les comprend et l'on en comprend la hardiesse ; autrement, elles seraient inexplicables et injustifiables. On comprend également que les réclamations de ce groupe ne s'adressent qu'au peuple, sans tenir compte d'aucune autre autorité effective, et que ses chefs prônent l'appel au peuple, par voie de référendum, plébiscite ou autrement, comme moyen de faire connaître et de donner aux gouvernants la direction qui doit leur venir du peuple souverain donnant ses ordres à ses délégués et à ses mandataires.

Une fois la souveraineté du peuple admise, on comprend, et autrement on ne le comprendrait pas, que le chef nationaliste et ses fidèles disciples affirment que nous n'avons aucune obligation, ni morale, ni constitutionnelle, envers notre métropole, dans la présente guerre, pour la raison, alléguée par eux, que nous n'avons pris aucun engagement dans cette affaire, qui ne relevait pas de nous.

On comprend également qu'en s'appuyant sur le même faux principe, les nationalistes nient toute obligation, non préalablement consentie par nous que nous pourrions avoir, dans cette guerre ou dans toute autre circonstance, envers le souverain d'Angleterre, notre souverain, attendu que les droits

de ce souverain ne s'étendent pas au delà des obligations que nous avons consenties envers lui dans les **traités** intervenus entre ces deux puissances souveraines : le peuple canadien et le roi de la Grande-Bretagne.

C'est en vertu du même principe fondamental de son système, que M. Bourassa réclame comme condition préalable à toute participation de notre part, dans aucune guerre où l'Angleterre serait engagée, même pour y défendre son existence et la nôtre, d'avoir accès et voix décisive dans ces conseils souverains. Ce point de la doctrine nationaliste, récusant toute obligation morale de porter secours à notre métropole, avant d'avoir eu part à ses délibérations, semble bien apparenté, soit dit en passant, au fameux principe de non-intervention condamné par Pie IX. Il semble même l'aggraver. (1)

En effet, si le principe de non-intervention, érigé en droit ou en devoir, est condamnable de nier l'obligation d'une nation indépendante, souveraine, étrangère, d'avoir à intervenir dans les conflits entre deux peuples ou dans les conflits intérieurs d'un peuple menacé de graves dangers, à plus forte raison, ce principe doit-il être répudié quand il nie l'obligation d'une colonie de venir en aide à sa métropole mise en danger. Si ce principe est condamnable de nier une obligation de charité, à plus forte raison l'est-il de nier une obligation de justice et de charité.

C'est encore en vertu du même principe de la souveraineté du peuple que le chef nationaliste nie le droit de conquête, résultat d'une juste guerre et d'une paix équitable, qui ne serait pas accepté ou confirmé par le peuple du territoire conquis. Ainsi, le roi de France n'aurait pas eu le droit, au traité de Paris, de céder, comme il l'a fait pourtant au roi d'Angleterre, son droit de pleine souveraineté sur le Canada, et le traité de Paris eût été nul, à cet effet, avant d'avoir été confirmé par le peuple du Canada. Ainsi, la France n'aurait pas le droit de reprendre l'Alsace-Lorraine sans s'y faire autoriser par un plébiscite des populations, y compris les Allemands installés dans ces deux provinces.

M. Bourassa pousse si loin la négation de toute souveraineté autre que la souveraineté populaire, qu'il a prétendu que l'Angleterre ne peut pas plus céder une de ses colonies à un autre souverain qu'elle ne peut céder un pays sur lequel elle n'a absolument aucun droit. Dans une colonie, comme dans un Etat indépendant, il affirme que le peuple est seul maître de ses destinées et de son territoire et que la métropole ne peut donner une constitution à cette colonie sans l'agrément ou le consentement de la colonie elle-même.

Bien entendu, c'est sur ce principe de la souveraineté absolue du peuple que M. Bourassa, comme tous les autres partisans de ce système, fonde ses réclamations en faveur du fameux principe des nationalistes, entendu dans le sens révolutionnaire où l'entendait cet utopiste de Napoléon III. Il est vrai qu'il lui plaît, parce qu'il le trouve commode, de confondre parfois ce faux principe de droit international avec les légitimes aspirations des peuples. Mais cette confusion elle-même prouve la profondeur de son assentiment au faux principe de la souveraineté populaire, puisqu'il prend les aspirations de la volonté populaire pour l'équivalent d'un principe de droit.

Il faut se rappeler cette confusion, fruit d'un faux principe qui est toujours à la base de son nationalisme, quand on veut expliquer et un peu excuser les étonnantes billevesées d'un homme parfois très intelligent, qui affir-

(1) La prop. 62ème du Syllabus se lit ainsi : On doit proclamer et observer le principe dit de **non-intervention**.

me sans broncher que la tyrannie sanguinaire de l'invasion allemande en Belgique n'est pas plus condamnable que la tyrannie exercée par l'Angleterre sur l'Afrique du Sud ; qui a osé écrire que la révolte de Dublin était **"tout aussi légitime que la résistance (légitime et pacifique) des Alsaciens, des Polonais et des Danois à la domination prussienne ;"** qui ne craint pas d'affirmer qu'un pays indépendant, comme l'Angleterre, et une colonie anglaise dépendante encore de sa métropole, **"sont sur un pied de parfaite égalité"**, que le parlement d'une colonie est l'égal en droit du parlement de sa métropole.

Enfin, M. Bourassa, chef de l'école nationaliste, est tellement imbu, à son insu ou non, de ce faux principe de la souveraineté du peuple, et cette souveraineté a pour lui un sens si absolu, si radical même, qu'il la veut libre, non seulement de toute obligation de droit positif non consentie par elle, mais même de toute obligation de droit naturel—un droit naturel indéterminé, selon son expression. Il ne peut concevoir d'autres obligations nationales que celles statuées dans la constitution acceptée par le peuple. A côté ou au-dessus de la constitution, du droit positif, le droit naturel—**"un grand mot, vague et vaste comme l'univers—"**, ainsi que l'a défini, avant les juristes de l'Ontario, un collaborateur du **"Devoir"**,—lui semble un intrus, au service de l'impérialisme, dont il ne faut pas rappeler les prescriptions **indéterminés**. (1)

* * *

Veut-on savoir maintenant, pour passer au second grand principe du nationalisme, quelle direction de morale politique va donner M. Bourassa au peuple libre et souverain, qui ne se reconnaît d'autres obligations que celles par lui consenties ? La voici : **"l'égoïsme national"**. Et voici comment le maître de l'école a formulé cette direction. Dans son article du 8 septembre 1914, après avoir déclaré que **"le Canada, dépendance irresponsable de la Grande-Bretagne, n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle, ni aucun intérêt immédiat dans le conflit"**, après avoir écrit que les **"obligations "coloniales" du Canada sont nulles en fonction de l'histoire, de la constitution et des faits"**, M. Bourassa admettait que nous avions certains intérêts dans le conflit **"comme nation embryonnaire"**, et qu'il nous fallait faire quelque chose, surtout au point de vue économique, pour sauvegarder ces intérêts. Et il ajoutait :

Aux gens sincères qui seraient tentés de trouver froide et même égoïste cette manière d'envisager la question, je conseille l'observation attentive de ce qui se passe dans les pays où le patriotisme a atteint sa pleine maturité, où il est l'expression d'un amour fort, sincère, réfléchi, pour la patrie ; et ils constateront que cet **"égoïsme"** national est le premier mobile de l'action des gouvernants et de l'unité morale des peuples.

Et M. Bourassa conseillait ensuite à ses lecteurs d'observer comment le gouvernement anglais, au début du conflit, avait mis en pratique cet égoïsme national **"en subordonnant entièrement aux seuls intérêts de la Grande-Bretagne toutes les autres considérations, devenues secondaires"**, et il ajoutait que **"notre patriotisme bruyant et enfantin y gagnerait beaucoup à profiter de l'exemple de magnifique "égoïsme" que lui enseigne toute l'histoire de la diplomatie et de la politique anglaise"**.

(1) Sur ce principe fondamental de la souveraineté du peuple tel qu'entendu et adopté par M. Bourassa, qui a voulu un peu s'en expliquer dans un article récent, et tel que répudié par les enseignements de Léon XIII et de Pie X.

Voir appendice IV à la fin de ce volume.

Le 9 septembre 1914, M. Bourassa vantait encore, avec admiration et sans réserve, Sir Edward Grey, **“l'éminent diplomate”**, d'avoir eu pour **“objectif suprême, unique, l'intérêt de l'Angleterre. A cet objectif, il subordonne tout: alliances, salut des autres nations, protection des faibles, respect des traités”**.

Ainsi donc, à la conscience nationale émancipée de toute autorité par le principe de la souveraineté du peuple, c'est l'intérêt national, l'égoïsme national, que l'école nationaliste, par la voix indiscutée de son chef, assigne comme règle suprême de politique et de morale nationales.

Nous reviendrons nécessairement sur ce point inquiétant, mais disons dès maintenant qu'avec cette théorie immorale et païenne, on comprend que certains nationalistes n'attaquent jamais ni le pangermanisme, ni les procédés allemands, et sont même offensés ou scandalisés si d'autres les attaquent. Ils sont en pleine communion d'idées avec les Allemands : l'intérêt de la patrie domine et justifie tout. C'est la doctrine même de l'impérialisme nationaliste pangermanique.

Mais il faut savoir qu'entendu dans ce sens, le nationalisme est une doctrine atteinte par la condamnation portée dans la 64ème proposition du Syllabus de Pie IX, ainsi formulée : **“La violation d'un serment, quelque saint qu'il soit, et toute action criminelle et honteuse opposée à la loi éternelle, non seulement ne doit pas être blâmée, mais elle est tout à fait licite et digne des plus grands éloges, quand elle est inspirée par l'amour de la patrie.”** (*La Presse*, 19 août 1916).

Où allons-nous avec le Nationalisme ?

L'EGOISME NATIONAL

X

Si la souveraineté du peuple, théorie révolutionnaire réprouvée bien explicitement par Léon XIII et par Pie X, est à la base du principe des nationalités, l'égoïsme national, la politique de l'intérêt national mis au-dessus de tout, constitue plus particulièrement le nationalisme. **Avoir pour “objectif suprême, unique, l'intérêt” de la nation**, et surtout de la nation entendue selon le principe désorganisateur des nationalités, caractérise assez bien, croyons-nous le nationalisme canadien de MM. Asselin et Bourassa. (1)

Il est vrai de dire, cependant, que, lorsque M. Bourassa parle d'égoïsme national, qu'il qualifie même d'égoïsme sacré, il ne formule pas une théorie nouvelle de son invention. Il parle comme les nationalistes catalans, qui mettent l'intérêt particulier de leur province au-dessus de l'intérêt général de la patrie espagnole ; comme les nationalistes italiens et bulgares, qui ont poussé leurs pays dans la guerre, parce qu'ils espéraient y faire progresser leurs intérêts nationaux. Il parle comme ceux des nationalistes français, qui sont positivistes et qui ne voient pas d'autre règle suprême de politique que l'intérêt de la France. Il parle comme les nationalistes allemands, qui subordonnent tout, absolument tout, à l'intérêt national de

(1) Sur le principe des nationalités, adopté et prôné par M. Bourassa, voir appendice V.

leur égoïsme panthéiste, qui proclament qu'il n'y a pas d'autre morale pour l'Etat que son intérêt, qui ont pour maxime : **L'Allemagne au-dessus de tout.** C'est par là, selon l'expression du chef nationaliste canadien, citée la semaine dernière, que leur **patriotisme atteint sa pleine maturité.**

Disons tout de même, ici, pour marquer l'importante différence qui existe heureusement entre le nationalisme français et le nationalisme allemand impérialiste, que ce dernier est comme pénétré de protestantisme, de kantisme et même de panthéisme athée, tandis que le nationalisme français, en adoptant la religion catholique comme religion nationale du peuple français et de la France, corrige pratiquement, autant qu'il peut l'être, le faux principe qu'il admet dans sa théorie.

Mais, avec cette juste réserve, il faut dire, néanmoins, que le tort commun de tout nationalisme est d'ajouter au patriotisme, que l'Evangile avait sanctifié en le christianisant, un élément mauvais, renouvelé du paganisme ancien, un élément immoral ; l'égoïsme. Or, l'égoïsme national n'est pas plus justifiable, il n'est pas non plus plus bienfaisant que l'égoïsme individualiste ; au contraire, il l'est encore moins. Comme le dit bien le P. Castelein, "l'égoïsme est aussi condamnable chez les peuples que chez les individus... L'orgueil collectif d'une nation est aussi répréhensible et beaucoup plus funeste que l'orgueil individuel".

Un autre Jésuite, le P. Lucien Roure, rappelle fort à propos "cet enseignement de l'histoire que les ambitions purement égoïstes d'un peuple se tournent tôt ou tard contre lui, qu'un peuple n'est grand que s'il sait faire coïncider sa politique avec les intérêts généraux de l'humanité et que c'est en même temps là le meilleur moyen pour réussir... Il ne faudrait pas, dit-il, ériger en un progrès désormais acquis l'égoïsme national et l'impérialisme conquérant".

En effet, le nationalisme, considéré en lui-même, dans son développement logique, indépendant des aspirations plus ou moins droites et plus ou moins conscientes et voulues de ceux qui l'adoptent comme règle de leur politique, le nationalisme, par cela seul qu'il subordonne tout à l'intérêt, à l'égoïsme, est une doctrine fausse et immorale, un système funeste.

En séparant la politique et le droit de la morale, en subordonnant la morale à l'intérêt, le nationalisme revient au faux système moral de l'utilitarisme, qui n'est lui-même qu'un autre aspect de l'égoïsme. C'est à Kant, à Fichte, à Hegel, tous Boches authentiques, que l'on doit surtout cette absurde théorie de la séparation du droit d'avec la morale et d'avec le droit national, théorie qui trouve son complément dans l'établissement de la suprématie absolue de la nation, concrétisée dans l'Etat.

Aussi, si l'on veut voir la théorie nationaliste développée dans toute son ampleur, poussée logiquement jusqu'aux ultimes limites de son absurdité et de son immoralité, il faut entendre les nationalistes impérialistes allemands nous expliquer les prétentions qui se résument dans le cri du ralliement national : **L'Allemagne au-dessus de tout.**

Pour eux, le droit, droit international et droit naturel, la conscience, la vertu, l'honnêteté, les passions, la vengeance, jusqu'à la cruauté qui massacre les innocents, tout est nationalisé, tout devient également juste, également bon, par la nationalisation. Le bien de leur pays devient, pour eux, le bien de l'humanité, qui n'en doit pas connaître ni désirer d'autre ; le bien relatif de l'Allemagne devient le bien absolu du monde ; son bien par-

ticulier devient le bien universel. Dieu lui-même est nationalisé, le "vieux Dieu allemand" fait partie de la nation allemande.

Aussi la **Kultur** a bien la prétention de purifier les passions, de changer le mal en bien, en le nationalisant ; elle relève l'Allemand de tous ses vœux, de toutes ses obligations, elle lui invente une honnêteté à son usage particulier, selon que l'exige l'intérêt de la race. Aux yeux des Allemands conscients, la morale nationale justifie, commande même, l'invasion de la Belgique, avec ses massacres, ses déportations, ses exactions, tous ses crimes commis par ordre : ainsi le veut l'intérêt de la nation.

Monstrueux et **Kolossal** le nationalisme allemand reste pourtant vrai nationalisme, développant logiquement le faux principe commun à tout nationalisme : l'intérêt national dominant et dirigeant tout.

Aussi, dans tous les pays où il s'est affirmé, le nationalisme a-t-il soulevé de graves inquiétudes et de justes récriminations.

En Allemagne, pour ne mentionner qu'un auteur de premier ordre, le savant dominicain Weiss a signalé, avec autant d'érudition que de sens théologique, les erreurs fondamentales, les dangers sociaux et politiques de l'égoïsme national, du principe des nationalités. Il est revenu à plusieurs reprises sur cette question, particulièrement dans les 7ème et 8ème volumes de sa grande "Apologie du Christianisme", où il traite de la question sociale et de l'ordre social."

En Italie, le nationalisme de 1860 et du Risorgimento, qui s'inspirait surtout du principe des nationalités, fut dénoncé et combattu par la "Civitta Cattolica" et par le célèbre Père Taparelli, qui consacre à cette question plus de quarante pages, mises en appendice dans son grand cours de "Droit naturel".

Le nationalisme italien actuel, qui a pour organe l'"Idea nationale", et qui propage l'idéal de l'intérêt national avant tout, a vu se lever de nouveau contre lui, en septembre dernier, la grande revue catholique romaine, la "Civitta Cattolica", à laquelle a fait écho, en l'approuvant, l'organe officiel du Vatican, l'"Osservatore Romano".

Voici comment la grande revue des Jésuites italiens, publiée sous le contrôle particulier du Pape, résumait ses observations sur les responsabilités de la guerre :

La faute en retombera donc, qu'on ne s'y trompe pas, sur la **civilisation** sans Dieu, sur le **nationalisme** sans morale, sur le **patriotisme** sans religion. Ainsi, il ne paraîtra pas paradoxal de dire que le plus coupable est le plus fidèle à ses principes car la fidélité aux principes de la **Statolatrie**, aux directions de la philosophie et de la politique moderne, dédaigne toute autre considération de morale ou de droit vrai, et authentique, même de droit naturel et de droit international, d'où la fatalité, la nécessité vitale et inéluctable de la guerre, comme on le proclamait solennellement dans les colonnes de l'"Idea Nationale".....

La philosophie utilitaire et matérialiste de l'égoïsme, que l'on a voulu exclure des directions impératives de la vie individuelle et domestique, s'est trouvée ainsi placée comme le fondement, comme la règle de la vie des nations; on établit ainsi une **raison d'Etat** qui détermine le licite, constitue le droit, sans égard aux autres lois, naturelle ou divine, et l'on établit ainsi une condition de lutte permanente, la lutte pour la vie des nations, dans l'effort pour arracher au faible les plus grands avantages possibles. (2)

(2) Cité et approuvé par l'"Osservatore" du 20 septembre 1915. L'organe officiel du Vatican a traité à plusieurs reprises, l'an dernier, du nationalisme et de ses principes et toujours pour le combattre.

(Voir ce journal, Nos des 10, 12, 26 et 31 mars, 26 août et 20 septembre 1915.

Tel est le jugement porté par les deux organes les plus autorisés du Vatican, sur le nationalisme en général et sur le nationalisme italien en particulier.

Les nationalistes français, bien que leurs revendications politiques soient favorables à la religion et conformes aux principes les plus sûrs, malgré leurs sympathies sincères et admiratives pour l'Eglise, et bien qu'ils réduisent ainsi au minimum possible le danger de leur théorie, n'ont pu, cependant, éviter de soulever de justes récriminations sur leur principes de l'intérêt national, posé comme règle de pensée et de conduite.

Un philosophe érudit, qui ne paraît pourtant pas être catholique, M. Guy-Grand, l'auteur de la "Philosophie nationaliste", n'a pu s'empêcher de signaler l'illogisme et le danger de ce principe : "C'est ce qui explique, dit-il, que la tentative nationaliste soit vaine et nécessairement condamnée, qui veut isoler la politique de la morale ou de la religion et subordonner celle-ci à celle-là. C'est renverser l'ordre naturel des choses : ni le croyant, ni le moraliste ne subordonneront ce qui est au sommet de l'échelle à ce qui est au bas ou au milieu. . . Pas plus que l'égoïsme absolu n'est possible pour un individu, il n'est tenable pour une nation. . . Justifier le patriotisme par l'intérêt est le plus sûr moyen de le tuer".

Un écrivain des "Etudes", le R. P. Descoqs, malgré une réelle admiration pour l'œuvre de Maurras, n'a pu s'empêcher de déclarer : "Tant qu'on n'aura pas nettement affirmé le principe qui maintient pour l'homme public, fût-ce devant l'évidence du bien public, l'obligation rigoureuse de respecter toujours les lois supérieures de la morale, règnera pour les consciences la plus légitime des incertitudes".

C'est que le nationalisme, considéré en lui-même, dans son idée, n'est pas chrétien ; il est opposé au christianisme. Non seulement il se passe de Dieu et du surnaturel dans sa conception de l'ordre politique, ce qui est déjà énorme pour des chrétiens ; non seulement il s'abstient de soutenir les revendications de la religion chrétienne, si elles ne sont pas exigées par l'intérêt national, ce qui est déjà bien symptomatique ; mais son principe même est anti-chrétien. Par le nationalisme nous reveniennet les théories païennes de la race, par lesquelles tout étranger était ennemi. Entre les peuples comme entre les individus, l'égoïsme est, de sa nature, désorganisateur, diviseur, provocateur de rivalités, de luttes, d'injustices.

Entre ces deux extrêmes, l'exagération du patriotisme par l'égoïsme national qu'est le nationalisme, et l'affaiblissement ou la négation du patriotisme qu'est l'internationalisme, l'un et l'autre d'origine révolutionnaire, il faut maintenir et défendre le vrai patriotisme chrétien, fondé sur la loi et l'enseignement de Dieu, respectueux du droit. Ce vrai patriotisme admet qu'un peuple, comme un individu, naît avec des obligations indépendantes de sa volonté, et en contracte de nouvelles au cours de son existence. Ce juste patriotisme tient qu'il faut s'aimer soi-même comme nation, comme peuple, et qu'il faut sauvegarder par tous les moyens honnêtes ses justes droits et ses justes intérêts, mais ce patriotisme sain et ordonné réprouve l'égoïsme, l'utilitarisme, comme contraires à la morale et aux vrais intérêts du peuple. (*La Presse*, 26 août 1916).

Où allons-nous avec le Nationalisme ?

FAUSSE TACTIQUE

XI

Après avoir examiné sommairement ce que nous croyons les deux principes fondamentaux de la théorie nationaliste, telle que professée chez nous et en quelques autres pays : **la souveraineté du peuple**, à laquelle se rattache le principe des nationalités, **et l'égoïsme national**, il nous faut maintenant observer la tactique adoptée par les politiciens qui enseignent et pratiquent chez nous cette théorie.

Et, avant toute autre observation, il faut examiner un point qui, de lui-même, se rapporte autant, au moins, à la doctrine qu'à la tactique, mais que nous croyons plus charitable et même plus juste de rattacher ici à la tactique seulement : ce point, c'est celui des relations du nationalisme canadien avec la religion. Que les lecteurs, qui seraient portés, pour une raison ou pour une autre, à se méprendre sur le sens des mots, veuillent bien remarquer que nous ne parlons pas ici des nationalistes, ni pris individuellement, ni pris dans leur ensemble, mais du nationalisme. Il s'agit d'une doctrine, d'une théorie politique, d'une manière de penser et d'agir. C'est de cette théorie dont nous demandons : qu'est-elle, quelle est son attitude à l'égard de la religion ? Le nationalisme est-il un mouvement catholique ?

La question a son importance particulière, non seulement parce qu'on veut entraîner dans ce mouvement une partie du clergé et de la jeunesse catholique, mais plus encore par ce que les directeurs de ce mouvement entendent de diriger la conscience nationale d'un peuple catholique.

Or, voici, à ce sujet, deux déclarations très formelles et presque officielles :

Dans la brochure anglaise de M. Olivar Asselin, publiée en décembre 1909, "**A Quebec view of Canadian nationalism**", qui fut comme le manifeste de l'école, à l'usage des Canadiens de langue anglaise, on lit (p. 34) cette déclaration bien explicite : "**The nationalist policy in religious and racial matters does not admit of the superiority of any particular creed or race. It is human. It is just**".

M. Bourassa a fait une déclaration analogue, dans le "Devoir" du 30 janvier 1911, article **Le nationalisme et le clergé** :

"La doctrine nationaliste s'adresse aux Canadiens de toutes races et de toutes croyances religieuses, aux citoyens de toutes catégories, prêtres ou laïques. Elle ne touche à aucun dogme, à aucune matière de discipline religieuse ou ecclésiastique. Le seul point par où elle se rapproche du domaine religieux, c'est celui de l'enseignement : nous réclamons, comme citoyens et comme pères de famille, au nom de la Constitution canadienne, le maintien du régime confessionnel, pour tous les groupes du peuple canadien et le respect des droits de toutes les minorités,—des protestants de Québec comme des catholiques des provinces anglaises."

Dans ce double, mais concordant énoncé d'un même programme, qui n'a pas, que nous sachions, été modifié, tous les mots seraient à peser. Nous ne voulons pas nous y arrêter, pas même pour faire voir en quoi ils sonnent juste et en quoi ils sonnent faux. Mais il nous faut bien, cependant, constater que, d'après les expressions bien claires de cet énoncé, il n'y a rien de

confessionnel dans cette déclaration de MM. Asselin et Bourassa, rien qui soit plus catholique que protestant. Même sur le seul point qui se rapproche du domaine religieux, la confessionnalité de l'enseignement, c'est au nom de la Constitution seulement et pour toutes les religions également que M. Bourassa formule sa réclamation.

En conviant les catholiques et les protestants, les chrétiens et les juifs, le clergé et les laïques, à donner leur assentiment à la doctrine nationaliste, MM. Asselin et Bourassa ne les ont pas conviés pour les tromper, sur un terrain catholique d'apparence neutre ; ils les ont conviés sur un terrain réellement neutre, réellement aconfessionnel, au point de vue religieux.

Que cette tactique n'ait pas attiré les protestants et ait attiré des catholiques, voilà qui est déjà instructif ; voilà qui montre bien que la tactique nationaliste, qui proposait un tel programme, n'était pas plus habile, en tant qu'elle voulait attirer les protestants, qu'elle n'était sûre, en tant qu'elle enrôlait des catholiques en dehors de leurs cadres propres et naturels, mais voilà qui n'est cependant pas surprenant. Ce qui serait plus surprenant serait de constater que des catholiques instruits aient cru adhérer à un programme catholique en adhérant à un programme neutre, ou encore aient pensé que le programme deviendrait catholique avec le temps et qu'ainsi un programme, neutre d'abord, finirait par servir les vrais intérêts nationaux canadiens-français, qui ne sont pas séparables des intérêts catholiques.

Ils oubliaient donc que cette tactique des chefs nationalistes, disons-le à l'honneur de leur caractère, ne reposait pas sur une ruse, mais sur une doctrine, la vieille doctrine libérale, dans laquelle ces chefs avaient grandi, et qui subsiste toujours dans le nationalisme canadien ; ils oubliaient que le caractère de ces chefs, très indépendant envers l'autorité civile et même religieuse, est cependant très autoritaire envers les disciples dont ils veulent surtout se faire obéir.

D'ailleurs, s'ils veulent bien les examiner à la lumière de la froide raison, et non sous l'influence du préjugé national, contre lequel, disait De Maistre, le bon sens est inutile, les faits et les paroles dont se compose jusqu'ici la campagne nationaliste, leur feraient bien voir que le programme neutre initial du nationalisme a été suivi aussi fidèlement qu'il peut l'être par des catholiques, qui restent attachés par ailleurs à leur foi et à leur Eglise.

Nous demandons respectueusement aux plus zélés et aux plus catholiques des nationalistes de nous dire quand leurs chefs et leur presse ont protesté contre les attaques parties des rangs de leurs partisans et dirigées, quelquefois même brutalement, contre les personnes, les idées, les traditions de l'Eglise catholique ; quand, en général, ils ont pris la défense des principes catholiques et des droits de l'Eglise publiquement attaqués ou mis en question chez nous. Ni contre la franc-maçonnerie et son organe, ni contre la libre pensée et les principes révolutionnaires, ni contre les empiètements laïcisans de l'Etat sur l'éducation, ni contre les atteintes portées aux immunités ecclésiastiques, ni même contre l'alcoolisme, on ne les a vus faire campagne pour exposer et défendre la vérité catholique, travestie et attaquée, pour soutenir et défendre l'autorité catholique en obéissant à ses directions, pour revendiquer les droits de l'Eglise, pour rappeler les principes de la civilisation chrétienne et du catholicisme surnaturel, si nécessaire dans la vie publique d'un peuple chrétien, principes dont des intelligences

catholiques, non poussées par une funeste neutralité, ne peuvent faire habituellement ni persévérablement abstraction.

Sans doute, les chefs nationalistes et leur principal organe se sont faits les ardents défenseurs de quelques causes nationales liées aux intérêts catholiques, comme la grande cause de la langue française, ainsi que le demande l'intérêt national. Mais il ne faut pas oublier, à ce sujet, une condition importante de cette défense des intérêts nationaux et catholiques : pour rester liées à la religion et recevoir sa protection, il faut que nos causes nationales soient d'abord catholiques et ensuite nationales, et non pas nationales d'abord et catholiques ensuite. Il y a là plus qu'une question de mots et même plus qu'une question de sage tactique ; il y a une question d'ordre fondamentale, de vie nationale autant que de vie religieuse.

L'on est en train, en certains quartiers, de renverser cet ordre absolument nécessaire, en donnant plus de place et d'importance aux questions nationales qu'aux questions religieuses. C'est ruiner les premières plus encore que compromettre les secondes.

Si cette tactique, plus en harmonie avec les entraînements faciles de la ferveur patriotique, est en conformité avec le programme nationaliste, qui fait délibérément abstraction de toute attache confessionnelle, et donc de catholicisme, elle offre cependant un double danger et elle a ainsi un double tort : premièrement, elle nous compromet et fournit une arme redoutable à nos adversaires dans le monde religieux ; secondement, elle fausse chez nous des esprits plus passionnés que pondérés, qui finissent par croire que la défense de nos droits nationaux, de la langue française à l'école ontarienne, par exemple, est plus importante que la défense de la patrie et même de l'Eglise.

Si nous avons bonne souvenance, feu J.-P. Tardivel, le fondateur de la "Vérité", qui fut un catholique aussi clairvoyant que zélé, qui ne manqua de dévouement pour aucune cause nationale, mais qui mit toujours les intérêts catholiques au-dessus de tout, prédit à M. Bourassa, pour lequel il ne manquait ni d'admiration ni de sympathie, que son nationalisme serait un mouvement stérile et même dangereux, parce qu'il n'était pas franchement catholique, parce qu'il devait s'inspirer toujours du libéralisme doctrinaire obstiné de M. Bourassa lui-même.

Il nous resterait à signaler plusieurs autres aspects ou caractères de la tactique nationaliste, moins importants que celui que nous venons d'étudier un peu longuement.

Rapidement, mentionnons l'habitude de ne guère tenir compte des autorités constituées, religieuses ou civiles, (1) ni même des autorités sociales, pour faire plutôt appel aux instincts et aux revendications de la foule, à l'âme populaire, à l'éveil de la conscience nationale et même à un chimérique contrôle démocratique ; l'habitude encore du mépris dédaigneux et hautain, qui évite de discuter avec un adversaire, de citer ses paroles, mais qui tâche de l'accabler sous le sarcasme, l'ironie, sous les qualificatifs qui devront le rendre impopulaire, sous la pitié méprisante : celle-ci enveloppe parfois toute la race elle-même, trop coloniale et qui ne se nationalise pas assez vite.

Mentionnons, encore et enfin, l'habitude un peu allemande, dangereuse mais efficace auprès des gens qui aiment à se laisser suggestionner, qui porte

(1) Voir à ce propos l'appendice VI.

M. Bourassa et ses trop ressemblants disciples à vouloir tout conformer, les paroles et même les faits, à leurs propres concepts, à leurs propres théories.

C'est ainsi que M. Bourassa, parce qu'il ne voyait que le danger de l'impérialisme britannique, de l'anglo-saxonisme, s'est obstiné à nier le péril allemand, à l'effacer devant le péril anglais. C'est ainsi encore qu'il n'attache aucune importance au péril maçonique. C'est ainsi qu'il reste en sympathie avec les Irlandais du Canada, malgré tout ce qu'ils ont fait contre la cause nationale canadienne-française, parce qu'ils sont, eux aussi, d'une race nationaliste, anti-anglaise.

Très clairvoyant, et rusé même, pour essayer de tout ramener à son idée ou à sa passion nationaliste, M. Bourassa n'oublie qu'une chose, c'est d'y conformer aussi les événements, qui tiennent sa tactique en échec. Nous verrons, d'ailleurs, les résultats de celle-ci dans une prochaine communication. (*La Presse*, 2 septembre 1916).

Où allons-nous avec le Nationalisme ?

PREMIERS RESULTATS OBTENUS

XII

Il y a quelque quarante ans, on a examiné, dans le monde catholique canadien-français, l'opportunité d'adopter un programme de politique catholique, auquel auraient été invités à se rallier tous les catholiques canadiens. Le projet ne fut pas mis à exécution. On redouta les réactions qu'il eût pu provoquer. On reconnut cependant, même parmi ceux qui s'opposèrent à sa réalisation, que le projet avait du bon, de l'excellent même, comme idéal, comme thèse. Mais on ne le crut pas prudemment réalisable, à cause des rivalités, non seulement de religions, mais aussi de races, qui troublent la population de tout le Canada.

Quoi qu'il en soit, maintenant, de ce projet discuté et abandonné, on peut cependant dire, sans vouloir renouveler d'anciennes polémiques, qu'un parti catholique au Canada offrait plus d'avantages et présentait moins d'inconvénients qu'un parti nationaliste, surtout qu'un parti nationaliste canadien-français.

Sans doute, on peut prétendre que les rivalités de religions, éveillées par un parti catholique, sont aussi passionnantes et aussi troublantes que les rivalités de races, éveillées par un parti nationaliste. Peut-être. Ce qui est certain, c'est que les rivalités de races ne le sont pas moins et le deviennent davantage, à mesure que l'esprit religieux diminue, remplacé par l'égoïsme grandissant des nationalités ; ce qui est certain également, comme les faits l'ont prouvé, c'est que chez nous les rivalités de religions s'ajoutent aux rivalités de races. On ne peut exciter les unes sans susciter les autres.

Mais là ne s'arrêtent pas les données du problème que nous examinons, pour savoir si un parti catholique aurait eu moins d'inconvénients qu'un parti nationaliste. Il faut aussi voir qu'un parti catholique, vraiment catholique, eût eu d'abord pour lui la garantie et la sécurité de s'appuyer sur les principes de morale et de politique les plus vrais, les plus solides, les plus bienfaisants. Un parti catholique eût eu le contrôle, avec la part d'influen-

ce que ce contrôle eût nécessairement comporté, de la hiérarchie catholique, depuis le Pape jusqu'au plus humble curé. Ce parti catholique, dévoué à la sauvegarde de nos intérêts les plus essentiels, les plus véritablement nationaux, eût pu espérer la coopération et l'adhésion de tous les catholiques des divers rites et des diverses races qui existent au Canada.

Encore qu'il eût dû être vu sans grand enthousiasme par la métropole britannique, ce parti catholique eût été regardé avec moins de suspicion qu'un parti nationaliste, travaillant à affaiblir le lien colonial et même à nous détacher de l'Angleterre.

Tous ces avantages relatifs et toutes les autres raisons qui militaient en faveur d'un programme catholique, comportant l'essentiel de nos revendications nationales, ont cependant paru de moindre importance que les dangers de l'unification des forces et des influences anticatholiques, que l'on redoutait comme contre-coup et comme résultat fatal du groupement proposé des forces catholiques sur le terrain politique.

Or, ces dangers, augmentés de plusieurs autres et non compensés par les avantages mentionnés d'une politique vraiment catholique, devaient résulter d'une tentative de groupement imprudent des **seules forces canadiennes-françaises** sur le terrain politique,—surtout si on lui donnait une allure batailleuse et, finalement, antianglaise,—même si ce groupement était convoqué sur le terrain proclamé le plus largement canadien et le plus neutre au point de vue religieux.

En parlant ici des "seules forces canadiennes-françaises", nous savons bien, et nous l'avons dit dans une précédente communication que les intentions des fondateurs de notre école nationaliste ne se bornaient pas là, mais nous savons aussi, et on aurait dû le prévoir, que les résultats ne sont pas allés au-delà. Malgré son invitation aux Canadiens d'autres langues et d'autres origines, l'école nationaliste n'a vu venir à elle, pour persévérer un peu, que des Canadiens-français, une faible partie des Canadiens-français.

Ainsi constitué, avec des effectifs beaucoup plus restreints que n'en aurait groupé le programme catholique, le groupe nationaliste a vu tout de même se lever contre lui, tant à cause de ses réclamations, justes pour une bonne part, qu'à cause du ton belliqueux dont il les formulait, toutes ou presque toutes les oppositions antifrANÇAISES.

Par ailleurs, les catholiques notoires qu'il comptait dans ses tout premiers rangs l'ont préservé, il est vrai, des sympathies des radicaux et des maçons, qui n'ont guère eu pourtant à se plaindre de lui; mais ils n'ont pu cependant lui attirer l'adhésion du clergé et des fidèles, considérés comme tels, dans leur ensemble.

Si le nationalisme a pu avoir la sympathie effective de certains membres du clergé et de plusieurs catholiques, attirés par celles de ses revendications qui sont justes, par le talent incontesté de quelques-uns de ses propagateurs, et aussi par les passions généreuses mais dangereuses, auxquelles il faisait appel, il n'a pas eu et il ne pouvait pas avoir l'appui et l'assentiment de l'Eglise, dont il se déclarait d'ailleurs indépendant, en tant que groupement politique. Pas besoin d'ajouter qu'à ce dernier point de vue, le groupement nationaliste a toujours éveillé quelques inquiétudes.

Pas besoin de dire non plus qu'il fut combattu par les deux partis politiques, auxquels il a fait bruyamment la guerre.

Le nationalisme se trouve ainsi avoir divisé les forces canadiennes-françaises et catholiques, en ayant essayé leur groupement en dehors du terrain catholique, en dehors de la juridiction des chefs autorisés de l'Eglise.

Il eût bien fait, certes, de combattre l'esprit de parti existant, de continuer le mouvement de libération déjà commencé, qui rendait à l'élite catholique une plus grande indépendance vis-à-vis des partis politiques, mais cette libération ne pouvait se faire que sous la direction des chefs religieux, sur le terrain des principes catholiques, en dehors duquel se cantonnait la tactique nationaliste. Elle ne pouvait pas se faire par les passions, même nationales, auxquelles le nationalisme fait le plus souvent appel, parce qu'elles sont, de leur nature, trop mouvantes et trop aveugles. Elle ne pouvait pas se faire en substituant au fanatisme de l'esprit de parti, un autre fanatisme non moins passionné, non moins aveuglant, qui ne le cède en rien à l'esprit de parti, dans ses enthousiasmes, dans ses haines, dans son exclusivisme de toute autorité et de toute influence ne concordant pas avec celles du grand chef de l'école.

Malgré qu'elle n'ait réussi à grouper qu'une minorité très faible de Canadiens-français, et bien quelle soit, non seulement indépendante de l'Eglise, mais qu'elle lui soit assez souvent opposée, l'école nationaliste s'est trouvée cependant à compromettre la race canadienne-française et son clergé aux yeux de nos adversaires du Canada, aux yeux aussi des pays étrangers, qui sont portés à nous juger tous d'après ceux d'entre nous qui posent, avec plus d'éclat que de vérité, en porte-parole de la race et de la religion.

Dans beaucoup de nos provinces anglaises, aux Etats-Unis, en Angleterre, en France, en Belgique, en Italie, et même en Allemagne, où nos nationalistes sont cités avec plaisir, on nous a tous jugés, bien malheureusement pour nous, d'après les déclamations antianglaises et les outrances nationalistes d'un certain Bourassa et de sa petite école. C'est là une erreur de jugement un peu grossière, dont la responsabilité ne retombe pas seulement sur les chefs nationalistes, mais sur deux autres fanatismes.

Il ne faut pas, en effet, oublier que le fanatisme de certains protestants, genre orangiste, ne demandait pas mieux que de pouvoir mettre au compte de toute la race française catholique et de son clergé, l'attitude aussi injuste qu'impolitique, aussi blessante pour les Anglais que pénible pour les Français, tenue par l'école nationaliste et surtout par son chef, depuis le commencement de la guerre.

Il faut aussi confesser une autre misère, issue d'un autre fanatisme : celui de certains catholiques et même de certains prêtres et religieux, qui, emportés par des sentiments en partie louables, se sont lancés ouvertement et bien imprudemment dans un mouvement politique, mouvement odieux à nos compatriotes anglais et à toute la métropole britannique, où les entraînait un chef plus passionné qu'équilibré, un chef qui marchait à l'encontre des directions données par les évêques, et tout particulièrement par son archevêque, celui-ci grossièrement injurié par quelques adeptes de l'école nationaliste pour sa loyauté envers l'autorité britannique. Triste et inquiétante attitude, que nous expierons chèrement et qui montre combien sont sages les directions de l'Eglise, qui ordonne au clergé séculier et régulier de ne s'avancer sur le terrain politique qu'à la suite et d'après les instructions des évêques ; attitude qui montre aussi combien il est dangereux d'obéir aux passions nationales, si facilement excitables, et, ici, si habilement exploitées, sans les contrôler par une raison éclairée et par la direction

d'une sage et clairvoyante autorité, une autorité dont la science des principes égale la prudence, l'autorité de notre épiscopat.

Pour avoir méconnu les directions de cette sage et indiscutable autorité, qui a parlé clairement, à plusieurs reprises, et encore tout récemment, à Québec comme à Montréal, par les voix autorisées du cardinal Bégin et de Mgr Bruchési ; pour avoir voulu associer à la juste cause canadienne-française l'injuste et irritante opposition de M. Bourassa à toute collaboration onéreuse du Canada avec l'Angleterre, dans la présente guerre ; pour avoir voulu séparer nos intérêts nationaux de ceux de nos alliés juridiques et naturels ; pour avoir voulu suivre un chef dont la parole passionnée est entraînante, mais dont les principes, plutôt incertains, sont en partie erronés, un chef dont l'érudition brillante ne constitue qu'une science fragile et fragmentaire, la bruyante minorité nationaliste a compromis gravement, en voulant la servir à sa seule façon, la cause nationale et la cause religieuse.

Les turbulents ennemis du recrutement à Montréal ont fait de naturelles ovations à M. Bourassa ; non moins naturellement, ses articles sont traduits et loués par les Allemands d'Europe et d'Amérique ; Casement et ses complices, payés par l'Allemagne, peuvent lui voter des remerciements pour ses sympathies, quelques jeunesses peuvent trouver qu'il fait bien de taper sur les anglais ; mais il y a encore d'autres résultats de l'éloquence du chef et de la turbulente ferveur des disciples.

Jamais, depuis cinquante ans, les haines de races et les rivalités anticaltholiques n'ont été, au Canada, aussi aigues, aussi troublantes ; jamais les menaces n'ont été aussi ouvertes et aussi générales contre nous ; jamais, dans la presse anglaise du Canada et des Etats-Unis, les Canadiens-français n'ont été aussi injuriés, aussi méprisés, aussi tenus en suspicion avec leur clergé, pour l'attitude des nationalistes dans la présente guerre, qu'on impute sans distinction à tous ceux de notre race.

Je sais bien que nos ennemis exagèrent considérablement, par passion et par ignorance, l'importance et les torts du mouvement nationaliste. Mais il faut bien aussi, de notre côté, nous rendre à l'évidence des faits suivants, malheureusement trop connus.

Depuis le commencement de la guerre, les attaques lancées à jets presque continus par M. Bourassa ont été sans doute dirigés, pour une bonne part, contre ses propres compatriotes, "politiciens de camelotte", affligés de colonialisme servile ou d'impérialisme avili, qui s'obstinent à ne pas ouvrir les yeux à la lumière nationaliste ; mais ces attaques, ouvertes ou voilées, ont visé aussi bien fréquemment les Anglais et l'Angleterre. Par ailleurs, la cause des Alliés, qui est pourtant la nôtre à plus d'un bon titre, n'a reçu de lui ni encouragement ni sympathies, et la barbarie allemande n'a soulevé aucune de ses colériques indignations. Il consent à ce que l'impérialisme allemand soit humilié, mais à condition que l'Angleterre et la Russie le soient également.

Aussi, si les Allemands ont raison d'être contents de M. Bourassa et de quelques-uns de ses disciples, les Anglais ont aussi raison de s'indigner contre ce nationalisme, qui ne les ménage pas, et qui a justement choisi, pour accentuer ses tendances séparatistes, pour afficher son égoïsme, le moment où l'Angleterre et la France, loyalement unies, luttent ensemble héroïquement pour sauver leur existence et l'avenir de la civilisation.

En France et en Belgique, partout où l'attitude de M. Bourassa et de son groupe a été connue, elle a provoqué un étonnement douloureux, heureuse-

ment atténué par l'héroïsme de nos soldats et par l'attitude, mieux connue en France qu'en Angleterre, de notre épiscopat, de nos hommes politiques, de nos journaux, de l'ensemble de notre peuple. Mais il reste tout de même au cœur des Français une blessure profonde et difficile à guérir, d'avoir vu dans cette guerre décisive, où le prestige et même l'existence de l'âme française est en jeu, des Canadiens-français séparer leur cause, par égoïsme de clan, de la grande cause française, unie encore à celle de toute l'humanité. Au moment où tous les vrais Français de là-bas donnent sans compter pour cette cause, qui est bien aussi la nôtre, leur or, leur sang, leur vie, le cœur de plusieurs d'entre eux a éprouvé et a manifesté un sentiment de tristesse mêlé de dégoût, en voyant des Canadiens, qui se prétendent encore Français, mettre la cause de la France et de ses alliés sur le même pied que celle de l'Allemagne barbare, se désintéresser apparemment de l'une et de l'autre, pour détacher de l'Angleterre et de la France, sous prétexte de griefs locaux, les alliés naturels et obligés sur lesquels nos deux mères-patries devaient compter.

Et il n'y a pas qu'au Canada, qu'aux Etats-Unis, qu'en Angleterre, qu'en France et en Belgique, que ce nationalisme étroit nous ait ainsi fait haïr, soupçonner, mépriser. A Rome même, où une bonne part de nos intérêts sont mis en question, les exagérations et les égoïsmes antianglais et antichrétiens du nationalisme, habilement exploités contre nous tous, ont nui et nuiront encore à notre cause, en fournissant de bonnes armes à nos adversaires et à nos ennemis. Que ceux qui en douteraient, parce qu'insuffisamment renseignés, réfléchissent un peu sur certaines mesures et certaines directions émanées, en ces derniers mois, de la curie romaine, au sujet des affaires canadiennes.

Partout ainsi, notre nationalisme passionné et égoïste, d'autant plus maladroit et compromettant, qu'il est plus bruyant et plus naïvement suffisant dans ses paroles et dans ses actes, nous fait voir sous un jour odieux, nous prépare des jours de peine et d'humiliation.

Et tels sont, pour le moment, les plus clairs résultats de la campagne nationaliste.

Pour apprendre aux Canadiens à défendre leurs droits, ce qui est excellent, M. Bourassa les a exposés, ce qui est injustifiable, à de nouvelles divisions, à de nouvelles haines, à de nouvelles persécutions, en les privant de leurs meilleurs alliés.

Il est donc temps et grand temps que tous les patriotes clairvoyants, capables de regarder et de comprendre ce qui se passe dans le monde, crient casse-cou à ce brillant mais inconsidéré mouvement d'aberration nationale.

Il faut reprendre la voie large et sûre de nos traditions de vrai patriotisme, que nous tâcherons d'étudier dans une prochaine et dernière communication. (*La Presse*, 16 septembre 1916).

Où allons-nous ? La voie à suivre ?

LE VRAI PATRIOTISME CANADIEN

XIII

Nous voici arrivé au terme de cette série de questions et de réponses, simplement esquissées, touchant le problème actuel, très grave et très compliqué, de nos destinées comme race canadienne-française. Nous n'avons pas eu l'intention, trop audacieuse, ni nous n'avons l'illusion, trop naïve, de traiter la question un peu au complet : nous attendons au contraire que d'autres patriotes, plus autorisés et plus savants, approfondissent davantage le sujet et l'éclairent plus puissamment.

Le peu que nous avons fait témoigne au moins du désir qui nous anime, avec bien d'autres, de voir étudier sous ses divers aspects, à la lumière de principes sûrs, le problème de notre devoir national, à l'heure présente. Nous avons cru que l'importance du sujet valait la peine et même faisait un devoir de l'aborder franchement. Non moins franchement nous avons cru devoir opposer de sérieuses raisons, pour le bien de notre peuple, à certain entraînement nationaliste, qui nous paraît de plus en plus dangereux, à mesure que nous en étudions mieux la nature et que nous en voyons plus clairement les résultats.

Cette opposition, quelque calme et raisonnée que nous ayons essayé de la présenter, n'a pas dû, naturellement, plaire à tout le monde, mais l'âge et l'expérience nous ont appris qu'il faut souvent renoncer à plaire à tout le monde, pour être utile à tous. D'ailleurs, les encouragements ne nous ont pas manqué, ni à nous ni au grand journal, qui nous a aimablement prêté une tribune libre dans ses colonnes. Ces encouragements nous sont venus de tous les côtés, de tous les partis, même de nos frères des États-Unis, toujours intéressés à nos destinées, mais moins emportés que nous—plus impartiaux, par conséquent—par les courants et les passions politiques du Canada.

Aux États-Unis comme au Canada, on a compris et on a approuvé que nous ne voulions ni de l'indépendance ni de l'annexion, que nous voulions, au contraire, le maintien de la Confédération actuelle, avec tous les avantages et les devoirs qu'elle comporte, sans pour cela nous jeter dans l'impérialisme en demandant une représentation permanente dans les conseils impériaux, comme le réclament imprudemment certains nationalistes.

Sur les principes de ces derniers, qui sont à base de souveraineté du peuple et d'égoïsme national particulariste, sur leurs qualités personnelles et leurs justes revendications, comme sur leur inopportune et irritante attitude, sur leur fausse tactique et les déplorables résultats de leur campagne, nous nous sommes étendu un peu plus longuement. L'actualité du sujet et, plus encore, les dangers que nous fait courir ce mouvement, plus passionné que réfléchi, nous ont engagé à y insister davantage.

Comme nous trouvons que nos chefs religieux et politiques ont, en somme, bien fait, étant donné les circonstances, de ne pas embrigader les forces catholiques dans les cadres d'un parti politique même catholique, ainsi et à fortiori nous déplorons, étant toujours données ces mêmes circonstances,

la création d'une école qui est bien aussi un parti, de nationalisme bruyant et passionné, dont nous n'avions pas réellement besoin, et qui, sans être catholique, nous expose sans profits appréciables à tous les périls et à toutes les réactions persécutrices qu'eût occasionnés un groupement catholique.

Quoi qu'il en soit des autres pays, plus homogènes que le nôtre et indépendants, nous ne croyons pas qu'il puisse se former chez nous, et moins encore chez les Canadiens-français que chez les Canadiens-anglais, un parti ou une école de nationalisme véritable et viable. La nationalité canadienne est encore trop instable. Comme nous ne sommes pas mûrs pour l'indépendance, qui pourrait tourner vite en désastre national, comme il serait aussi criminel qu'impolitique d'y tendre actuellement ; comme tout mouvement d'indépendance, s'il s'en produit jamais, ce que nous n'entrevoions ni ne désirons, ne devra être ni suscité, ni même encouragé par les Canadiens-français ; ainsi, un parti nationaliste canadien-français, qu'il soit confessionnel ou qu'il ne le soit pas, ne peut être que désastreux pour nous.

* * *

— Mais dira-t-on, n'est-il donc pas permis ni possible de défendre ses droits naturels et ses droits acquis contre d'injustes empiètements, de revendiquer la réalisation des légitimes aspirations d'un peuple ou d'une race ?— Oui, tout cela est permis, encore qu'inégalement, mais à condition de respecter la justice et les droits acquis, à condition de n'employer que des moyens honnêtes, à condition de n'adhérer à aucun faux principe, à aucune théorie subversive ; à condition d'agir avec prudence et modération.

Pour aimer son pays et sa race, pour accomplir tout son devoir envers la patrie, il n'est pas besoin d'être nationaliste, il suffit, aujourd'hui encore comme toujours, d'être vraiment et simplement patriote. Le patriotisme, qui est un devoir et une vertu, c'est l'amour de la patrie, le dévouement à ses intérêts, ceux-ci étant compris et servis selon la règle de morale politique posée par saint Thomas : les fins utiles des sociétés temporelles se subordonnent nécessairement à leurs fins honnêtes.

Mais qu'est-ce, au juste, que la **patrie** ? Il importe de s'en faire une idée exacte, car la confusion serait ici très dangereuse, parce que fondamentale. "De nos jours, disait le distingué Père Schwalm, la notion de la **patrie** et du **patriotisme** semble avoir été livrée aux divagations sentimentales de la rhétorique, profane ou sacrée. On en dit tout, excepté ce qu'elle est".

La patrie, ce n'est pas, comme le veulent les Allemands, la race s'étendant et prenant possession de tout ce qu'elle désire pour son développement et son bien-être. Ce n'est pas non plus, selon la juste remarque d'un vieux juriste, une étendue de terre ni une réunion d'hommes quelconques. La patrie n'est pas seulement une entité géographique, ni une entité ethnique, mais elle est aussi et surtout une entité juridique, et c'est ce qu'on oublie, trop, à notre époque de sentiments forts et de raison faible.

Aux siècles passés, qui furent des époques de bon sens et de forte doctrine, on ne concevait pas la patrie en faisant abstraction de la société civile, qui en est l'élément principal, qui en est comme l'âme et l'armature. Ainsi, après avoir parlé de l'amour et des obligations que l'on doit à ses concitoyens, à sa patrie, à son pays, Bossuet conclut ainsi : "Quiconque donc n'aime pas la société civile dont il fait partie, c'est-à-dire l'Etat où il est né, est ennemi de lui-même et de tout le genre humain". Lorsque les auteurs de

cette grande époque traitent des devoirs de l'homme et du citoyen envers sa patrie, c'est surtout des devoirs de ceux qui commandent et de ceux qui obéissent qu'ils nous entretiennent, et c'est à la lumière du quatrième commandement de Dieu qu'ils traitent de ces devoirs.

Le comte de Maistre ne pense pas autrement que Bossuet, sur ce point, et il dit même plus explicitement, pour renverser le sophisme que l'on élevait de son temps sur les notions vagues et déclamatoires de la patrie et du patriotisme : " La **patrie** d'un homme est le pays entier soumis à la domination de son souverain quel qu'il soit. Les sous-divisiones de ce pays peuvent encore former dans un sens plus restreint des **patries** particulières, mais dont les intérêts, subordonnés au bien général, ne peuvent nuire à la **patrie** universelle, ni gêner l'exercice de la souveraineté ; autrement, il n'y a plus de gouvernement ".

Le même génie clair et vigoureux dit ailleurs, non moins catégoriquement : " Lorsqu'on considère un certain lieu de l'univers par rapport seulement à sa position géographique et à sa nature physique, on l'appelle **pays**. Mais lorsqu'on vient à considérer cette même région dans son rapport avec l'homme qui la possède et qui a droit d'y habiter, ou encore dans les rapports, d'un côté, de puissance et de protection, et, de l'autre, d'obéissance et de services qui unissent le sujet et le souverain quelconque, alors elle s'appelle **patrie** ".

A la lumière de ces enseignements si hautement autorisés, on voit déjà qu'il n'est pas nécessaire d'être impérialiste, mais qu'il suffit de connaître les réalités existantes, pour admettre et comprendre que le patriotisme canadien ne doit pas se borner aux choses et aux personnes de la province ou même du Dominion, mais doit embrasser, dans l'ordre raisonnable de la justice et de la charité, toute la société constituée sous l'autorité de la souveraineté britannique, de telle façon que les " patries particulières " restent unies, en communion de vie, d'action et d'intérêts avec la " patrie universelle " ; " autrement il n'y aurait plus de gouvernement ".

Tant que le Canada est territoire britannique, tant que nous sommes sujets du roi d'Angleterre, quelle que soit l'indépendance partielle ou même hyperbolique dont les orateurs nous fassent compliment, il est de l'essence du patriotisme canadien d'être lui aussi britannique, d'être attaché et dévoué à la société civile souveraine dont nous relevons.

N'oublions pas et ne méconnaissions pas la réalité des situations et des faits.

Nous ne sommes pas, d'ailleurs, seulement une colonie juridiquement britannique, mais nous sommes, au point de vue ethnique, une colonie dont la population est en majorité anglaise, attachée à la cause de l'Angleterre et de ses alliés, attachée aussi au lien colonial. N'oublions donc pas que l'autorité indiscutée du gouvernement canadien, à l'unanimité des deux Chambres, a décidé, comme elle en avait bien le droit, que le Canada coopérerait dans la guerre avec sa métropole, en hommes et en argent. Dans ces conditions de droits et de faits, le mouvement qui s'oppose à la volonté de l'autorité canadienne autant qu'aux vœux et aux droits de l'Angleterre, est-il encore légitime est-il sage ? est-il prudent ? A quoi tend ce mouvement, après la décision du Parlement canadien ? A qui peut-il profiter en entravant l'action de l'autorité ? Probablement, certainement même, aux ennemis ; mais, sûrement, pas à notre race.

Notre race, nous ne l'oublions pas, ne constitue qu'une minorité dans la population du Canada. Cette minorité a des droits et elle doit les conserver précieusement. Mais, justement parce qu'elle doit conserver et défendre ses droits, cette minorité ne doit pas dépenser inutilement ses forces en luttes inutiles et incessantes contre des décisions irrévocables ; elle ne doit pas surtout les dépenser dans des luttes désastreuses, en provoquant contre nous des forces bien supérieures, par des offensives aussi perfides qu'irritantes, aussi maladroites qu'inexcusables, contre la majorité anglaise et contre toute l'Angleterre. La passion qui inspire pareille conduite n'est pas seulement aveugle, elle est fatale à toute la race ; elle sacrifie nos intérêts à ses haines et à son orgueil.

Sachons défendre énergiquement nos droits et soyons fiers, comme Canadiens et plus encore comme catholiques, de notre histoire, de nos traditions, de notre langue, de notre foi surtout, qui perfectionne toute notre vie intellectuelle et morale, mais ne soyons ni provoquants, ni arrogants, ni méprisants ; le vrai patriotisme, on l'a dit, et répété avec vérité, " n'est ni agressif ni querelleur ".

Le vrai patriotisme canadien est loyal envers la souveraineté britannique, il est sagement dévoué et au Canada et à l'Angleterre ; il ne cherche pas à s'isoler par égoïsme, mais il cherche, au contraire, à se faire des amis et des alliés ; il ne rebute pas les sympathies qui viennent à lui, il les attire et s'en montre reconnaissant.

* * *

Ajoutons, en terminant, que notre patriotisme doit être fondé sur les principes chrétiens ; il doit s'inspirer de la loi de Dieu, positivement et constamment. C'est Dieu qui a sauvé notre race, parce qu'elle lui est restée indissolublement attachée par-dessus tout : par-dessus les avantages matériels, par-dessus les sympathies et les antipathies de races, par-dessus les griefs que nous avons eus envers les représentants de l'autorité.

Ce serait méconnaître singulièrement nos destinées et notre histoire que de ne pas nous rappeler les conditions providentielles et merveilleuses de notre conservation et de notre survivance. Pour nous, comme pour nos frères aînés de France, le christianisme catholique s'est tellement trouvé mêlé, heureusement, à toute notre histoire, qu'il reste toujours la condition la plus nécessaire de notre existence nationale.

D'ailleurs, la religion est nécessaire à tout vrai patriotisme. C'est elle qui l'inspire et c'est elle aussi qui le modère.

Redoutons le patriotisme qui s'émancipe de la religion et de la direction de l'Eglise. Craignons de tomber ou de nous enfoncer davantage dans la faute signalée par un grand catholique, Charles Périn : " Parvenus à l'unité nationale et au plein exercice du droit politique, les hommes sont portés à croire qu'ils peuvent, dans la vie sociale, faire tout par eux seuls, et ils essayent de mettre la politique à la place de la religion. L'homme du dix-neuvième siècle est si sûr de lui-même, qu'il s' imagine pouvoir, sans inconvénient, se passer de toute autorité surnaturelle. Il se persuade qu'il est libre lorsqu'il refuse de s'humilier devant Dieu, et il ne soupçonne pas que c'est au moment où il se vante d'être affranchi qu'il est le plus durement asservi ".

Il y a, en effet, un patriotisme païen, fait d'orgueil et d'égoïsme, qui met au-dessus de tout les aspirations et les intérêts de la nation. Ce fut le patriotisme tyrannique des républiques grecque et romaine, que l'on vit revivre avec terreur, aux jours de la Révolution.

"La religion chrétienne, dit le savant auteur des "Institutes de droit naturel", honorées d'un bref de Pie IX, en recommandant une charité universelle, adoucit le patriotisme farouche, et le releva en même temps par des aspirations plus généreuses. Toutefois, les chrétiens eux-mêmes ont à se garder d'un faux patriotisme, qui consiste moins à se dévouer pour le service de son pays qu'à l'exalter indiscrètement et à l'élever au-dessus de tout avec une jactance inspirée par l'orgueil et l'égoïsme. C'est un point digne de remarque, que l'orgueil national se développe chez les peuples à mesure que l'égoïsme y étouffe davantage l'esprit de sacrifice et de dévouement au bien commun".

Pour nous, comme pour la France chrétienne, notre mère-patrie, restée notre meilleur modèle dans le bien, notre patriotisme et notre patrie elle-même, en tant que canadienne-française, n'existeront qu'à la condition que nous restions chrétiens et catholiques dans toute notre vie, dans notre vie publique comme dans notre vie privée. "Le patriotisme intégral, a dit Veuillot, le patriotisme de l'esprit et du cœur, celui qui résiste à tout et que n'atteignent ni le temps ni le sang, le patriotisme éternel sera catholique, ou tout sera fini".

Notre patriotisme doit réaliser le divin précepte : "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît". Autrement, notre patriotisme se fausse et nous expose à notre perte. Dieu nous est absolument nécessaire pour continuer le "miracle canadien".

* * *

Post-scriptum. — Depuis que ce dernier article a été écrit, deux faits nouveaux sont venus confirmer ce que nous avons dit des principes du nationalisme canadien et de la manière dont M. Bourassa insuffle ses passions à ses partisans.

M. Lamarche, ex-député de Nicolet, a renouvelé et confirmé son adhésion au faux principe révolutionnaire de la **souveraineté du peuple**, qui est à la base du nationalisme de M. Bourassa. "**A tout évènement, pour ce qui me concerne,** ", a dit M. Lamarche, ce que MM. Bourassa et Lavergne iront soutenir à Nicolet, **audessus du Parlement du Canada, audessus même du Parlement Impérial, je reconnais la souveraineté du peuple**".

C'est bien explicite, bien clair. C'est le premier fait.

Voici le second :

A la suite d'un long article sophistique et perfide, où il exploite cauteleusement les paroles du Pape en faveur de la paix, en même temps qu'il attise le feu de sa haine atavique et malade contre l'Angleterre, M. Bourassa ajoute en note aux paroles de Benoît XV, invitant à "peser avec une conscience sereine les droits et les justes aspirations des peuples", cette minuscule algarade, bonne à retenir : "On voit que le Pape et son secrétaire d'Etat sont fortement teintés d'hérésie nationaliste. Avis au royaume théologique impérialiste qui a transporté ses censures intégralement bleues

des colonnes de l'ancienne " Action Sociale " aux petites annonces de la " Presse ".

Qu'y a-t-il d'impérialiste ou de bleu dans nos communications ? En quoi l' " ancienne " Action Sociale " y est-elle concernée ? Le directeur du " Devoir " est bien incapable de le dire. Il doit même savoir qu'il n'en est rien. Mais il croit que l'intérêt nationaliste, l'intérêt du parti, exige que ceux qui lui refusent leur adhésion passent pour impérialistes, bleus ou rouges, selon le moment. Comme à ses amis les Allemands, cette raison d'intérêt lui suffit.

M. Bourassa aurait posé plus en beau si, ne voulant pas exposer ses théories aux éclaircissements compromettants d'une discussion de principes, il avait affecté un beau dédain silencieux pour ce qu'il appelle, dans un style emprunté de l'anticléricalisme, nos **censures**. Mais il n'a pu résister au penchant de sa nature plus emportée que réfléchie, et il vient de lui-même confirmer ce que nous avons dit, qu'il remplace trop souvent les raisons et la science, qui lui manquent, par les invectives et les sarcasmes, qu'il a en abondance.

Il estime probablement que cela est bien suffisant pour ses lecteurs et ses partisans, et que ceux-ci auront d'autant plus foi en lui qu'ils en recevront moins de raisons. Mais tout le monde n'a pas ce fanatisme aveugle, fait surtout de passion. Les gens de calme raison, et il s'en trouve encore parmi les admirateurs modérés du chef nationaliste, trouveront probablement que ces aménités trahissent un état nerveux, plutôt inquiétant, devant une discussion qui a été habituellement bienveillante et qui n'a jamais manqué de courtoisie requise entre gens d'éducation honnête.

Ce petit mouvement rageur et amusant du Jupiter nationaliste n'est pas cependant pour nous offenser ni nous déplaire ; bien au contraire : nous avons donc touché juste au point sensible, qui n'est pas, il est vrai, difficile à trouver. Il aide d'ailleurs, lui aussi, à bien connaître l'un des hommes de chez nous les plus dangereux à l'heure présente — parce qu'il reste doué de belles qualités, malheureusement dominées par un idéal faux et par des passions contagieuses d'orgueil et de haine — qui s'efforcent d'entraîner les Canadiens-français hors de leurs voies traditionnelles, dans les sentiers révolutionnaires.

Que tous les bons patriotes canadiens-français qui suivent encore trop aveuglément cet homme, ouvrent bien les yeux et se demandent, en face des périls intérieurs et extérieurs qui nous entourent : Où allons-nous ? Il est grand temps de le savoir.

Appendices

APPENDICE I

1. Lettre de M. Bourassa, à M. Hodent, publiée dans le "Devoir" du 17 juin 1916.

Comme cette lettre résume assez bien les ressentiments et les erreurs juridiques de M. Bourassa, nous la donnons en entier en soulignant les points les plus importants :

Montréal, 9 juin 1916.
Monsieur Maurice Hodent,
55, Avenue Bugcaud,
Paris,
France.

Cher Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre du 25 mai et l'intéressante étude que vous avez bien voulu consacrer à mes conférences.

Je m'explique très bien l'impression pénible que vous avez éprouvée. Ne perdez pas de vue deux faits essentiels qui m'ont guidé dans la préparation de ces conférences et qui expliquent l'attitude générale des nationalistes canadiens sur la guerre.

Les Français envisagent avant tout la situation de la France. C'est naturel ; c'est leur devoir. A leurs yeux, la guerre est surtout une guerre franco-allemande, dont la cause principale est la rivalité de l'Allemagne et de la France et la conséquence de la conquête de 1870. Leur objet immédiat et presque exclusif est d'en finir une bonne fois avec l'Allemagne afin de mettre la France à l'abri de toute agression future.

Si la réalité de la situation était aussi simple que cela, et que seules la France et l'Allemagne fussent en guerre, le point de vue français serait à peu près le nôtre. Nous ne serions pas éloignés de croire, comme vous, que la "civilisation" et la "barbarie" sont aux prises ; ou, du moins, ferions-nous des vœux unanimes pour le triomphe de celle des deux civilisations qui répond le mieux à nos instincts ataviques, à nos mœurs, à nos aspirations, et qui appelle davantage nos sympathies. Encore, ne faudrait-il pas oublier que, depuis la Révolution, la pensée et l'action de la France ont souvent heurté nos principes et nos opinions, et même affecté nos intérêts nationaux.

Mais la situation est loin d'être aussi simple que cela. Ce n'est pas seulement la France et l'Allemagne qui se battent : c'est toute l'Europe. L'écrasement de l'Allemagne ne voudrait pas dire seule-

ment le triomphe de la France, mais aussi celui de la Russie et de l'Angleterre. Nous ne sommes pas encore prêts à reconnaître que la "civilisation" moscovite est notablement supérieure à la "barbarie" germanique. Mais ce qui nous touche de plus près, c'est le rôle de l'Angleterre dans la guerre.

Nous savons trop à quoi nous en tenir, nous, sur la pensée inspiratrice de la politique impériale anglaise, sur ses tendances et ses procédés, pour ne pas nous rebiffer contre toutes les phrases à effet sur la civilisation, la liberté des peuples et le respect des traités, lorsque ces phrases nous sont débitées par des bouches anglaises. Comment l'Empire britannique s'est-il édifié ? Par la conquête et la spoliation, par le mépris des traités, du droit des gens et de la liberté des peuples.

Au moment même où l'Angleterre combat pour la liberté des Belges et des Serbes, elle continue à faire peser sur l'Irlande sa domination tyrannique et noie dans le sang un soulèvement tout aussi légitime que la résistance des Alsaciens, des Polonais ou des Danois à la domination prussienne.

Pendant près d'un siècle après la conquête, nous avons subi, nous aussi, tous les effets de la "civilisation" britannique—sans que jamais, soit dit en passant, la France ait songé à nous venir en aide. De guerre lasse, et grâce à des circonstances extérieures, absolument indépendantes de sa volonté, l'Angleterre a fini par nous laisser tranquilles ; mais alors, c'est aux assauts périodiques de la majorité anglo-canadienne qu'il nous a fallu résister. Encore aujourd'hui, la langue et la civilisation françaises sont en butte, dans plusieurs des provinces anglaises du Canada, à une persécution sauvage et stupide. Les garanties les plus formelles du pacte fédéral sont impudemment méconnues par les Anglo-Canadiens. Comment peut-on exiger que nous nous laissions prendre aux déclamations britanniques sur la liberté des peuples, le respect des traités, etc. ?

Nous savons également à quoi nous en tenir sur les motifs qui ont entraîné l'Angleterre du côté de la France et de la Russie. Nulle puissance européenne n'a plus fait que l'Angleterre pour favoriser l'agrandissement de la Prusse et de l'Allemagne du Nord aux dépens de la France. Nul peuple n'a plus applaudi que le peu-

ple anglais au triomphe des doctrines de force brutale préconisées par les junkers allemands. Ce n'est qu'à partir du jour où l'Angleterre a vu dans l'Allemagne une rivale possible de sa puissance maritime et économique qu'elle s'est tournée du côté de la France et de la Russie pour combattre les prétentions arrogantes de l'Allemagne.

Que les Français, plongés dans une lutte à mort, aient oublié l'attitude de l'Angleterre à leur endroit jusqu'aux jours de Fachoda inclusivement, c'est explicable. Qu'ils aient oublié également tout ce qu'ils pensaient et disaient de l'Angleterre pendant l'infame guerre du Transvaal, cela se comprend encore. Mais nous n'avons pas les mêmes motifs, nous, d'oublier le passé et de nous faire illusion sur l'avenir.

Si l'Angleterre avait eu le courage de faire face sans notre concours à la situation européenne dont elle est si largement responsable, nous aurions pu pousser l'abnégation et le pardon des injures jusqu'à lui souhaiter, comme à la France, un succès modéré, suffisant pour assurer sa sécurité, mais pas tel cependant qu'elle puisse de nouveau jouer le rôle d'arbitre du monde et assujettir tous les peuples à sa domination économique et maritime.

Si l'école libérale anglaise, la seule qui ait fait quelque effort honorable pour réparer les crimes de l'Angleterre impérialiste, avait triomphé, nos sympathies seraient acquises à l'Angleterre comme à la France. Mais c'est l'école impérialiste, exacte réplique du junkerisme allemand, qui a pris le dessus. Elle a réussi à entraîner le Canada et les autres pays autonomes de l'Empire dans cette guerre, non pas pour assurer le salut de la France et la liberté des petits peuples, mais pour imposer au monde l'anglo-saxonisme.

Pour nous, l'ennemi, l'ennemi constant, c'est l'anglo-saxonisme. Nous trouvons odieux qu'on exploite la sympathie instinctive des Canadiens-français pour la France afin de nous assujettir davantage à l'impérialisme britannique. Voilà pourquoi, en combattant l'impérialisme anglais, nous sommes forcés de dénoncer tout ce qu'il y a d'excessif dans le plaidoyer perfide que l'on fait chez nous pour la France. Du reste, vous reconnaissez vous-même, je le note avec satisfaction, que les Canadiens-français n'ont aucune obligation nationale particulière envers la France.

2. Quelques extraits d'une lettre de M. Bourassa à M. L. L. datée du 9 juin 1916 et publiée ultérieurement dans le "Devoir". On y trouve les mêmes erreurs manifestes touchant le droit international et les mêmes ressentiments incurables de M. Bourassa. Voici ces extraits soulignés par nous—

"Vous dites que "l'Empire, au point de vue international, forme un tout unique"; et comme preuve, vous signalez le fait que le gouvernement français n'a de relations avec les Canadiens que par l'entremise du gouvernement britannique. C'est précisément l'un de nos griefs. **La France aurait parfaitement le droit de reconnaître le Canada comme nation distincte de l'Angleterre.** Elle l'avait fait à l'Exposition de 1878. Depuis, le gouvernement français, comme nos propres gouvernants, a cédé à la contrainte des impérialistes anglais. **Mais ce n'est pas une raison pour que nous, Canadiens, cessions d'affirmer notre droit à l'indépendance.** C'est précisément ce que j'aurais voulu voir faire dès le début de la guerre et ce que le parlement canadien a refusé. Il n'y a donc nulle contradiction entre mon attitude actuelle et celle du début, sauf sur un point : c'est qu'alors j'admettais l'opportunité de l'intervention et **qu'aujourd'hui je n'y crois plus.** Les raisons qui militent à l'encontre de cette intervention me paraissent beaucoup plus fortes que celles qui auraient pu la justifier.—

"L'argument de religion. Vous semblez oublier que j'ai écrit en toutes lettres: "Il ne s'agit pas ici de vérité dogmatique, de préceptes de pure morale. Je sais également que le Pape peut errer dans son appréciation des péripéties de la politique humaine". Ceci nous indique suffisamment qu'il ne m'est jamais entré dans l'idée que la France doit accepter la direction du Pape dans la détermination de ses intérêts nationaux, pas plus que le Pape et les catholiques non-français ne sont tenus de lier le sort de l'Eglise à celui de la France. Mais je soutiens que le Pape est mieux placé que tout autre pour juger les intérêts généraux de l'Eglise dans le conflit européen. Nous avons ici une petite coterie de prêtres torries et impérialistes qui invoquent les intérêts de la religion pour servir les fins de l'Angleterre et des impérialistes canadiens. Ces mêmes gens exploitent aussi l'amour des Canadiens-français pour la France, après l'avoir dénoncée, des années durant, comme le pays le plus impie et le plus corrompu de l'univers. C'est à cette coterie que s'adressaient particulièrement les pages que j'ai consacrées à l'argument de religion et à la tradition épiscopale au Canada. (1)....

(1) M. Bourassa en veut beaucoup aux prêtres qui ont osé le contredire et signaler ses ignorances et ses manques de logique: Il leur prête ici des intentions qu'ils n'ont jamais manifestées, et ceci s'explique, jusqu'à un certain point, par l'auto suggestion qui joue un si grand rôle dans les affirmations de M. Bourassa. Ce qui ne s'explique pas du tout, c'est le mensonge de M. Bourassa disant sans ombre de raison ni de faits, que ces prêtres ont dénoncé la France.

"La conservation de la France est utile au monde ; elle nous est particulièrement utile à nous, je l'admets : mais aussi, le triomphe écrasant de l'Angleterre et de la Russie, serait, pour le monde, un danger aussi grand que celui de l'Allemagne et, pour nous, **le danger suprême**. Vous trouvez avec raison que la France ne doit pas faire passer le salut des petites nationalités avant le sien propre. Nous trouvons, nous, que les impérialistes anglais n'ont pas le droit de se servir du salut des petites nationalités comme d'un prétexte commode pour nous faire sacrifier le nôtre au profit de l'impérialisme britannique.

"Pour l'amour de Dieu et de la justice, ne parlez pas de l'Irlande ! Ce qui vient de s'y passer démontre assez ce que valent les professions de foi libertaire de l'Angleterre lorsque les circonstances extérieures ne la forcent pas à pratiquer les maximes de liberté qu'elle invoque contre les autres nations.

"Je n'entreprends pas de discuter votre thèse sur ce qui constituerait une paix durable. A plusieurs reprises, j'ai exprimé l'avis que l'affaiblissement des trois grands empires : Allemagne, Angleterre et Russie, le maintien de la France dans sa situation actuelle et la reconstitution des petites nationalités opprimées depuis un siècle, offriraient de meilleures garanties de paix durable que la victoire complète de l'une ou l'autre des coalitions actuelles. Aucun développement nouveau n'est venu ébranler mon opinion : au contraire. Toute l'histoire enseigne que les victoires trop complètes engendrent de nouvelles guerres et que la paix du monde dépend, dans une large mesure, de l'équilibre à peu près normal des nations. **Tout empire est, en soi, une anomalie, un déséquilibre, une oppression.** Si l'empire russe et l'empire anglais sont désagregés je ne verrais aucune objection à ce que l'empire allemand et l'empire austro-hongrois subissent le même sort ; mais si ceux-ci sont détruits et les autres fortifiés, la situation du monde sera bientôt pire qu'elle n'était au moment de la guerre."

3. Extraits d'une lettre de M. Bourassa à M. E. Reboul, publiée dans le "Devoir" du 2 septembre 1915 :

"Quand l'histoire de l'Angleterre et les témoignages des hommes d'Etat et des publicistes anglais les plus autorisés m'apportent la preuve des ambitions anglaises, des spoliations innombrables commises par l'Angleterre aux dépens de tant de nations, du mépris affiché par ses gouvernants pour tant de traités et de conventions, je ne peux oublier qu'il y a un péril anglais, une ambition anglaise

un pan-anglo-saxonisme qui nous menacent, nous Canadiens, beaucoup plus directement que l'Allemagne et le pan-germanisme.

Le loisir me manque pour vous développer au long mes idées à ce sujet et vous prouver que nul par une impulsion toute naturelle, vous n'avez lu et compris qu'une partie de ma pensée. Je la résume en quelques mots. Je souhaite que la France, qui a heureusement renoncé à son ancienne ambition de dominer l'Europe et noblement expié les multiples spoliations de l'Empire napoléonien, rentre dans ses frontières naturelles et sorte purifiée de la terrible épreuve par laquelle elle passe en ce moment.

Je souhaite que la Belgique, l'Alsace, la Pologne, la Lithuanie, la Finlande, les duchés danois, l'Irlande et toutes les petites nations sacrifiées depuis des siècles à l'ambition insatiable des faiseurs d'empires, reprennent naissance et vigueur au milieu des ruines amoncelées par les grandes nations.

Quant aux trois grands empires, allemand, russe et anglais, je ne désire ni le triomphe ni l'agrandissement d'aucun. Puissent-ils au contraire sortir de cette lutte assez affaiblis tous trois pour qu'aucun n'ait la force ou la chance de dicter ses conditions au monde et pour que toutes les races, et les nationalités puissent enfin développer librement leur génie particulier sans être forcées de devenir anglaises, allemandes, ou russes.

Autre point. "L'Angleterre, dites-vous, était en droit de compter sur l'aide efficace de ses colonies..." C'est là l'erreur fondamentale. Les Français les plus au courant des choses du Canada semblent incapables de comprendre la nature réelle du status national des pays autonomes de l'Empire britannique. Ils ignorent que ces pays sont, de droit, de véritables Etats indépendants ; que leurs obligations envers l'Angleterre ont été nettement définies par des accords librement consentis de part et d'autre. De la part des colonies, ces obligations se bornent à la défense de leur propre territoire. En donnant son concours à l' injustifiable agression de l'Angleterre contre les républiques boers, le gouvernement canadien a fait précisément ce que vous dites qu'il aurait dû faire : il a officiellement prévenu le gouvernement britannique que cette participation n'entraînait nullement une modification des accords établis. La situation de droit n'était donc pas changée entre l'Angleterre et le Canada au moment de la guerre actuelle. Il en était de même pour les autres pays autonomes de l'Empire. Du reste, vous ne trouveriez dans aucun de ces pays un seul homme d'Etat responsable,

même parmi les plus ardents impérialistes, qui oserait soutenir que ces pays prennent part à la guerre à cause d'une obligation quelconque de droit envers la Grande-Bretagne.

Vous semblez aussi oublier qu'en fait, l'Union sud-africaine et les pays australasiens peuvent, à l'occasion, compter sur un concours beaucoup plus efficace que celui que l'Angleterre peut donner au Canada. Rappelez-vous aussi que le premier soin de ces pays, au début de la guerre, n'a pas été de voler au secours de la mère-patrie, mais de s'emparer, pour leur propre compte, des colonies allemandes qui les avoisinent. C'est même à cela que s'est borné jusqu'ici le concours de l'Union sud-africaine.

Un mot au sujet de la défense du Canada lui-même, dans la guerre actuelle. Je n'ai nullement prétendu qu'il y a impossibilité matérielle pour l'Allemagne de faire une descente en Canada, ni que les États-Unis seraient en mesure, à l'heure actuelle, d'empêcher les Allemands de s'emparer de notre pays. Tout ce que j'ai affirmé, c'est que le voisinage des États-Unis rendrait la possession du Canada plus précaire pour les Allemands que celle de tout autre pays britannique ; et que les Allemands le savent. Quoi qu'il en soit, vous reconnaissez vous-même que le danger n'existe guère à l'heure actuelle. S'il a jamais existé, n'était-ce pas le devoir du Canada d'organiser la défense de son territoire plutôt que de se désenparer totalement pour ajouter aux armées de l'Europe un coefficient nécessairement très faible ? Deux ou trois cent mille Canadiens ajoutés aux millions de l'armée franco-anglaise, c'est fort peu de chose. Massée aux points de débarquement où auraient pu atterrir ce que les vaisseaux allemands auraient pu transporter de soldats, cette armée de défense aurait assurément compté pour quelque chose.

Quand à la possibilité d'une cession du Canada à l'Allemagne, par un traité de paix, permettez-moi de dire que c'est l'un des points où les rares Français qui s'intéressent au Canada semblent méconnaître les réalités les plus patentes. Si l'Allemagne était en mesure de dicter à l'Angleterre de telles conditions, il y a maintes autres parties de l'Empire britannique qu'elle aurait infiniment plus d'avantages à prendre et à garder. Et puis, vous oubliez que l'Angleterre ne peut pas plus céder le Canada à l'Allemagne, qu'elle ne peut lui céder la Belgique ou une partie du territoire français. Le Canada est la possession du peuple canadien. Tout ce que l'Angleterre pourrait faire, c'est de consentir à ce que l'Allemagne s'en empare, comme elle peut consentir à ce que l'Allemagne garde la Belgique

ou la partie de la France qu'elle occupe. Il faudrait donc qu'après le traité,—à moins qu'il ne fût ratifié par le parlement canadien—l'Allemagne fit la conquête du Canada. Le jour où l'Angleterre ferait mine d'accéder à un marché de cette nature, le Canada tout entier demanderait son annexion aux États-Unis. Il faudrait donc que l'Allemagne entreprit la conquête de l'Amérique du Nord.

Même victorieuse elle aurait, je crois, autre chose à faire.

Ces explications données, il ne reste guère de désaccord d'opinions entre nous. Nous envisageons les relations entre la France et le Canada sous le même angle. J'en suis particulièrement heureux. Puis-je cette guerre abominable, qui va laisser derrière elle tant de ruines et de haines, resserrer les liens moraux et intellectuels de la France et du Canada français ! Comme vous, je souhaite de tout cœur que la France sente la nécessité de prendre un contact plus intime et plus fructueux avec les peuples étrangers qui lui tiennent naturellement de plus près.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Henri BOURASSA.

APPENDICE II

Vers l'Indépendance

M. Bourassa a accentué plus nettement, en ces derniers temps, l'orientation de son école nationaliste vers l'indépendance du Canada comme objectif à atteindre après la guerre.

Déjà, dans sa brochure "**Hier, Aujourd'hui, Demain**", il avait, l'hiver dernier, chassé le vague dont ses réclamations s'étaient jusque-là un peu voilées. Il y disait explicitement :

— "L'Indépendance est donc la fin la plus normale que le Canada puisse se proposer, la plus désirable en soi, la plus logique dans l'ordre de nos traditions nationales. C'est pourtant la moins probable, du moins comme solution immédiate du problème qui se pose aujourd'hui." (Page 133).

— "La rupture du lien britannique serait un bienfait." (Page 126).

— "Tout ce que le Canada aurait à faire, pour affirmer son indépendance, serait de notifier à l'Angleterre et aux nations étrangères qu'il prend possession de son héritage et qu'il entend désormais traiter d'égal à égal avec les autres peuples majeurs. Il ne lui resterait qu'à nommer ses plénipotentiaires et ses consuls."

— "La déclaration d'indépendance serait donc la moins révolutionnaire des solutions. En réalité, loin d'être une

révolution, ce serait la véritable contre-révolution, le rétablissement de l'ordre établi en 1867 et renversé par l'anarchie impérialiste ; ce serait le couronnement de l'œuvre des Pères de la Confédération, entrevu et béni par au moins deux des évêques de la province de Québec. (1)

— "C'est aussi la plus conforme à l'ordre des sociétés humaines, la seule que doive rechercher un peuple digne des bénédictions de Dieu et du respect des hommes." (Page 124).

— "La plus naturelle de ces solutions, la plus désirable en soi, c'est l'indépendance absolue, avec ou sans l'autorité nominale du roi d'Angleterre." (Page 123).

— "Je vous livre toute ma pensée ; si, à défaut de l'indépendance, je réclame la représentation impériale, c'est parce qu'elle affaiblirait l'armature de guerre de l'Angleterre, qu'elle précipiterait la dissolution de son empire, qu'elle hâterait le jour de la délivrance, pour nous et pour le monde." (Page 140).

Tout récemment, il écrivait dans le DEVOIR du 9 octobre :

— "Lorsque viendra l'heure prochaine de la décision, nous commencerons par réclamer l'indépendance du Canada ; et si les arguments venaient à nous manquer, nous n'aurions pas de peine à nous ravitailler dans le vieux stock de M. Laurier et de M. Lemieux. Mais si — comme tout le fait prévoir — la majorité des Canadiens ne veut pas de la vraie liberté et se dérobe au plein exercice du devoir national, nous nous rabattons sur l'alternative : nous réclamerons la participation réelle, efficace et complète au gouvernement de l'Empire dont nous portons aujourd'hui les plus lourdes charges, grâce à la touchante confraternité de M. Borden et de M. Laurier, de M. Lemieux et de Bob Rogers."

— "Naturellement, nous discutons les conditions de l'alliance. A la répartition des charges — toute spéculative, du reste — suggérée par M. Curtis, nous opposerons les objections déjà esquissées dans cette étude. Et surtout, nous réclamerons l'application du principe de l'alliance à tous les pays d'Empire susceptibles d'en profiter — à l'Inde, par exemple."

— "Convaincu que l'association impériale ne peut et ne doit être que le prélude de l'indépendance, je voudrais voir le plus grand nombre possible de forces disjonctives entrer dans l'association."

(1) Faussement interprétés par M. Bourassa qui, à force de suggestion, a cru lire dans les lettres des évêques sa propre pensée qu'il cherche et met partout.

Je l'ai déclaré à M. Hawkes : le principal motif qui me fait désirer l'association impériale, c'est qu'elle promet d'être l'agent le plus puissant de la dissolution de ce trust monstrueux qui s'appelle l'Empire britannique. La présence des Indous dans les conseils de l'Empire aiderait prodigieusement à produire cette réaction salutaire — salutaire pour le monde et salutaire pour les pays britanniques eux-mêmes. En attendant cette fin hautement désirable, le contact des représentants de l'Inde contribuerait à rendre quelque vigueur à nos éunuques politiques, à réveiller en eux le sentiment de la dignité nationale."

A ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas M. Curtis, dont M. Bourassa fait si grand état et profit, nous dirons simplement que cet écrivain impérialiste et démocrate, dans son livre récent "The problem of the commonwealth", élabore un projet de Fédération impériale, fondé sur le principe du "self government" compris dans son sens le plus radical, et le plus absolu. Cet impérialiste, avec lequel M. Bourassa s'entend d'une manière scandaleuse, est tellement démocrate qu'il ne veut pas que les Parlements actuels des Dominions s'occupent de l'organisation de la Fédération impériale qu'il préconise. Il veut une convention de tous les groupes de l'Empire, pour rester plus conforme au principe du gouvernement par l'opinion publique. C'est aux électeurs, formant et suivant l'opinion publique, qu'il doit appartenir de donner leurs instructions à leurs représentants, pour que ceux-ci les donnent ensuite à leur gouvernement propre, afin qu'ils décident ainsi eux-mêmes de la paix et de la guerre, aussi bien que la nouvelle constitution de l'Empire.

M. Curtis a l'honnêteté de dire dans sa préface, que les vœux qu'il expose dans son livre, quoique ne contenant rien de bien nouveau, n'ont jamais été adoptées par aucun parti ni dans les Dominions ni dans la Grande-Bretagne. Dans tous ces pays et dans tous les partis, l'auteur a des amis qui rejettent ces idées et d'autres qui les acceptent, en tout ou en partie. La principale difficulté est que les électeurs des Dominions, devant assumer avant longtemps le contrôle des affaires étrangères, auront à décider s'ils doivent cesser ou continuer d'être citoyens britanniques, si leurs pays doivent devenir des républiques indépendantes ou doivent resserrer les liens qui les unissent dans l'empire.

Comme on le voit, tout provient du principe, réputé par M. Bourassa, comme par M. Curtis, absolument nécessaire au "Self Government", que les électeurs

doivent assumer le contrôle des affaires étrangères, qui ne peuvent échapper plus que les autres au contrôle et aux sanctions du peuple souverain.

MM. Curtis et Bourassa, divisés sur l'impérialisme, que le premier admet comme fin et le second comme moyen, s'unissent dans les embrassements du "contrôle démocratique", que l'un et l'autre réclament comme fondement et condition de l'ordre et de la justice, dans le monde national et international.

Ce "contrôle démocratique" est-il pratiquement possible ? Ne serait-il pas impraticable ? Funeste à la patrie et au peuple qui l'adopterait, pour l'unique profit des ennemis ? Donner à tous les électeurs le contrôle de la paix et de la guerre, des armements, des traités, comme le demandent les socialistes en France et l'union pour le contrôle démocratique en Angleterre, c'est faire les affaires de l'Allemagne qui se réjouit de ces deux mouvements qu'elle encourage en France et en Angleterre, pour lire dans le jeu de ses ennemis, mais il faut, paraît-il, en passer par là, si l'on veut, comme MM. Curtis, Morel, Bourassa et autres utopistes, que le peuple soit vraiment souverain.

Quoi qu'il en soit, c'est sur cette nécessité du contrôle démocratique, du contrôle des électeurs sur tous les problèmes de la politique étrangère, que M. Bourassa fonde ses réclamations, aujourd'hui bien claires et urgentes, pour l'indépendance du Canada, pour la rupture du lien colonial.

RESULTAT A PREVOIR

A part la satisfaction de réaliser l'idéal démocratique de la souveraineté du peuple, du gouvernement intégral du peuple par le peuple, quels seront les résultats pratiques de l'indépendance pour le Canada, pour la race française, pour l'Eglise en supposant que cette indépendance soit possible à obtenir de l'Angleterre ? Car personne ne prend au sérieux l'affirmation de M. Bourassa disant que le Canada n'aura qu'à envoyer une lettre à l'Angleterre et aux gouvernements étrangers pour entrer dans la possession de son indépendance. Donc en supposant que l'Angleterre n'y mette aucune difficulté, quels seront les résultats de l'indépendance ? Comment se constituerait le Canada indépendant ?

M. Bourassa n'a pas l'air de s'occuper de ces questions pourtant importantes. Jeter sa maison à terre ou la brûler, sans savoir comment on se logera ensuite, n'est pas plus admissible ni admirable dans l'ordre politique que dans l'ordre domestique.

Et il faut faire la même observation au sujet de la dissolution et de la disparition de l'Empire britannique que M. Bourassa veut avant tout poursuivre. Si cet effort du chef nationaliste pouvait faire quelque chose, à qui profiterait-il ? A l'Empire allemand et aux rivaux de l'Angleterre, que M. Bourassa ne veut ni ne peut attaquer. — Mais nous serions indépendants ! — Peut-être. Mais pour combien de temps ? Mais dans quelles conditions ?

Comme tous les utopistes, trop pleins de leur idée et de leur importance, qui poursuivent la réalisation de leur idéal, vrai ou faux, sans tenir compte des éléments variés auxquels la réalité des faits mêle la réalisation de leur idée, M. Bourassa sait peut-être où il voudrait aller, mais il ne sait pas où il va ni où il mène ceux qui le suivent. Il ne le sait pas au point de vue national, quand il veut préparer l'indépendance du Canada, en travaillant surtout à fomentier des divisions à l'intérieur du pays lui-même ; il ne le sait pas au point de vue international, quand il s'attaque à l'Angleterre et aux alliés, pour le profit de l'Allemagne.

M. Bourassa paraît avoir un certain talent pour démolir, mais il paraît dépourvu de toute aptitude pour construire. Il n'a jamais eu idée des lois de l'équilibre.

C'est joli une belle grande voile bien gonflée au vent de la popularité, c'est bien plus beau qu'un gouvernail ; mais c'est encore ce dernier, tout modeste mais solide, qui est le plus nécessaire pour naviguer.

APPENDICE III

M. Bourassa et l'Empire.

1. Voulant détruire l'Empire britannique M. Bourassa n'a que haines virulentes et grossières injures pour l'impérialisme et pour les impérialistes. Or pour M. Bourassa sont impérialistes tous ceux qui contredisent son nationalisme.

Par contre, son dada chéri, digne d'être acheté à n'importe quel prix et à n'importe quels risques, c'est l'indépendance politique, c'est plus spécialement la séparation du Canada d'avec l'Angleterre. Rien ne compte à part cela.

Rester unis avec l'Angleterre, même si nous jouissons de plus de libertés civiles, sociales, religieuses que les citoyens des républiques d'Europe et d'Amérique, c'est porter "la livrée de servitude", c'est subir "l'abjecte et anarchique situation du moment", "c'est la servitude volontaire plus abjecte, parce que volontaire, que l'esclavage imposé par la force brutale ;" c'est le concept de liberté

des "quality niggers" de Virginie", à qui il répugnait "d'exercer leur responsabilité d'êtres humains". (1)

Ceux qui ont suivi patiemment et froidement la trame d'invectives, de malédictions et d'injures que M. Bourassa a produite depuis deux ans et plus, savent à quel point il déteste l'Empire britannique et ceux qu'il soupçonne être attachés à cet empire.

Pour justifier sa haine et son mépris, M. Bourassa s'est fait une théorie politique et juridique basée sur le "self government" entendu au sens absolu et radical de son allié M. Curtis. En voici l'exposé pris du "Devoir du 7 octobre 1916. Nous soulignons :

"La lecture de l'ouvrage de M. Curtis impose une première constatation : les principes constitutionnels qu'il énonce sont exactement ceux que les nationalistes canadiens n'ont cessé d'invoquer contre la **participation forcée** du Canada aux guerres de l'Angleterre ; le status national du Canada et des autres colonies autonomes est, à ses yeux ce que nous avons toujours soutenu : **celui des nations indépendantes de droit.**"

"Comme nous, il affirme que le self-government comporte, pour chaque pays britannique qui le possède, **le droit de proclamer son indépendance absolue** et d'observer la neutralité dans toute guerre où l'Angleterre est engagée.

"Comme nous, il affirme que la participation des colonies autonomes à la guerre actuelle constitue une révolution radicale dans l'ordre établi par les constitutions coloniales et la tradition britannique ; que la **situation actuelle des colonies est abjecte et "intolérable"** ; que, l'ancien ordre ne pouvant être rétabli, il faut de toute nécessité refaire la base constitutionnelle de l'Empire ; que deux seules alternatives s'imposent : l'indépendance absolue des colonies autonomes, ou leur association à titre de pairs et de co-partageants, avec le Royaume-Uni."

Voici maintenant quelques autres citations cueillies ça et là dans les écrits et les paroles du fougueux tribun de l'indépendance absolue :

"Chose certaine, pour la paix et l'équilibre du monde, la fédération de l'Empire britannique, avec tout ce qu'elle comporte de déploiements militaires, navals surtout, est une mesure **plus grande** de perturbation et d'incertitude dans le monde entier que la victoire de la Russie ou de l'Allemagne en Europe. Il n'est pas plus

désirable pour l'humanité que la France domine l'Europe qu'il est désirable que l'Angleterre ou l'Allemagne domine le monde." (Devoir 28 janv. 1915.)

L'Angleterre n'est pas notre patrie. Les faits le proclament plus que de raison. (Devoir)

"Si les autorités impériales persistent à refuser aux nations-sœurs l'alliance impériale, celles-ci ont le droit et le devoir de proclamer leur indépendance absolue." ("Devoir 18 janv. 1915.)

"Le Canada, colonie sans responsabilité extérieure, mais jouissant de par la volonté du Roi, de sa pleine autonomie interne n'a d'autre **obligation** que de pourvoir dans la mesure de ses forces à la défense de son territoire." (Id. loc. cit.)

"Le gouffre béant du militarisme et de l'impérialisme britanniques aussi redoutables aussi injustifiables que l'impérialisme et le militarisme germaniques (Id.)

"Le joug anglais n'est pas plus légitime que le joug allemand." (Conf. pour le 5ème anniversaire du Devoir p. 44). Parce que nationaliste convaincu, nationaliste canadien et nationaliste britannique, j'affirme aujourd'hui que c'est notre droit et notre devoir de combattre l'impérialisme anglais comme l'impérialisme allemand. (p. 45)

"Le militarisme anglais, aussi aveugle aussi dominateur, aussi étroit que le militarisme allemand". (p. 43)

"De même que nul américain ne songerait d'appeler l'Angleterre sa seconde mère-patrie," nous nous efforçons d'accoutumer nos compatriotes à l'idée de voir dans le Canada leur seule (souligné par M. Bourassa) patrie, à laquelle ils doivent tous leurs efforts, leurs affections, tout leur dévouement. (page 58)

Au sujet de la France et de l'Angleterre : "les deux nations si fausement appelées nos deux mères-patries."

Dans un seul et même article du 8 février 1915 : **La conférence impériale**. M. Bourassa a donné un raccourci saisissant de ses sophismes, de ses haines, de ses fausses théories démocratiques. Parce que le gouvernement britannique avait alors décidé qu'il n'y aurait pas de conférence des pays de l'Empire, le chef nationaliste en profite pour s'appesantir lourdement sur la position subordonnée et humiliante que les colonies dites "autonomes" occupent dans l'Empire. C'est le soufflet le plus magistral que les maîtres de l'Empire aient donné depuis longtemps aux **bloated colonials**. "La décision de ne pas convoquer cette conférence est aussi arbitraire aussi inconstitutionnelle, que si le cabinet britannique ou le ministère fédéral décidaient de ne pas convoquer le parlement au moins une fois par année."

(1) "Bêtises de nos coloniaux", "abjection coloniale", "servitude coloniale", "butors coloniaux", "servilisme colonial", "notre pays bétien", sont les compliments ordinaires de notre virtuose de l'injure.

Quel prétexte invoquent les maîtres de l'Empire pour justifier leur décision arbitraire et se moquer de leurs esclaves des colonies ? Les hommes d'Etat impériaux préméditent-ils de résoudre les problèmes posés par la guerre dans un sens défavorable aux colonies et veulent-ils éviter des disputes et des protestations gênantes ?

"La passivité des coloniaux, leur souci des problèmes vitaux de l'Empire et du monde, leur indifférence à l'égard de tout ce qui ne touche pas à leur vanité ou à leur cupidité.—l'abjection coloniale en un mot a souvent permis aux hommes d'Etat britannique de faire ce jeu peu commode. Les Canadiens, les Australiens surtout plus britanniques et moins abrutis que nous par plusieurs siècles d'asservissement colonial finiront par trouver que leur situation est intolérable": il y a plus de quatre ans que M. Bourassa a prononcé ce mot.

"Si les ministres britanniques attendent que les coloniaux aient découvert l'abjection de leur rôle dans l'empire et qu'ils dictent eux-mêmes les conditions de leur relèvement, ils s'apercevront trop tard, que la réaction anti-impérialiste au sein même de l'Europe est un péril plus sérieux que la barbarie allemande."

On a dans ces quelques lignes toute la manière caline, logique et polie de M. Bourassa distillant à flots pressés son mépris et sa haine sur l'abjecte sujétion des colonies, sur "l'insatiable Angleterre," comme il répétait encore dernièrement.

"La vérité, disait-il le 9 novembre 1915, c'est que les colonies ont beaucoup plus souffert de la protection de l'Angleterre qu'elles n'en ont bénéficié."

"Aucune race n'a le droit de dominer le monde, pas plus l'Angleterre que l'Allemagne. La tyrannie qu'exerce l'Angleterre sur les petites républiques boers et sur l'Irlande ainsi que sur la race canadienne-française est comparable à celle qu'exerce actuellement l'Allemagne sur la Belgique, car toute petite nation a le droit de vivre et n'allez pas prétendre que le joug allemand sera plus lourd à porter que le joug anglais." (Paroles prononcées le 14 janvier 1915 au Monument National à Montréal.)

"Contester aux Sud-Africains le droit de reconquérir leur liberté à la première occasion favorable, c'est nier aux Belges, aux Alsaciens, aux Polonais, le droit de secouer le joug allemand, autrichien ou moscovite. La conquête du Transvaal et de l'Orange porte tous ces traits les plus odieux que l'on reproche avec raison aux spoliateurs de la Belgique". (Devoir 24 juin 1915.)

"Au moment de la rébellion, commandée ou dirigée par Dewet, les Hollandais jouissaient dans tout le territoire de l'U-

nion Sud-Africaine, d'une liberté que les Canadiens-français ne connaissent pas encore dans les provinces anglaises du Canada. Cette rébellion ne peut donc justifier de la nécessité de réprimer des injustices imposées par un gouvernement tyrannique. (Id.)

La domination écrasante que l'Angleterre exerce sur toutes les mers du globe n'est ni plus légitime ni plus bienfaisante que celle que les allemands voudraient exercer en Europe. (Id. 24 juillet 1915.)

"La conquête et la domination des peuples, de quelques motifs qu'elles se réclament ne sont pas plus légitimes que la traite des noirs. (Août 1915.)

Les peuples ont le droit, les peuples ont le devoir de résister à la conquête du mercantilisme anglo-saxon à la domination de la bureaucratie mi-prétorienne, mi-cléricale de la Russie. (Id.)

"Les nations les plus conquérantes les plus spoliatrices sont celles qui se sont le plus complètement affranchies du frein modérateur de la papauté. L'Angleterre vient en premier lieu, puis l'Allemagne aux deux-tiers protestante, puis la Russie schismatique. (Id.)

"Toute forme de service militaire n'est justifiable à mes yeux, que pour assurer la sécurité du territoire national". (13 Août 1915.)

"Le militarisme allemand, M. Ewart l'a rappelé avec beaucoup d'à-propos, n'est que le perfectionnement du militarisme en soi. Il est aussi pernicieux aussi antichrétien et antisocial au Canada et en Angleterre qu'en Prusse". (17 Août 1915.)

"Cet évangile de la force brutale ne règne-t-il pas en maître chez nous ? Cet enseignement est d'autant plus criminel, nous sommes d'autant plus coupables de nous y prêter, que le Canada, simple dépendance privée de toute initiative dans les affaires du monde, séparé de l'Europe par mille lieues d'océan n'a aucune responsabilité directe ou aucun intérêt immédiat dans le conflit européen. Ce que nous reprochons comme un crime détestable aux Allemands assoiffés de puissance et d'agrandissement pour leur patrie, nous le prêchons et le pratiquons au bénéfice des pays qui n'ont jamais rien fait, ne pourront jamais rien faire pour nous protéger efficacement. (17 Août 1915.)

"Son arrogante domination des mers, en parlant de l'Angleterre. (16 septembre 1916.)

"Sir Edward Grey laisse même entendre que l'Angleterre est prête à renoncer à son arrogante prétention de dominer les mers—to rule the waves ! Puisse le peuple anglais répondre à cet invite ; car cette seule prétention a engendré plus de

conflits, suscitée entre les nations plus de mésintelligence et rompu davantage l'équilibre du monde, que toute autre provocation." (27 avril 1915.)

"Le péril qui nous menace, qui menace toute la culture française de ce continent, ce n'est pas le militarisme allemand, c'est le mercantilisme anglo-saxon. L'influence insidieuse, qui mène en Amérique la pensée et l'action catholique, ce n'est pas le philosophisme Nietzscheen c'est l'agnosticisme anglo-protestant. C'est par là que le conflit des religions se rattache à la lutte entre le nationalisme et l'impérialisme." (31 janvier 1916.)

Témoignages de bons sens.

Après toutes ces vitupérations et ces cris de révolte, écoutons la voix du bon sens.

Un écrivain français professeur de l'Université de France, très attaché au Canada qu'il connaît bien, connaissant aussi par les détails fournis par le "Devoir", la campagne menée actuellement par M. Bourassa, un ami des canadiens-français qui nous avertissait charitablement, il y a quelques mois du tort que nous faisons à Rome et en France la campagne inconsidérée du nationalisme, nous écrivait encore dernièrement :

"Vous avez raison de penser qu'il n'y a pas lieu d'approuver les coups de tête et les coups de force. On ne saurait trop répéter que les violents ont toujours tort. Les campagnes de Bourassa en particulier me paraissent à tous égards malheureuses et compromettantes. Il est vraiment fâcheux pour ses compatriotes que son étrange attitude même ait pu lui valoir le surnom de Boche de la part de ses adversaires.

"N'avez-vous pas reçu de l'Angleterre les lois nécessaires pour vous protéger ? A vous et à vos juristes de se servir légalement de ces armes les plus fortes et les plus sûres. Je crois que vous avez plus que jamais intérêt à rester sur le terrain de la légalité vis-à-vis des Anglais surtout maintenant qu'ils doivent par leur ambassadeur au Vatican avoir facilement l'oreille complaisante du Saint-Siège : ce qui pourrait vous mettre à Rome dans une situation inférieure, voire même dangereuse.

"Il faudra de plus vous dire que les Anglais ont fait, font admirablement leur devoir, qu'ils auront bien travaillé avec nous pour la liberté du monde en même temps que pour la leur. L'Union franco-anglaise grandit chaque jour par le sang versé en commun sur les mêmes champs de bataille de la Somme : Comment supposer qu'elle ne subsiste pas, qu'elle ne se

renforce pas même encore par nécessité après la guerre ?

Et dans ces conditions, comment n'en seriez-vous pas les premiers bénéficiaires si votre attitude digne et fière ne vous fait pas traiter comme des actieux mais des hommes libres ayant droit à tous ces respects. J'aime même à ajouter que notre gouvernement songe très sérieusement à rétablir des relations avec le Vatican. Et dans ce cas l'influence française restaurée au Vatican pourrait encore vous servir, mais toujours à condition que vous demeuriez stricts et jaloux observateurs de la loi britannique, garantie de vos libertés et que vous aidiez à maintenir chez vous, dans la mesure du possible, l'entente franco-anglaise de plus en plus forte de ce côté de la grande eau. Nos relations excellentes avec les anglais devraient vous secourir au Canada.

"Dans tous les cas, contrairement à ce que prétend Bourassa, il n'aura pas été inutile pour les Franco-Canadiens que le sang des Beaubien, Grondin etc., se soit mêlé sur la terre de France avec celui des Canadiens-Anglais. Et quant à nous, nous en sommes fiers et reconnaissants. Est-il possible que vous ne tiriez pas quelque profit de la part que vous aurez prise à cette guerre par vos subsides et par vos recrues ? La métropole doit vous en savoir gré : aussi les fils des vieux habitants auraient-ils tort d'hésiter à s'associer à la grande croisade libératrice."

APPENDICE IV

La Souveraineté du Peuple et M. Bourassa

M. Bourassa ne proclame pas seulement la souveraineté d'une colonie et son indépendance absolue en face de sa métropole, en vertu du "self government", il est aussi bien franchement en pratique et un peu moins franchement, mais encore bien réellement en théorie, partisan de la souveraineté du peuple.

Sans doute M. Bourassa, comme il le disait récemment, ne croit pas à "la souveraineté du peuple comme source de l'autorité". Il croit donc que toute autorité vient de Dieu. Mais à cette limite, qu'il a fixée lui-même, paraît bien s'étendre son adhésion à la théorie encore suffisamment révolutionnaire de la souveraineté du peuple. Voyons en effet un peu la conduite et les paroles de M. Bourassa et de ses partisans.

Quand les nationalistes réclamaient un plébiscite comme condition préalable, requise en droit et en justice, avant que le Parlement adoptât d'aider la marine britannique, pour la raison que le peuple n'avait pas donné de mandat aux députés pour cette entreprise, ils

tenaient donc que l'autorité reste dans le peuple et n'est communiquée aux gouvernements que dans la mesure déterminée par le peuple et sous le contrôle constant de ce peuple ou des électeurs.

Quand le "Nationaliste", il n'y a pas longtemps, reprochait à tout le Parlement canadien d'avoir imposé au pays le "dur tribut de l'hypothèque du sang sans l'autorisation explicite du pays", il supposait bien que l'autorité vient du peuple et reste soumise à son contrôle souverain.

Quand M. Lamarche, soutenu et applaudi par tous les organes nationalistes, s'écriait : "A tout événement, pour ce qui me concerne, au-dessus du Parlement du Canada, au-dessus même du Parlement impérial, je reconnais la souveraineté du peuple", il plaçait bien l'autorité du peuple, souverain suprême à ses yeux, au-dessus de toute autorité.

Quand M. Bourassa adopte et fait sienne la théorie radicale de M. Curtis sur le "self government" entendu dans son sens le plus absolu, dans le sens que c'est l'opinion publique qui doit gouverner, "the principle of Government by public opinion", que c'est aux électeurs à enjoindre à leurs gouvernements respectifs par leurs représentants de décider de toute l'administration et même de la paix et de la guerre, il admet bien que l'autorité vient du peuple et reste dans le peuple. (Cf. "The Problem of the Commonwealth", p. 242).

Quand M. Bourassa écrivait (30 sept. 1916), parlant de son dogme politique fondamental le "self government" — "Les éléments essentiels du "self government" sont : l'irresponsabilité du souverain ; la double responsabilité de l'exécutif au parlement et du parlement au peuple ; enfin et surtout l'exercice immédiat de tous les pouvoirs nationaux", c'est bien sur la souveraineté du peuple, conférant et contrôlant l'exercice de l'autorité, qu'il fondait l'autonomie absolue et la complète indépendance à venir du Canada.

Quand M. Lavergne, au cinquième anniversaire du **Devoir** (p. 17 du compte-rendu) rappelant que Bourassa et lui avaient fait la campagne pour "**la vraie doctrine**" du plébiscite, il ajoute pour qualifier le refus du plébiscite : "On a passé outre et on a pu violer les **droits du peuple sur ce point**", c'est bien encore sur la doctrine du peuple souverain et maître de l'autorité qu'il appuie sa réclamation.

C'est bien encore sur cette même souveraineté du peuple que s'appuyait M. Bourassa quand dès 1900, le 13 mars, il présentait la résolution suivante au parlement du Canada :

"Cette chambre déclare de plus qu'elle s'oppose à tout changement dans les relations politiques et militaires qui existent actuellement entre le Canada et la Grande-Bretagne, à moins que tel changement ne soit **décrété par la volonté souveraine du parlement et SANCTIONNE par le peuple du Canada**".

C'est bien encore sur ce même principe de la souveraineté appartenant au peuple, qui ne fait que le déléguer, que s'appuyait M. Bourassa quand il disait lors du cinquième anniversaire du **Devoir** (p. 43 du compte-rendu) : "Quand la guerre sera finie, quand la paix sera faite, pour ou contre nos intérêts ; quand... quand..., quand les pères seront morts et enterrés, quand les orphelins seront laissés sans protection, — le peuple anglais aura le **droit, dans la pleine possession de ses pouvoirs DE PEUPLE SOUVERAIN d'approuver ou de désapprouver la conduite de ses hommes politiques et celle de ses hommes de guerre**. Mais nous, comme les "quality niggers" de la Virginie, nous n'aurons pas d'autre droit que celui de retourner à la glèbe coloniale et de bénir cette paix, ou de la maudire, mais **sans aucun pouvoir de sanction pour faire subir à ceux qui auront déclaré la guerre ou conclu la paix les conséquences de notre approbation ou de notre désapprobation**".

C'est nous qui soulignons ici, comme dans les citations qui précèdent et dans celles qui vont suivre.

C'est encore la souveraineté du peuple et la souveraineté de la colonie — celle-ci s'appuyant sur celle-là — que réclame M. Bourassa, quand, dans ses deux derniers articles sur les théories impérialistes-nationalistes de M. Curtis, il déplore comme "**une servitude abjecte**" que nous ne puissions pas "approuver ou désapprouver par nos votes la politique étrangère du gouvernement britannique, qui ne répond de ses actes qu'à la seule nation britannique"; quand il réclame "un parlement vraiment impérial, où nous aurons le **droit de demander des comptes**, plutôt que de laisser nos ennues d'Ottawa, bleus ou rouges, livrer notre sang et notre argent à un gouvernement étranger, qui ne rend ses **comptes qu'aux électeurs de Londres ou de Glasgow**"; quand il "réclame le privilège d'approuver ou de blâmer par nos votes le ministre des affaires étrangères selon qu'il accomplira ou trahira la cause "**sacrée**"; quand il déplore que, la guerre finie, les canadiens ne pourront pas **demandeur des comptes à leurs gouvernants**, mais devront s'en remettre au gouvernement britannique

qui n'est comptable de ses actes qu'aux électeurs du Royaume-Uni"; quand il proclame, enfin, qu'en pays britannique, il n'y a pas de liberté sans contrôle, il n'y a pas de "libre" contribution de guerre, en hommes ou en argent, à moins que le paiement de cette contribution ne soit **précédé, accompagné et suivi** du droit de représentation et **du pouvoir, qui en résulte, de contrôler tout ce qui touche à la guerre et à la paix.**"

Nous pourrions multiplier encore plus longuement ces déclarations de principes et ces réclamations prises des articles et des discours de M. Bourassa et des nationalistes; elles y reviennent fréquemment; elles sont l'expression d'un principe pour eux fondamental. Pour se justifier d'adopter ce principe et de se conduire en conséquence tout comme si le peuple était réellement l'unique souverain, M. Bourassa et ses démocrates disciples nous donnent toujours la même raison: **Ainsi le veut le régime et la constitution qui nous régit.**

Cette explication est incomplète et absolument fausse, interprétée et exploitée par des démocrates, imbus de leurs faux principes, la constitution anglaise paraît en effet reposer principalement, pas uniquement cependant, sur la souveraineté populaire. Interprétée selon sa réalité objective par des juristes et des philosophes dont l'esprit n'a pas été obnubilé et faussé par les doctrinaires révolutionnaires d'Angleterre et de France, la constitution anglaise renferme trois éléments: monarchie, aristocratie, démocratie, qui la maintiennent en équilibre et qui lui ont permis de durer.

Toute une école de démocrates anglais, dont s'inspire naturellement M. Bourassa, tend aujourd'hui et depuis assez longtemps à neutraliser, à annihiler l'action des deux premiers éléments, au profit du troisième. Pour ces démocrates en contradiction avec l'enseignement traditionnel chrétien, non moins qu'avec les leçons de l'expérience de tous les siècles, le roi n'est plus qu'un personnage décoratif. Ils disent comme M. Bourassa, parlant des actes les plus importants du Gouvernement du Royaume-Uni, "Le Roi n'a rien à y voir". (**Devoir**, 7 octobre 1916). Pour ces démocrates, l'aristocratique chambre des Lords n'est rien qu'un obstacle à faire disparaître le plus tôt possible. Il n'y a peur eux qu'une autorité réelle, effective, celle du peuple, l'autorité du nombre et de la force des bras. Avec de tels principes, **toute colonie est absolument indépendante de droit et de fait** et le parlement de cette colonie n'a qu'à prendre les ordres du peuple pour les exécuter, sous son contrôle constant.

Il y a longtemps que ceux qui ont suivi d'un œil attentif et sans s'emballer, le mouvement nationaliste de M. Bourassa, ont découvert ce faux principe à la base de son agitation, visant toujours à soulever le peuple souverain contre ses mandataires pour les contrôler en tout, toujours et partout. Jamais notre agitateur démocrate n'a invoqué et n'a soutenu d'autre autorité que celle du peuple, qu'il veut soulever et lancer dans ses entreprises d'indépendance.

Un médecin canadien-français distingué, de cette province, exprimait dernièrement, dans un cercle d'amis, son regret de voir M. Bourassa appuyer tout son mouvement politique sur les principes faux de la démocratie, sur la souveraineté du peuple. "Dès que les principes qui guident un mouvement politique sont faux et condamnables, disait-il, il est impossible que tout n'aille pas de travers dans ce mouvement. Et il rappelait qu'il y a une quinzaine d'années déjà, son curé, vénérable prêtre français très instruit, ayant vu de ses yeux la marche des idées et des faits en France, lui disait: "M. Bourassa, à du talent, beaucoup de talent, malheureusement, c'est un homme dangereux par ses doctrines; c'est un démocrate; toute sa théorie politique est fondée sur la souveraineté du peuple."

2. Une Explication et une Excuse

M. Bourassa, qui consent parfois à parler de sa personne, écrivait le 7 octobre 1916: "Fils de famille parlementaire et libérale, j'ai cru, un temps, à la démocratie et au parlementarisme".

Il y a là une explication et une excuse incomplètes de la mentalité de M. Bourassa qui s'éclairent et se complètent d'une observation qui trouve ici sa place.

M. Bourassa a fait un jour (**Devoir** du 28 février 1915), cette autre confession: "Jamais je n'ai envisagé la question de l'impérialisme au point de vue de race, ou de religion". La confession doit être sincère, car elle est bien véridique. Elle est aussi révélatrice d'un état d'esprit qui se manifeste habituellement chez M. Bourassa par les auteurs qu'il cite, par les sources auxquelles il puise.

L'érudition assez abondante de M. Bourassa, celle du moins dont il fait usage, est presque exclusivement de source anglaise et protestante. Bien qu'il déteste les anglais, c'est presque toujours dans les auteurs anglais, imbus de libre-examen, de libre-pensée, d'aspirations et de doctrines contraires au principe d'autorité, qu'il va chercher les

principes et les arguments qu'il veut faire adopter à ses adeptes.

M. Bourassa, qui n'en est pas à sa première inconséquence, disait l'autre jour qu'il a perdu la foi dans la doctrine démocratique et que son "admiration pour l'Angleterre a diminué dans la mesure où lui apparaissait plus complète la duperie du régime parlementaire dont la conquête anglaise nous a affligés." (Devoir, 7 octobre 1916).

S'il en est ainsi, pourquoi donc continue-t-il de s'inspirer de ces principes, et pourquoi veut-il les faire adopter de tous ses compatriotes, à coups de boutoir et d'injures contre tous ceux qui les contredisent ?

S'il en est ainsi, pourquoi donc le chef nationaliste, qui veut restaurer la mentalité et l'ordre politique de sa patrie, s'applique-t-il si rageusement à y faire dominer de plus en plus le principe subversif du "self government", poussé jusqu'à la négation de toute autre autorité que celle résidant dans le peuple ; pourquoi donc ne s'inspire-t-il pas des auteurs de droit — et des théoriciens politiques, catholiques et français, qui le ramèneraient et le maintiendraient, lui et ses disciples, dans la tradition catholique et française, dont tout le Canada bénéficierait ?

M. Bourassa ignore-t-il que le problème de l'Empire, qu'il veut résoudre par le démembrement, touche les intérêts catholiques et français, qu'il a un côté moral, qui ne peut être résolu sagement et honnêtement qu'à la lumière des principes chrétiens ?

Pourquoi donc ne cite-t-il pas les auteurs catholiques. Il y en a tant, de si grands et de si beaux depuis saint Paul, saint Augustin, saint Thomas jusqu'à Léon XIII et Pie X, sans oublier Bossuet, de Maistre et tous les grands auteurs catholiques du siècle dernier qui ont tous parlé des devoirs et des droits des sujets et des supérieurs, des rois et des peuples, des relations harmonieuses de l'autorité et de la liberté. Pourquoi donc M. Bourassa ne cite-t-il pas ces auteurs ? Est-ce qu'il ne les connaît pas ? Et s'il les connaît, n'y a-t-il donc rien trouvé en faveur de ses théories pour qu'il soit obligé de se rabattre sur un M. Erskine May qui a enseigné, paraît-il, qu'en vertu du "self government", l'évangile politique de M. Bourassa, les colonies anglaises ont le droit de prendre les armes contre l'Angleterre. Si ce M. Erskine May vivait encore, il compléterait sa doctrine de celle de M. Bourassa et dirait avec celui-ci que les Irlandais et Sud-Africains, sujets britanniques,

avaient bien le droit de prendre les armes pour combattre l'Angleterre, mais que les canadiens ont fait une faute, un péché, en allant aider l'Angleterre contre l'Allemagne. (1)

Pour trouver de pareilles assertions, M. Bourassa fait bien de ne pas chercher dans les auteurs chrétiens, où il ne trouve, paraît-il, que des "principes abstraits", qu'un "droit naturel indéterminé", dont il a si peu idée qu'il s'est demandé un jour : "qu'est-ce que le droit naturel d'une métropole à l'endroit d'une colonie ?" "Et M. Bourassa donnait la raison de cette fin de non recevoir, en disant que la colonie et la métropole étant deux "communautés humaines", elles n'avaient d'autres obligations que celles du droit positif.

M. Bourassa, qui se vante d'avoir de grands théologiens dans son école, devrait bien leur demander quelques notions élémentaires de droit naturel et une explication succincte du quatrième commandement de Dieu.

En attendant cette très utile leçon, nous allons nous permettre de mettre sous ses yeux les enseignements de Léon XIII et de Pie X sur la souveraineté du peuple. Il pourra faire la comparaison entre ses principes puisés chez M. Curtis, et ceux de Léon XIII, puisés dans la tradition de l'Eglise.

3. L'Eglise et la Souveraineté du Peuple

Un théologien belge, de nos amis, nous faisait un jour l'énumération des points de ressemblance qu'il trouvait entre les deux mouvements, très démocratiques, l'un et l'autre, dans leurs principes, du Sillon de Marc Sagnier en France et du Nationalisme de Henri Bourassa au Canada. Sans être de tout point

Car la guerre est en soi une abomination, et nul peuple n'a le droit de la faire ou d'y participer à moins d'y être tenu pour assurer sa propre conservation ou remplir les engagements nécessaires qu'il a pris envers d'autres nations. Ces obligations, sont pour le Canada, parfaitement définies par la Constitution et par les accords conclus avec l'Angleterre.

Elles sont absolument nulles, d'après M. Bourassa, dans la guerre présente, où nous faisons œuvre criminelle, par conséquent.

(1) M. Bourassa a décrété solennellement à Nicolet, pour soutenir M. Lamarche, l'homme de la souveraineté du peuple pardessus tout, que, comme nation chrétienne nous ne pouvions pas prendre part à la guerre, comme nous l'avons fait, sans manquer à nos devoirs de conscience. Le chef nationaliste avait dit l'équivalent, moins clairement, dans le Devoir du 7 octobre 1916 : "Nous affirmons le devoir du peuple de faire respecter sa constitution, de s'abstenir de toute guerre à laquelle il n'est pas strictement obligé.

juste, la comparaison était frappante par plus d'un point. (1)

C'est ce même théologien qui nous fit remarquer, dans la lettre de Pie X condamnant le *Sillon*, la répudiation bien claire des principes de la souveraineté du peuple dont s'inspirent M. Bourassa et ses amis. Voici ce passage de Pie X citant Léon XIII :

"Le *Sillon* place primordialement, l'autorité publique dans le peuple de qui elle dérive ensuite aux gouvernants, de telle façon cependant qu'elle continue à résider en lui. Or, Léon XIII a formellement condamné cette doctrine dans son Encyclique *Diuturnum illud*, du *Principat politique*, où il dit : Des modernes en grand nombre, marchant sur les traces de ceux qui au siècle dernier se donnèrent le nom de philosophes, déclarent que toute puissance vient du peuple, qu'en conséquence ceux qui exercent le pouvoir dans la société, ne l'exercent pas comme leur autorité propre, mais comme une autorité à eux déléguée par le peuple, et sous la condition qu'elle puisse être révoquée par la volonté du peuple de qui ils la tiennent. Tout contraire est le sentiment des catholiques, qui font dériver le droit de commander de Dieu, comme de son principe naturel et nécessaire." Sans doute le *Sillon* fait descendre de Dieu cette autorité qu'il place d'abord dans le peuple, mais de telle sorte qu'elle remonte d'en bas pour aller en haut, tandis que dans l'organisation de l'Eglise le pouvoir descend d'en haut pour aller en bas. — Mais outre qu'il est anormal que la délégation monte, puisqu'il est de sa nature de descendre, Léon XIII a refuté par avance cette tentative de conciliation de la doctrine catholique avec l'erreur du philosophisme ; car il poursuit : — Il importe de le remarquer ici : ceux qui président au gouvernement de la

"chose publique peuvent bien, en certains cas, être élus par la volonté et le jugement de la multitude, sans répugnance ni opposition avec la doctrine catholique. Mais, si ce choix désigne la personne qui gouverne, il ne lui confère l'autorité de gouverner, il ne délègue pas le pouvoir, il désigne la personne qui en sera investie."

Telle est la doctrine de Léon XIII et de Pie X sur "une certaine démocratie qui va jusqu'à ce degré de perversité que d'attribuer dans la société la souveraineté au peuple", — d'après les paroles mêmes de l'Encyclique. Et voici, résumée par Pie X lui-même la doctrine condamnée du *Sillon* : "L'autorité, il est vrai, émane de Dieu, mais elle réside primordialement dans le peuple et s'en dégage par voie d'élection ou, mieux encore, de sélection sans pour cela quitter le peuple et devenir indépendante de lui ; elle sera extérieure, mais en apparence seulement ; en réalité elle sera intérieure parce que ce sera une autorité consentie."

Ajoutons pour finir ces paroles de Léon XIII : "Oui, c'est une erreur de prétendre que tout pouvoir vient du peuple ; que par suite l'autorité n'appartient pas en propre à ceux qui l'exercent, mais à titre de mandat populaire, et sous cette réserve que la volonté du peuple peut toujours retirer à ses mandataires la puissance qu'elle leur a déléguée."

A la lumière de ces renseignements, il nous paraît bien évident que la doctrine répudiée par l'Eglise reste, à leur insu, celle professée et mise en pratique par nos nationalistes, sous le prétexte vain et faux qu'ainsi le veut la constitution parlementaire qui nous régit. La constitution, on le sait, ne suppose rien de tel et en l'interprétant faussement, les nationalistes, ne font que mieux voir à quel point l'erreur a faussé leurs esprits.

APPENDICE V

Le Principe des Nationalités

"Le principe des nationalités, tel que ce pauvre diable de Napoléon III l'avait posé et bien mal défendu, a fait rire un peu de lui à cause de la mésaventure finale du troisième empire. Mais tout de même, on ne saurait refuser à Napoléon III, qui avait par certains côtés dans son esprit une parcelle du génie des Bonaparte, d'avoir eu un moment une claire vue de l'avenir lorsqu'il disait que la carte de l'Europe ne se referait stablement que le jour où le principe des nationalités serait reconnu par les grandes puissances."

(1) Voici quelques similitudes signalées : "Même dédain pour la hiérarchie, plus hautain chez M. Bourassa, plus dissimulé chez M. Saugnier ; même ignorance dédaigneuse des "principes abstraits", additionnels ; même souci trop exclusif des contingences politiques ; même prestige oratoire des deux chefs semblablement verbeux, remuants, pleins de suffisance ; même confiance en peu aveugle des disciples, persuadés que leurs intentions et leur zèle importaient plus que les principes et la discipline ; même illusions passionnées et inattentives d'hommes par ailleurs excellents et instruits, séduits d'abord par les qualités au maître et égarés ensuite par ses défauts ; même amour de la déclaration chez les deux chefs ; même dissimulation en face des arguments d'un adversaire, que l'on fausse à plaisir sans les citer ; même manque de logique et d'équilibre, qui s'allie à un manque non moins remarquable de loyauté intellectuelle ; deux esprits mal conformés et déformateurs."

(Paroles de M. Bourassa, cf. **Devoir**, 28 janvier 1915).

Lorsque M. Bourassa dira plus tard : " Nous luttons pour le principe des nationalités " il n'y aura pas à se méprendre sur sa pensée. Tous ceux qui ne sont pas ignorants de l'histoire, savent le sens bien arrêté, déterminé, fixé du principe des nationalités invoqué et mis en pratique par Napoléon III, pour le profit de l'Allemagne et de l'Italie, pour le malheur de la France et de l'Europe.

APPENDICE VI

1. Contre les Alliés et pour l'Allemagne

Maintenant que M. Bourassa a nettement indiqué l'indépendance du Canada comme l'objectif de ses efforts et le but de son mouvement, maintenant qu'il a proclamé que nous étions de **droit** et de **fait** indépendants — ce qui ne l'a pas empêché d'écrire que nous étions une " **dépendance** irresponsable de la Grande-Bretagne " — ses partisans, qui jetaient les hauts cris quand on leur signalait, il y a deux ans, l'esprit séparatiste de leur chef, verront probablement un peu plus clair dans la tactique et les principes de leur grand guide intellectuel et politique. Ce ne sera pas trop tôt.

Ils commenceront bientôt aussi, il faut l'espérer, à constater que le motif le plus évident qui pousse M. Bourassa dans sa campagne pour l'indépendance, ce n'est pas tant l'intérêt du Canada, qu'il ne démontre pas être dans l'indépendance, ni encore moins l'amour de sa race, dont il n'est pas très fier, et qu'il injurie volontiers dans toutes ses " **autorités sociales** ", que la haine de l'Angleterre exerçant encore une part d'autorité sur nous.

Dans tout ce qu'il a écrit depuis plus de deux ans, il n'a guère eu d'autre but que de jeter de l'odieux, du mépris, de la haine sur l'Angleterre et sur ceux qui lui restent loyaux — sur tous les Canadiens, à très peu d'exception près, — afin de nous en détacher. Quand on relit les articles écrits par lui depuis cette époque, comme la composition de ce travail nous y a obligés, on reste stupéfait de la quantité kolossale de haine, d'injures et de mépris virulent que cet homme a pu déverser à jets continus.

Pour qualifier la suite de ses longs articles, il faudrait lui emprunter une image plus vulgaire que celle qu'il écrivait un jour en écrivant, dans ce style qui lui est propre : " Du jet d'eau de vaisselle qui a coulé sans interruption depuis un mois dans l'évier parlementaire, il reste ceci... " (**Devoir**, 18 mars 1915). Oui, en a-t-il déversé des grossièretés, à

sa guise et à son goût, depuis près de trois ans ! et qu'en reste-t-il ? Il en reste de la haine et du mépris, avec des idées fausses et des passions dangereuses soulevées partout, un peu chez nous et beaucoup contre nous.

Signalons quelques faits saillants de cette campagne contre l'Angleterre et ses alliés, contre le Canada coopérant avec la métropole d'Angleterre. (1)

Et d'abord, la fameuse déclaration du 8 septembre 1914, que beaucoup des amis de M. Bourassa ont oubliée. Nous en signalons les mots les plus importants. L'article avait pour titre : **Le Devoir National**, on y lisait :

" A ceux de mes amis qui me demandent avec angoisse, si j'approuve aujourd'hui ce que je prévoyais et condamrais dès 1899 — la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre, étrangères au Canada — je réponds sans hésiter : **NON !**

" Le Canada, dépendance **irresponsable** de la Grande Bretagne, n'a **aucune obligation morale ou constitutionnelle** ni **aucun intérêt immédiat** dans le conflit actuel.

" La Grande-Bretagne y est entrée **de son seul chef**, en conséquence d'une situation internationale où elle a pris position pour la **seule sauvegarde de ses intérêts**, sans consulter ses colonies et sans égard à leur situation ou à leurs intérêts particuliers.

" Le territoire canadien n'est nullement exposé aux attaques des nations belligérantes. Nation indépendante, le Canada serait aujourd'hui **en parfaite sécurité**. Les dangers fort lointains que son commerce peut courir résultent du fait que le Canada est possession britannique et qu'il subit forcément les contre-coups d'une politique dont la Grande-Bretagne est seule maîtresse et d'une intervention dont les autorités britanniques sont seules responsables. **C'est donc le devoir de l'Angleterre de défendre le Canada, et non celui du Canada de défendre l'Angleterre.**

" En droit et en fait, le Canada, colonie britannique, n'avait donc aucune raison directe d'intervenir dans le conflit. Il en avait de **très graves de s'abstenir** ; et l'avenir se chargera de démontrer, trop durement peut-être, que son intervention militaire, peu efficace pour

(1) Rappelons ici en passant, les éloges décernés par M. Bourassa aux " Sinn Féin " révoltés contre l'Angleterre. (**Devoir**, 8 août 1916). Il les a excusés en disant que les " **ministres britanniques** ont tout fait pour provoquer l'émeute, pour justifier ses fautes, pour donner à la répression le caractère d'une odieuse vengeance. " (**Devoir** 9 août 1916). " Le principal tort des fauteurs de la rébellion irlandaise et de la rébellion canadienne (1837) est de n'avoir pas réussi. (Id. loc. cit.)

les nations en guerre, aura des conséquences désastreuses pour lui.

Avant de reconnaître que "le Canada, nation anglo-française liée à la France et à l'Angleterre par des attaches ethniques sociales, intellectuelles, économiques a un intérêt vital au maintien de la France et de l'Angleterre", doit contribuer à leur endurance, M. Bourassa prit la peine de réaffirmer que les **"obligations coloniales"** du Canada sont **"nulles en fonction de l'histoire, de la constitution, des faits"**.

C'est dans ce même article, on s'en souvient peut-être, qu'était formulée la théorie souvent rappelée depuis avec insistance, de l'égoïsme national, l'égoïsme sacré dont nous avons parlé.

Dans des articles suivants, le chef nationaliste commençait sa campagne insidieuse sur la responsabilité de l'Angleterre, sur ses fautes passées toujours habilement grossies, sur son manque de dévouement et de sincérité dans son concours avec les alliés, sur le petit nombre de troupes anglaises combattant en France, sur tout ce qui pouvait représenter l'Angleterre sous un jour défavorable et suspect. Pendant ce même temps, par crainte d'aider l'Angleterre, M. Bourassa gardait un silence protecteur sur les crimes et toutes les violations du droit commis par l'Allemagne, il n'osait pas dire un mot en faveur de la Belgique et de la France. Au contraire, il qualifiait d'exploitation indigne les témoignages d'admiration et les appels lancés chez nous en faveur de la France.

Il ne parlait pas du péril allemand, qu'il avait toujours obstinément nié, mais il insistait sur le danger moscovite et surtout sur le péril anglo-saxon.

Ainsi quand il s'agit des responsabilités de l'Allemagne, M. Bourassa proclama qu'il faudra cinquante ans, un siècle même, pour arriver à voir clair et à constater à quel point elles sont réelles; quand il s'agit du crime de Serajevo, il ne lui fallut qu'une minute pour écrire que **"le couteau est parti de Belgrade et a été payé par Petrograd."** Et qu'en sait-il?

M. Bourassa a même, autant qu'il l'a pu, essayé d'excuser, perfidement comme d'habitude, la violation de la neutralité belge, d'abord en prétendant faussement que les alliés avaient violé la neutralité grecque non moins injustement que les Allemands envahissant la Belgique, détruisant et massacrant tout sur leur passage, ce qui est une fausseté absolue, aussi bien au point de vue des faits qu'au point de vue du droit, comme le lui a bien fait voir, sans qu'il ait osé répliquer, l'Événement de Québec (25 juillet 1916).

Dans le mois d'août 1916, le 27, parlant de la fameuse parole — "le chiffon de papier" — du chancelier allemand à l'ambassadeur d'Angleterre, M. Bourassa écrivait: **"Bethmann Hollweg regrettera toute sa vie cette expression d'une trop cynique franchise. S'il avait employé une formule plus douce et plus hypocrite, il n'aurait pas de peine à démontrer que tous les pays, l'Angleterre la première, ont commis maintes atteintes analogues "à la sainteté des traités."** — Ici encore, le chef nationaliste est anti-anglais avant tout, et pro-allemand.

Il n'est donc pas juste ni vrai de dire, comme l'ont prétendu quelques nationalistes voulant excuser leur chef, que celui-ci, en parlant des causes et des responsabilités de la guerre, des crimes qui y ont été commis, a mis tous les belligérants sur le même pied. Ce à quoi il s'est plutôt constamment appliqué, par ses silences autant que par ses paroles, c'est à représenter les torts, toujours grossis, sinon toujours inventés, de l'Angleterre et de ses alliés; c'est à faire voir les dangers de l'impérialisme anglais et de l'impérialisme russe.

Il n'a pas osé innocenter l'Allemagne; il s'est contenté de faire oublier ou de mettre en doute sa culpabilité. C'était à la fois plus adroit, et plus perfide.

Tout le vaste problème de la guerre se ramène pour lui à ceci: "Puisque nous n'avons pas eu voix délibérante dans les conseils du gouvernement anglais, qui a décidé de prendre sa part nécessaire, dans la guerre imposée à l'Europe par l'Allemagne, nous n'avions rien à faire dans cette guerre, au point de vue politique comme au point de vue chrétien, nous avons mal fait de soutenir l'Angleterre et la France."

Celles-ci ne défendent-elles pas la cause de la justice et de la civilisation? N'ont-elles pas raison de faire cette guerre? Y sont-elles entrées d'elles-mêmes ou n'y ont-elles pas été obligées par l'Allemagne? Cette dernière n'est-elle pas la grande coupable d'avoir imposé cette guerre épouvantable au monde? N'y a-t-elle pas violé, avec ses engagements, les plus formels et les plus solennels, les lois les plus sacrées du droit des gens? L'intérêt vital du Canada comme sa condition de colonie britannique ne lui font-ils pas un devoir de combattre avec l'Angleterre et la France? M. Bourassa s'occupe assez peu de ces questions, embarrassantes pour lui; et s'il s'en occupe c'est pour y donner une réponse contre l'Angleterre et contre la participation du Canada. Il en revient toujours à son point de vue: **"nous ne sommes pas responsables de la guerre,**

elle ne nous concerne pas, nous avons fait une faute et commis un crime en y prenant part. L'égoïsme national nous le défendait."

Ainsi jamais M. Bourassa n'a eu mot pour soutenir la cause de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, et des autres alliés ; jamais il n'a eu un blâme pour la Turquie, pour l'Autriche ; s'il a dû parfois réprouver certaines actions, très rares, de l'Allemagne, ça été pour mieux faire passer ses attaques et ses injures contre l'Angleterre, l'unique objet de son ressentiment. Ce qui faisait dire à un homme d'esprit : " Si Bourassa avait prononcé contre les Allemands et leurs méfaits, le quart seulement des injures et des vitupérations qu'il a déversées sur les Anglais et sur les Canadiens qui ne pensent pas comme lui, il rougirait et serait dégoûté de lui-même, il se prendrait pour un impérialiste, un eunuque, un butor colonial ; il croirait désobéir aux directions du souverain Pontife telles qu'interprétées, fallacieusement par lui pour tenir en échec les directions de nos évêques ".

Ainsi, jamais M. Bourassa n'a dit contre l'Allemagne quoi que ce soit qui approche des paroles suivantes : " **Les colonies autonomes de la Grande-Bretagne ont voulu participer à la guerre en simples brigands, au service de l'Angleterre. Elles n'ont pas même pris la peine d'avertir les belligérants, alliés ou ennemis, qu'elles entraient dans le conflit. Il est donc peu probable qu'on les traite en nations civilisées.** " (Devoir, 7 avril 1916).

C'est lui encore, le faux patriote, qui a affirmé : " **Il est rigoureusement exact de dire que le recrutement (au Canada) s'est pratiqué en raison inverse du développement du patriotisme canadien** " (Devoir, 5 août 1916), pendant que son lieutenant Laverne lui faisait écho en disant : " Notre devoir, à nous Canadiens-Français, est de rester ici... Si vous sacrifiez le Canada, vous êtes aussi des traîtres ". (Devoir, 3 juillet et 2 octobre 1916).

Si l'on veut saisir sur le vif la nature des sentiments divers qui animent M. Bourassa à l'égard des belligérants, qu'on lise attentivement la phrase suivante, écrite le 6 août 1915, dans le Devoir, après l'appel du Pape, au premier anniversaire de la guerre :

" Les chefs d'Etat et les maîtres de l'opinion publique dans la plupart des pays en guerre ont répondu à la noble prière du Souverain Pontife, par une sorte de défi. Le César allemand appelle les bénédictions de Dieu sur les armes de son pays ; les cardinaux français veulent accaparer les faveurs célestes

pour leur patrie : la Douma proclame la détermination de la Russie de ne déposer les armes qu'après une victoire décisive : L'Angleterre affirme par la bouche de Carson, ex-fauteur de rébellion, que le mot **paix** n'entre pas dans son vocabulaire.

" Notre pauvre petit Canada ne pouvait manquer de joindre sa voix grêle à ce chant de guerre sauvage. "

Ce qui frappe d'abord dans cette phrase, c'est sans doute le mépris pour le Canada et l'injure aux cardinaux français ; mais en examinant ensuite la note assignée à chaque pays mentionné, on observe avec, ou plutôt, sans surprise que la moins odieuse est celle de l'empereur d'Allemagne.

2. Exploitation de la Religion et du Pape

On fera la même observation si l'on examine de près un autre article de M. Bourassa du 25 septembre 1916, à l'occasion de l'interview donné au Journal de Paris par Son Eminence le cardinal Gasparri. Dans cet article M. Bourassa imputait à la politique de l'Angleterre une grande part des responsabilités dans les persécutions dont les catholiques français ont été victimes sous la troisième république. Et il ajoutait :

" Dans notre propre pays, n'avons-nous pas été les témoins et les victimes du succès de cette politique ? Des évêques irlandais et même les religieux français ne se sont-ils pas constitués agents d'anglicisation par reconnaissance pour les bienfaits de l'Angleterre ? Toute une école officiellement catholique ne s'applique-t-elle pas avec ardeur à servir les intérêts anglais ? Et pourtant l'Angleterre et son Empire, la civilisation anglo-saxonne sa pensée maîtresse, son action mondiale, constituent dans l'ensemble la plus formidable coalition de forces anticatholiques qui existe. Et ces forces sont d'autant plus redoutables que, loin de s'attaquer à la liberté et aux satisfactions matérielles des personnes, elles les flattent afin de mieux aveugler les consciences et énerver les énergies. Si les catholiques du Canada si sûrs de leur orthodoxie, ont si bien fait le jeu de l'Angleterre protestante, est-il étonnant que les anticléricaux français s'y soient prêtés et que les catholiques de France n'y aient vu que du feu ?

" Non assurément si la France officielle rentre dans la tradition catholique ce ne sera pas l'alliance anglaise qui l'y poussera, ni l'alliance russe. La façon dont les armées du Tsar ont pratiqué en Galicie, " l'affranchissement des peuples " et le respect de la " liberté des consciences " nous éclairent suffisamment sur

ce que les catholiques peuvent attendre de l'influence moscovite.

"Cet aspect de la situation européenne suffit à expliquer l'attitude d'anxieuse neutralité que le Saint-Siège n'a cessé d'observer depuis le début de la guerre, en dépit de toutes les tentatives insidieuses pour l'entraîner d'un côté ou de l'autre.

Nul esprit raisonnable, à plus forte raison nul catholique, à moins d'être aveuglé par une passion facile à expliquer chez les catholiques des pays plongés dans la fournaise, mais injustifiable ici, ne saurait prédire de quel côté les intérêts catholiques seront le mieux défendus.

"Nul doute qu'on connaît à Rome les actes de barbarie des Russes en Galicie autant que les atrocités allemandes en Belgique. Sur les actes individuels ou collectifs des belligérants, comme sur l'ensemble de la situation européenne, on est assurément mieux renseigné au Vatican que partout ailleurs ; et pourtant la plus haute autorité morale qui soit au monde", comme l'appelle avec raison le rédacteur du Journal, juge qu'elle doit continuer à garder une "impartialité absolue" entre les belligérants. C'est un indice assez certain que dans la conduite de la guerre comme dans le partage des responsabilités suprêmes, il n'est guère facile de décider de quel côté l'emporte le poids des iniquités".

Ainsi qu'on le voit dans ces lignes, si M. Bourassa a un mot pour l'Allemagne, ses "atrocités en Belgique" il ne parle pas du péril religieux allemand ou ture, mais il parle du péril religieux anglais et du péril moscovite. Ici encore c'est l'Allemagne qui est menagée avec la Turquie, c'est l'Angleterre et ses alliés qui sont surtout attaqués.

Et l'odieuse particularité de cette tactique c'est qu'ici comme en bien d'autres occasions M. Bourassa tache de greffer sa partialité sur l'impartialité du souverain Pontife et d'abriter sa haine sous la charité du Pape. Bien plus, par la plus étrange logique de ce que le Saint-Siège reste impartial entre les belligérants, notre audacieux démagogue en conclut que les catholiques des pays de guerre doivent rester neutres dans le conflit ; de ce que le Saint-Siège d'après lui ne s'est pas prononcé sur les violations du droit dans la déclaration et la conduite de la guerre ; il en conclut que personne n'a le droit de se former un jugement et de l'exprimer sur cette question.

Il est même allé plus loin visant nos évêques et ceux de France qui désirent la paix et encouragent les défenseurs de la patrie, lorsqu'il a dit, en vertu d'une logique et de principes théologiques réservés à son seul usage. "Prier pour

la paix et travailler pour la guerre, c'est pure hypocrisie ou puérile inconséquence. (Devoir, 12 août 1916). D'après cette nouvelle doctrine les catholiques belligérants devraient commencer par déposer les armes devant leurs ennemis et se laisser vaincre sans opposition avant de désirer la paix et de la demander à Dieu.

Et l'homme qui se constitue ainsi en face des évêques l'interprète de la pensée du Pape, mise au service de ses ressentiments, le défenseur des intérêts religieux, confondus avec ses lubies politiques, l'homme qui s'arme frauduleusement depuis deux ans des enseignements du Souverain Pontife (1) dont son libéralisme avait fait jusque là bon marché pour mieux résister à l'autorité religieuse et civile est le même qui a attaqué un délégué apostolique dans son journal et qui a fait un jour aux évêques et même au Pape, la déclaration d'indépendance qui suit où il suppose gratuitement que les évêques et le Pape interviennent dans les choses politiques sans raison d'ordre religieux et en sortant de leur rôle.

"Messieurs ce n'est pas le moment de faire une profession de foi. Mais je crois avoir le droit de dire au nom de tous les Canadiens-français catholiques, que nous vénérons dans les évêques les apôtres que Dieu a choisis pour nous guider dans la voie du salut. Nous voyons dans les évêques les pasteurs chargés par l'Eglise de nous enseigner la doctrine et la discipline en matières religieuses. Nous connaissons à l'Eglise le droit de définir elle-même ce qui appartient à son magistère divin.

"Mais je me permets de dire, en votre nom, aux politiciens sans courage, de l'un ou de l'autre parti, qui pour ne pas exécuter leur mandat et accomplir leur devoir, cherchent toujours à s'abriter sous une chappe d'évêque ou une soutane de prêtre, que ce n'est pas la besogne des évêques et des prêtres de faire des lois, de les maintenir et de les appliquer.

"Un évêque viendrait-il me dire aujourd'hui que mon devoir est de faire l'agitation publique afin de faire maintenir un texte de loi, j'écouterai ses paroles avec la déférence due à son caractère

(1) Personne ne doit être bien surpris de voir M. Bourassa interpréter faussement les paroles du Pape. Outre qu'il n'a pas l'habitude d'étudier ces paroles d'ordre et d'autorité, ses maltrès en interprétation des paroles pontificales ne sont ni les évêques ni les religieux ; ce sont les socialistes anglais.

"De tout ce qui nous est parvenu jusqu'ici écrivait-il un jour, l'expression d'opinion populaire la plus conforme à la pensée du pape, c'est celle des socialistes anglais." (Devoir, 31 déc. 1915).

et à sa haute situation : mais je me considérerais libre d'accepter ou de rejeter son opinion.

"Un autre évêque viendrait-il me blâmer de prendre telle ou telle attitude sur une question politique, évidemment je tiendrais compte de son avis et dans la mesure où son avis toucherait au dogme ou à la discipline, j'y obéirais sans conteste ; mais s'il allait au-delà je lui répondrais par les paroles d'O'Connell, qui fut un grand catholique et un patriote ardent :

"I take my theology at Rome, but I take my politics at home."

"Si un ou deux évêques et même un délégué apostolique sur la parole d'un homme politique qui l'aurait trompé, soit pour la première, soit pour la deuxième fois, venait me dire : Vous devez fermer les yeux et avoir confiance dans ce monsieur, parce que moi j'ai confiance en lui", je lui répondrais comme Winthorst, résistant à la demande que Léon XIII lui faisait d'appuyer la loi du septennat militaire.

"Remontant jusqu'à Rome, je dirais : "Saint-Père, les catholiques du Canada vous vénérent ; mais dans les matières exclusivement politiques, citoyens britanniques et canadiens, nous réclamons de vous la liberté que l'Eglise a toujours reconnue en ces matières à ses fidèles. (Paroles citées par le "Canada" du 16 mars 1912).

3. Tristes Résultats

Les résultats particuliers outre ceux que nous avons déjà signalés de cette campagne franchement anti-anglaise et timidement pro-allemande, de cette exploitation fautive et insidieuse des paroles et des actes du Pape, ne sont pas seulement d'avoir nui au recrutement, d'avoir envenimé les divisions et les haines de race, d'avoir inspiré tant d'écrits et de paroles contre les Canadiens-français, contre leur clergé contre le Pape lui-même, beaucoup d'anglais protestants croyant que Bourassa s'inspirait vraiment des paroles du Pape et avait avec lui une partie importante du clergé, c'est aussi d'avoir faussé profondément beaucoup d'esprits parmi nos compatriotes. Les germes d'erreurs non moins que de mépris, de haines et de révolte semés à pleines mains et à tours de bras depuis plusieurs années, n'ont pas tous levé, mais plusieurs ont levé chez les esprits peu instruits, faciles à exciter, prompts à s'emballer, qui ont cru se grandir, comme leur chef en méprisant et en injuriant tout le monde, qui ont cru se donner de l'intelligence en traitant tout le monde de fou et d'ignorant, qui se sont crus

patriotes courageux et intelligents parce qu'ils déblatéraient violemment et plusieurs grossièrement contre tous nos hommes politiques, contre toutes nos autorités sociales et surtout contre les anglais.

A ces disciples fanatisés le chef nationaliste fait croire le plus facilement du monde que lui seul voit clair dans la situation européenne, que lui seul est conséquent avec lui-même quand il affirme que le Canada n'a pas d'autres obligations ni d'autres intérêts dans la guerre mondiale actuelle qu'il n'en avait dans la guerre du Soudan et dans la guerre contre les petites républiques de l'Afrique du Sud.

Veut-on saisir encore une fois sur le vif l'effet des prédications violentes et déséquilibrées de notre passionné démagogue, qu'on relise ces paroles d'un de ses disciples, écrivant dans le journal de M. Bourassa, en octobre 1916. La pièce était intitulée : **Ce qu'exige le patriotisme.**

"Maintenant que faut-il penser des grandes alliances entre et contre nations et des guerres qui en résultent ?

"Je ne crains pas de répondre : la plupart sont des coalitions criminelles et une menace constante pour la stabilité de la paix dans le monde avec des ententes secrètes qui font que, en cas de guerre personne ne peut plus démentir le juste de l'injuste.

"Ainsi dans cette guerre-ci comme dans bien d'autres par le jeu des influences occultes des diverses chancelleries, le côté qui paraît attaquer le premier peut fort bien être celui qui est poussé à bout et "déclare" la guerre à son corps défendant, tandis que la nation qui fait figure d'assaillie est peut-être celle qui s'ourdissent, et par des voies détournées a acculé l'autre à la guerre.

"Tant que toutes ces causes de guerre et ces pourparlers entre chancelleries ne seront pas soumis à la **décision de la nation entière** par la voix de ses représentants autorisés, le peuple devrait refuser de tremper dans ces guerres, plus souvent qu'autrement injustes et spoliatrices de la liberté d'autrui. Et à plus forte raison une nation étrangère à la cause d'un conflit comme le présent n'a-t-elle le droit de sacrifier son intérêt supérieur ni la vie de ses enfants soit par crainte ou par sympathie.

"Or dans la guerre actuelle, qui pourrait se vanter d'en connaître les causes antérieures, et partant, qui pourrait avec certitude montrer du doigt la nation qui a voulu chercher et déchaîné cette conflagration ? Est-ce l'Allemagne comme on le prétend généralement ou bien la Russie ? ou encore l'Angleterre ?

Ou bien la mêlée barbare serait-elle plutôt l'aboutissement des intrigues et des menées d'une secte opérant dans chaque pays vers un but unique ? Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a rien de certain... et tel étant le cas, la conclusion qui s'impose, c'est qu'avant de prendre part à la querelle du voisin il faut premièrement savoir ce dont il s'agit et dans l'ignorance se tenir à l'écart.

"Pauvre Canadien sollicité en tous sens par ces divers sentiments de mère et de belle-mère, ce n'est pas étonnant que tu hésites à t'enrôler ! A ta place tout le monde en ferait autant.

"Car il y a bien lieu de se demander si c'est ta mère naturelle, le Canada qui profiterait du sang que tu verserais, ou si ça ne serait pas plutôt la belle-mère qui gèrerait tous les marrons que tu aurais tirés du feu pour elle — j'en ai bien peur ?

"Avant de savoir si l'on se bat pour une cause juste ou pour la perfidie, si c'est combattre pour les intérêts de l'Eglise de Rome, ou contre elle, si c'est lutter pour la civilisation latine, ou pour l'assujettissement de celle-ci à l'anglo-saxonne, avant d'en savoir plus long, dis-je, personne n'a le droit de nous envoyer à la guerre et partant, personne n'a le devoir d'y aller de quelque sommité que parte le mot d'ordre".

Pour innocent l'Allemagne, pour tourner les soupçons contre l'Angleterre, pour dissuader les Canadiens de s'enrôler en leur faussant la conscience, le disciple est digne du maître. Il n'y a pas jusqu'aux pourparlers de la diplomatie qui doivent être soumis à la décision de la nation entière qui ne soient du plus pur et du plus utopiste démocratisme ; il n'y a pas jusqu'au refus d'obéir avant d'avoir jugé par soi-même de la justice et de la sagesse du commandement même en face de l'agression ennemie, qui ne soit du plus authentique anarchisme. Par son ardeur à tout démolir à tout renverser autant que par les disciples qu'il forme, M. Bourassa sera à lui seul notre Clémenceau et notre Hervé canadien. Frondeur comme le premier, il est antimilitariste comme le second.

APPENDICE VII

1. Les Evêques et le Devoir National

Pour prouver que les évêques du Canada et notamment Mgr Plessis avaient donné "leur adhésion constante aux principes du nationalisme" et que, par contre, le mandement des évêques publié au commencement de la guerre actuelle "se pose en marge de la tradition épiscopale du Canada", M. Bou-

arrassa, surtout dans sa brochure "**Hier, Aujourd'hui, Demain**" s'est livré à une fantaisiste interprétation des documents épiscopaux triés à son usage. Avant de traiter nos évêques actuels de "révolutionnaires", le chef nationaliste a cru qu'il importait de les mettre en contradiction avec leurs prédécesseurs. Les éloges et commentaires à l'adresse de ceux-ci sont aussi indignes que ses injures et ses accusations contre ceux-là.

Nous allons examiner un peu la vraie tradition épiscopale du Canada, mise en regard des imputations fausses et des injures de M. Bourassa. C'est un travail de réparation absolument nécessaire.

Mgr Plessis écrivait le 16 septembre : "Nous n'avons cessé, nos très chers frères, de vous inculquer en toute occasion les principes de loyauté, de respect et d'attachement dont vous devez être pénétrés pour votre auguste souverain et son gouvernement. Nous vous avons plusieurs fois répété que ces paroles du chef des Apôtres "Craignez Dieu, honorez le Roi", n'étaient pas seulement un conseil mais un précepte et un article essentiel de la morale évangélique ; que vos pères dans la foi n'avaient jamais suivi d'autres doctrines ; que soumis à des maîtres durs et impérieux, à des empereurs patiens, à des persécuteurs obstinés, ils ne s'étaient pas crus pour cela dispensés de l'obéissance et de la fidélité qui doivent attacher les sujets au Souverain ; qu'instruits par l'Apôtre des gentils, ils s'étaient soumis à leurs supérieurs civils "non par la crainte de leur colère, mais pour Dieu et par principe de conscience."

Plus loin, Mgr Plessis, après avoir établi le contraste qui existait alors aussi entre les souffrances des pays d'Europe et le bonheur dont jouissaient les Canadiens, écrit :

"Vous les avez faites, n. t. c. f., ces réflexions ; vous vous en êtes pénétrés ; vous avez compris que vos intérêts n'étaient pas distingués de ceux de la Grande-Bretagne ; vous êtes convaincus, comme nous, qu'il est impossible d'être bon chrétien sans être sujet loyal et fidèle ; que vous seriez indignes du nom de catholiques et de Canadiens, si, oubliant les règles de votre sainte religion et les exemples de vos ancêtres, vous montriez ou de la déloyauté, ou même de l'indifférence, quand il s'agit de remplir vos devoirs de sujets dévoués aux intérêts de leur Souverain et à la défense de leur pays.

"Aussi n'avez-vous attendu ni que cette province fut menacée d'une invasion prochaine, ni même que la guerre fut déclarée pour donner ces preuves de votre zèle et de votre bonne volonté

pour le service public. Au seul soupçon, aux premières apparences d'une rupture avec les États voisins, vous avez paru ce que vous devez être, c'est-à-dire prêts à tout entreprendre et à tout sacrifier plutôt que de vous exposer à changer de gouvernement, et à perdre les avantages inestimables que vous assure votre situation présente."

Le 17 septembre 1807 Mgr Plessis ordonnait au clergé de faire lire en assemblée de paroisse un "ordre de Son Honneur le Président et commandant en chef de la Province", où il est dit : "Le Président se croit également justifié en soutenant que, dans aucune partie des Domaines britanniques, il n'a jamais été témoigné un dévouement plus ardent pour la personne de Sa Majesté et pour son gouvernement ; et l'on doit particulièrement remarquer que l'idée de défendre leurs propres familles et leurs propriétés a paru en quelque sorte, dans l'esprit de toute description en cette province, être un objet de bien moindre considération pour eux que celui de la défense de la cause d'un souverain justement chéri, et du soutien d'un gouvernement qui, par expérience, a été reconnu le mieux calculé pour promouvoir le bonheur et assurer la liberté du genre humain".

Voilà ce que faisait lire par tous ses prêtres à leurs paroissiens assemblés, le grand évêque que M. Bourassa ne peut s'empêcher de proclamer "cet homme de forte doctrine et d'un rare bon sens", qui "ne s'écarte pas un instant des règles de la justice, du droit naturel et des traditions britanniques".

Malgré ces déclarations et textes bien explicites, que nous avons cités et que nous allons citer encore, qui sont plus catégoriques qu'aucune déclaration ou exposés de principes, mis au jour en ces dernières années, sur nos devoirs envers l'Angleterre, M. Bourassa, voulant être ironique, écrit, partout de Mgr Plessis : "Manifestement, il ignore la théologie impérialiste". C'est qu'il n'y a pas de théologie impérialiste ; ce que l'ignorance infantile de M. Bourassa prend pour de la théologie impérialiste — théologie qu'il n'a jamais osé discuter ni même citer honnêtement — n'est que la théologie catholique, celle de saint Paul, celle de saint Thomas, celle de Léon XIII, celle de nos évêques passés et présents.

Mais continuons de citer ceux-ci :

Parlant du gouvernement britannique, Mgr Plessis écrit le 21 mars 1810 : "un gouvernement sous lequel la divine providence n'a fait passer cette colonie que par l'effet d'une prédilection dont

nous ne saurions assez bénir le ciel. (1) Nous n'ajoutons pas ici que vous êtes, vous-mêmes, intéressés de très près à maintenir les fidèles dans le respect et la soumission qu'ils doivent à leur Souverain, et à ceux qui le représentent, parce que nous savons qu'indépendamment de tout intérêt, le clergé de ce diocèse a toujours fait hautement profession de ces principes qui portent sur la plus solide de toutes les bases, savoir sur les maximes de la religion sainte que nous prêchons aux peuples, qui est essentiellement ennemie de l'indépendance et de toute réflexion téméraire sur la conduite des personnes que Dieu a établies pour nous gouverner."

Le grand Vicaire de Mgr Plessis écrit aux curés du Canada, le 29 juin 1812 : "Que nos Canadiens goûtent plus que jamais la douceur des liens qui les attachent avec tant d'avantages pour eux au gouvernement paternel de la Mère-patrie. Qu'ils sachent bien et comprennent encore plus aujourd'hui que jamais qu'ils doivent conserver ces sentiments de loyauté dont jusqu'ici ils ont été pénétrés, et qu'ils ont si souvent manifestés par une conduite parfaitement uniforme sur ce point. Agir autrement ce serait pour eux sacrifier leur conscience, leurs biens les plus réels à des chimères, ou plutôt à de cruels événements."

Le 3 juillet 1812 le Grand Vicaire Roux de Montréal, écrit de son côté : "Notre Mère-Patrie, qui protège si puissamment les pays étrangers, pourrait-elle abandonner ses enfants ? des enfants qu'elle ne cesse de combler de bienfaits depuis plus d'un demi-siècle ?"

Le 29 octobre 1812, Mgr Plessis écrit lui-même à tous ses fidèles du Canada :

"Peut-être, nos très chers frères, qu'à nulle autre époque avant celle-ci, vous n'avez senti, comme vous le faites, combien la divine Providence a été libérale envers vous lorsqu'elle a permis que vous devinsiez sujets d'un gouvernement protecteur de votre sûreté, de votre religion, de vos fortunes ?... C'est dans le sein de ce gouvernement paternel que vous vivez ; c'est par ses ordres que vous courez aux armes avec une ardeur presque sans exemple ; c'est de ses officiers que vous apprenez les exercices militaires ; c'est sous ses drapeaux que vous devenez invincibles".

Dans cette même lettre où il encourage chaleureusement les Canadiens à combattre les ennemis de la "Mère-Patrie", Mgr Plessis ordonne des prières pour la paix. Il ne se doutait pas, le

(1) M. Bourassa nous a parlé un jour, de la tentation qu'il éprouvait "de maudire le jour où nous sommes devenus sujets britanniques". Mgr Plessis était patriote, M. Bourassa est nationaliste.

grand évêque patriote que M. Bourassa écrirait un jour, pour insulter à l'action et aux directions des évêques du Canada : **"Prier pour la paix et travailler pour la guerre, c'est pure hypocrisie ou puérile inconscience."** (Devoir, 12 août 1916).

C'est encore Mgr Plessis qui, au grand scandale de M. Bourassa, appelait l'Angleterre notre **Mère-patrie** et écrivait à ses fidèles : "Êtes-vous attentifs à prier pour la prospérité d'un empire à la destinée duquel sont liés vos intérêts les plus chers?" c'est lui aussi qui écrivait, parlant des armées anglaises en 1813 : **"Nos armées combattant sur le sol même de la France"**.

C'est Mgr Plessis qui écrivait le 22 août 1814 à l'annonce de la paix survenue entre la Grande-Bretagne et la France : "Quel peuple au monde a plus de droit que vous, de se réjouir de cet événement. Colonie française, **attachés en qualité de sujets au gouvernement britannique**, ne devons-nous pas être extrêmement flattés de voir l'harmonie exister entre ces deux Puissances ; de pouvoir, après une si longue interruption, communiquer librement avec une nation qui nous a donné nos ancêtres et dans laquelle nous avons encore des parents et des frères ; de leur apprendre le calme heureux dont nous a fait jouir **un gouvernement protecteur**, tandis qu'ils étaient aux prises avec leur révolution, avec leurs tyrans, avec leur conscription, avec leurs guerres interminables au dedans et au dehors."

C'est Mgr Panet, coadjuteur de Mgr Plessis qui écrivait, le 18 septembre 1815 après la bataille de Waterloo : "La Grande-Bretagne, toujours magnanime et constante dans ses procédés généreux, n'a pas hésité à reprendre encore une fois, conjointement avec ses alliés, la cause de l'Europe alarmée. Dieu s'est plu à favoriser leurs armes tant de fois victorieuses."

Evidemment, M. Bourassa a raison : ces grands évêques étaient les précurseurs des nationalistes d'aujourd'hui, et ceux-ci s'en réclament à bon droit.

Écoutons maintenant Mgr Signay en décembre 1837, continuant la tradition épiscopale nationale : **"Des hommes aveuglés par un patriotisme mal entendu se sont efforcés de faire prévaloir en ce pays des doctrines propres à favoriser l'insubordination. Eh bien ! ces funestes doctrines ont produit leurs fruits : un nombre considérable de nos concitoyens qui les avaient adoptées, sans en prévoir les déplorable résultats, sont déjà devenus les victimes de leur trop confiante crédulité. Sans renoncer à vos privilèges politiques, vous vous attacherez à montrer, tant par vos actions**

que par vos paroles, que vous êtes remplis de cette loyauté et de cette fidélité au gouvernement de la Grande-Bretagne, que vos pères vous ont laissées pour héritage, et qu'ils ont plus d'une fois prouvées aux dépens même de leur vie."

C'est encore le même évêque qui déclare que notre clergé s'est toujours distingué par sa loyauté et son attachement au gouvernement de la Grande-Bretagne", par **"notre attachement inviolable à la liaison qui existe entre cette province et la Grande-Bretagne"**. C'est lui qui écrit dans une adresse à la Reine en 1838 : "Nous aimons à faire connaître à Votre Majesté, que depuis l'heureuse époque où cette province est devenue partie de l'Empire britannique, le clergé catholique n'a cessé de montrer en toute occasion sa loyauté envers le gouvernement de la **Mère-patrie**, et s'est constamment efforcé d'inspirer la même loyauté au peuple qu'il est chargé de conduire", c'est lui qui déplore les "actes d'insurrection commis, contre le gouvernement de Votre Majesté, qui ont été commis récemment par une partie quoique très peu considérable de nos compatriotes, indignement trompés et égarés par des chefs ambitieux, ou forcés de prendre part, contre leur conscience, à une **démarche aussi insensée que criminelle**." C'est lui qui assure la Reine que "la très grande majorité de nos compatriotes d'origine française conservent toujours envers le gouvernement de la **Mère-patrie** les dispositions loyales dont ils ont plusieurs fois donné des preuves" ; c'est lui qui supplie la Reine "qu'il ne soit rien fait par les autorités impériales qui tende à priver nos compatriotes, pour la punition d'un petit nombre de coupables, des droits et privilèges qui leur sont assurés par la constitution qu'il plut au **Parlement de la Grande-Bretagne d'octroyer à cette province**."

C'est lui encore qui écrivait en 1841, à l'occasion de la naissance du Prince de Galles, qui fut depuis Édouard VII : "La joie universelle que cet heureux événement a produite dans la **mère-patrie**, sera partagée, nous n'en doutons pas, par tous les fidèles de ce diocèse, qui ne sauraient être indifférents à ce qui peut contribuer à la prospérité et à la gloire de l'empire."

Malgré tous ces textes qui ne peuvent prêter à aucune équivoque possible et que M. Bourassa se garde bien de citer, le chef nationaliste a l'audace d'écrire ("Le Devoir et la guerre", p. 23 et 24) : "Mgr Plessis se bornait à rappeler à ses ouailles les exigences de leur devoir national"... Oui, envers l'Angleterre et le Canada :

"Tous les mandements et lettres-circulaires que Mgr Plessis écrivit, soit pour ordonner des prières publiques pour la paix en Europe et en Amérique, ou pour stimuler l'ardeur des Canadiens à défendre leur patrie, indiquent qu'il faisait une distinction précise et absolue entre le devoir national et le salut de l'Empire."

Bien au contraire, et nous défions M. Bourassa de trouver dans les mandements épiscopaux, qu'il taille et inter-prête avec une belle impudence, une seule ligne où il soit dit que les Canadiens n'ont aucune obligation d'aider l'Angleterre "en dehors du territoire canadien", comme le prétend notre prédicant d'"égoïsme national". Nulle part il ne verra que les principes de la constitution anglaise nous exemptent de toute obligation quelconque envers l'Angleterre; nulle part il ne verra l'Angleterre traitée en pays étranger; nulle part il ne verra que le plus grand danger qu'il nous faut combattre c'est l'empire britannique et l'anglo-saxonisme. Evidemment ces évêques méconnaissent les intérêts nationaux et les intérêts religieux du Canada et des Canadiens.

2. Nos Evêques et les Principes Démocratiques

Avec son audace coutumière, le chef démocrate du nationalisme a cherché à attirer nos évêques d'autrefois à ses doctrines, comme il a essayé aussi de démontrer que nos évêques nous avaient garantis contre toute participation aux guerres extérieures, en nous disant que la Confédération nous assurerait la paix à l'intérieur. Nos évêques d'alors ne parlaient pas des guerres avec les nations étrangères, et, s'ils avaient pu prévoir les campagnes haineuses d'un certain Bourassa à venir, ils auraient hésité à parler pour l'avenir de paix à l'intérieur.

Voici en tout cas, comment, à force de suggestions, M. Bourassa prétend que nos évêques ont enseigné ses principes démocratiques, les principes de son nationalisme, qui fait soigneusement abstractions des principes et des influences de l'Eglise, à moins de les amener à son service.

Commentant la lettre de Mgr Cooke sur la Confédération, M. Bourassa dit ("Hier, Aujourd'hui, Demain", p. 35), que "le nationalisme y est encore plus accentué et plus hardi"; "que dans les autres documents épiscopaux sur le même sujet, et, comme preuve, il cite ce para-
graphie :

"Cette comparaison (du pays avec un malade ébranlé par une grave crise) tirée d'un ordre de choses qui vous est

tout à fait familier, vous fera comprendre plus facilement combien a été judicieuse et prudente la conduite du **peuple canadien parlant et agissant par la majorité de ses représentants** dans l'Assemblée Législative, par la majorité de ses sages et de ses vieillards au Conseil Législatif et enfin, par la majorité de ses hommes d'Etat au Conseil Exécutif... (Id. p. 36).

C'est M. Bourassa qui souligne et qui ajoute en note à ce passage : "Mgr Cooke — ne faut-il pas dire Mgr Lafêche — avait évidemment goûté au poison vénéneux de la "Souveraineté populaire" — contenue dans les justes bornes que nous réclamons nous-même, "dangereux" nationalisme d'aujourd'hui. Ce passage reconnaît implicitement le droit du peuple d'être consulté (1) avant que l'on ne modifie son sort et qu'on lui impose des obligations extraordinaires; il établit plus nettement encore que les paroles de Mgr Baillargeon, qu'en fait les représentants du peuple avaient seuls qualité pour décider en premier ressort des modifications constitutionnelles. L'action des autorités impériales n'arrive que plus tard, comme sanction suprême."

Le procédé qu'emploie, ici, M. Bourassa pour couvrir sa théorie de la "souveraineté du peuple", de l'autorité de nos évêques est puérile, si elle est honnête.

Le mandement cité de Mgr Cooke au sujet de la Confédération, comme toutes les lettres épiscopales sur le même sujet, déclare nettement que l'acte de la Confédération doit être respecté et que les catholiques doivent s'y soumettre non pas parce que le peuple canadien a été consulté à son sujet, mais bien parce qu' "il a reçu la sanction du gouvernement impérial".

"Aujourd'hui que ce projet a reçu la sanction du gouvernement impérial, écrit Mgr Cooke, et qu'il est devenu loi fondamentale du pays, nous devons nous rappeler que notre devoir comme catholiques, est de mettre un terme à toute discussion sur ce sujet; si nous avons eu une parfaite liberté d'opinion, dans les limites du juste et de l'honnête, tant que la Confédération n'a été qu'à l'état de projet, si nous avons pu en toute sûreté de conscience être pour ou contre, la com-

(1) Ce passage ne connaît ni ne dénie aucun droit; il exprime simplement un fait; un fait qui n'explique pas même l'action du peuple ni son contrôle mais l'action des deux chambres et des ministres.

M. Bourassa commet une erreur plus grosse encore, lorsqu'il tire de ses paroles relatant un fait, la conclusion que "les représentants du peuple avaient seuls qualité pour décider en premier ressort des modifications constitutionnelles". Encore une fois il invente et se suggestionne une conclusion, dont il a besoin, mais qui n'est aucunement contenue dans l'assertion de Mgr. Cooke.

battre avec chaleur ou la défendre avec conviction, suivant que nous l'avons crue utile ou dangereuse, il n'en est pas ainsi depuis qu'elle est passée à l'état de loi. Elle est devenue aujourd'hui une chose jugée et obligatoire ; et c'est le temps de vous rappeler ce grand principe du catholicisme : *Omnis anima potestatis sublimioribus subdita sit : non est enim potestas nisi a Deo : quæ autem sunt a Deo ordinatæ sunt.* — Que tout le monde soit soumis aux puissances supérieures ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre. " (Rom. 13, 1).

D'après ce texte bien catholique et bien clair, pas du tout démocrate, que l'on retrouve équivalement dans toutes les lettres des évêques sur le même sujet de la Confédération, la constitution de 1867 n'a force de loi que par l'approbation de l'autorité souveraine ; elle n'a donc reçu aucune espèce d'existence légale de la consultation des représentants du peuple qui a précédé la sanction "suprême", la sanction indispensable aurait dû ajouter M. Bourassa.

Les textes épiscopaux si témérairement cités et surtout interprétés par M. Bourassa ne comportent donc ni explicitement ni implicitement l'interprétation démocratique et libérale, que le chef du nationalisme n'a pas craint d'en faire, pour se donner un faux semblant de raison, au risque de jeter un grave discrédit sur la doctrine de tout l'épiscopat canadien-français.

3. M. Bourassa et l'Épiscopat d'aujourd'hui

S'étant donné pour mission de régenter tout le monde à coups d'injures, le chef absolu et infaillible du nationalisme s'est bien vu obligé, à regret sans doute, de faire la leçon à nos évêques au sujet du problème national que lui seul peut comprendre et veut solutionner raisonnablement, sans trahir la patrie. Le plus souvent M. Bourassa se sert de périphrases prudentes pour désigner soit l'action des évêques, soit leurs personnes : il parle alors des "autorités sociales", des "sommités sociales", de ceux "qui ont pour mission spéciale d'éclairer les Canadiens-français", de "nos chefs sociaux" : d'autres fois il parle plus clairement des "évêques", sans périphrase. Voyons quelques échantillons des paroles admirées du Maître.

Après avoir affirmé que les Anglais, à Londres, avaient manifesté leur satisfaction de l'assassinat de l'archiduc Ferdinand, parce que catholique, M. Bourassa ajoutait :

"A-t-on pensé à cela, ici, quand on a lié l'intérêt de la religion au sort des armes de la France, de l'Angleterre et de la Russie ?

"N'est-ce pas une amère ironie que cet aspect de la question ne s'éclaire à nos yeux que sous la projection lumineuse des renseignements d'un écrivain de Londres, protestant mais loyal ?" (M. Brailsford). Devoir, 29 oct. 1914.

Le 31 octobre, M. Bourassa prédit une alliance, une "entente cordiale" entre l'Angleterre et l'Allemagne, et il se demande ce que feront alors les journaux et les patriotes.

"Mais nos pauvres pious-pious, enrôlés par les rhéteurs, les politiciens et les puffistes, pour aller défendre nos "deux Mères-patries" ? Et la masse des Canadiens-français, odieusement trompés par ceux qui ont pour mission spéciale de les éclairer ?

"Croit-on que leur "attachement à l'Angleterre qui les protège" en sera notablement accru ?

"Est-ce ainsi que l'on prétend vraiment travailler à l'union des races", à la "concorde nationale" ?

"Combien plus sages, plus clairvoyants, plus véritablement patriotes étaient les hommes d'état qui ont fait la Confédération ! Interprétant à l'ancienne façon, qui était la bonne, le Droit naturel, l'histoire et la Constitution, ils avaient assigné au peuple canadien des obligations correspondant à leurs droits dans l'Empire ; ils avaient mesuré les responsabilités militaires de la colonie à l'œuvre de son autorité politique, ils ne lui avaient imposé d'autre devoir que celui de défendre son propre territoire.

"Sous l'empire de cette sage tradition, le Canada, pays d'Amérique évitait de se mêler aux conflits de l'Europe ou de l'Asie, même quand l'Angleterre y jouait sa tête, sa peau ou son commerce. Et ni clerc ni laïque ne s'en scandalisait".

Pour comprendre la portée de ces paroles, il faut se rappeler que le mandement des évêques avait été publié le mois précédent et qu'on y lisait, à propos de la guerre :

"Nous ne saurions nous le dissimuler : ce conflit, l'un des plus terribles que le monde ait encore vu, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angleterre y est engagée, et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'Empire se trouve lié au sort de ses armes ? Elle compte à bon droit sur notre concours, et ce concours, nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement offert en hommes et en argent."

Ces paroles, nous le savons, avaient fortement mécontenté, irrité même, M.

Bourassa et ses partisans, qui les trouvaient impérialistes, et qui essayèrent, mais en vain, d'en affaiblir le sens et la portée.

C'est de ce mandement, embarrassant pour sa thèse de séparation et d'abstention, que M. Bourassa écrivait ("Le Devoir et la guerre", p. 26) : "Sans contester que le mandement des évêques de la province de Québec se pose en marge de la tradition épiscopale du Canada, je me borne à faire observer que cet important manifeste ne constitue ni un enseignement dogmatique ni même une mesure disciplinaire." — En dehors des enseignements dogmatiques et des mesures disciplinaires, n'y a-t-il pas des approbations et des directions épiscopales que les catholiques doivent respecter et admettre ? La théologie démocratique de M. Bourassa l'ignore, comme elle ignore bien d'autres choses, d'ailleurs ; ce qui ne l'empêche pas, bien au contraire, de se prononcer sur tout et avec d'autant plus d'assurance qu'il ne soupçonne pas l'étendue et la complexité des problèmes qu'il tranche.

Mais écoutons encore les objurgations de notre "Cassandre", ainsi qu'il se nomme parfois lui-même, toujours modestement :

... "Chez nous, alors que nous sommes en plein simoun, que nos privilèges les plus chèrement acquis par l'effort d'un siècle menacent de disparaître dans la tourmente de l'impérialisme et de l'anglicisation, la plupart de nos **sommités sociales**, la tête plus ensablée que jamais, s'obstinent à ne rien voir, à ne rien entendre. Elles s'efforcent de nous persuader que nous devons rester bien tranquilles sur place, au risque d'être suffoqués. Les plus "éclairées" vont jusqu'à nous recommander de nous étendre à plat ventre : c'est sans contredit la meilleure posture pour se faire entendre..." (Devoir, 31 mars 1916).

"Que la solution de demain soit l'indépendance ou l'association impériale, le Canada a l'impérieux devoir de préparer, dès aujourd'hui, la base de ses relations étrangères. Ce devoir, nos chefs d'Etat et de parti l'ont totalement négligé dans le passé ; les **sommités sociales** ne lui ont accordé aucune attention ; le peuple, naturellement, n'y a pas pensé." (Devoir, 7 avril 1916).

"Cette double récompense morale et matérielle (M. Bourassa vient d'esquisser les bienfaits qu'il attend de sa politique pacifiste), nous ne l'avons guère méritée. Puissent les nombreuses victimes de l'aveuglement de nos **chefs sociaux** et des infâmes calculs de nos politiciens et de nos démagogues mériter quand même

cette récompense aux générations futures !" (Devoir, 7 avril 1916).

A propos des "sommités sociales", que M. Bourassa traite si lestement, un correspondant (L. M., de Willow Bunch, Sask., Devoir, 27 mai 1916), faisait écho comme suit au directeur du Devoir :

"Ces problèmes intéressent, sans doute, les "sommités sociales" qui ont devant Dieu et devant les hommes une redoutable responsabilité ; mais ils intéressent aussi les électeurs, le peuple, qui trop souvent se laisse séduire, tromper et asservir."

"Voilà des conseils que pourraient utilement méditer ceux des catholiques du Canada, **clercs ou laïques**, qui se sont constitués sergents recruteurs et ont **entrepris d'enrôler Dieu lui-même dans les cadres de l'armée britannique.**" (Devoir, 12 août 1916).

"Nous faisons parade, en Canada d'un extraordinaire loyalisme et d'une religion très supérieure à celle des peuples "corrompus" de l'Europe et de l'Amérique. Ne serait-il pas temps d'en prouver la sincérité ? Le **vrai loyalisme ne consisterait-il pas à prêter main-forte aux interprètes de la meilleure pensée anglaise et à démontrer qu'en toute terre britannique, une opinion croissante veut sincèrement une paix honorable et durable** ? La vraie religion ne nous commande-t-elle pas de tout faire pour hâter la paix ? ne nous invite-t-elle pas à obéir au pape plutôt qu'aux pontifes du jingoïsme ? **Prier pour la paix et travailler pour la guerre, c'est pure hypocrisie ou puérile inconséquence.**

"Comment se fait-il que pas une voix autorisée ne s'est encore élevée en Canada pour répondre aux appels touchants du Souverain Pontife, pour préconiser sa politique, à la fois si chrétienne et si humaine, si juste et si sage ? Serait-ce qu'à "l'ombre du drapeau qui protège nos libertés", il est plus dangereux qu'en Allemagne de parler comme le Pape et d'agir avec le Pape ?" (Devoir, 12 août 1916).

"Nous avons absorbé, depuis vingt ans, une dose incroyable d'abjection coloniale. Nos deux "grands partis" ont rivalisé de **servilisme**. Nos "autorités sociales" les ont puissamment secondés. Mais les autorités britanniques savaient qu'elles n'ont pas affaire qu'aux bons canadiens, ces modèles des Dandins coloniaux. Il leur faut compter avec les Australiens, les Néo-Zélandais, les Sud-Africains, les Indous surtout. Pour ma part, je compte beaucoup sur l'exemple des Indous pour rétablir chez nous la pratique du devoir national, les notions

élémentaires de la tradition britannique, le sentiment de la simple dignité humaine". (Devoir, 16 septembre 1916).

Mais il y a encore mieux ou pis que tout cela.

A la page 39 de sa brochure **Hier, Aujourd'hui, Demain**, M. Bourassa a écrit les incroyables paroles qui suivent, et qui sont comme la conclusion des pages consacrées à démontrer le nationalisme des évêques d'autrefois, mis en opposition avec ceux d'aujourd'hui :

"La participation du Canada à la guerre actuelle, comme colonie britannique, constitue donc une révolution, une révolution profonde, radicale, dans la charte nationale du Canada, dans sa situation interne et externe, dans ses relations avec l'Angleterre et les autres pays d'Empire, dans ses rapports avec les nations étrangères.

"Tous ceux qui ont encouragé cette participation, à quelque parti, à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent, à quelque titre (1) qu'ils aient parlé ou agi, ont fait œuvre de révolutionnaires. Ceux qui ont cherché à entraver le mouvement (2), qui ont en vain réclamé qu'on donnât à l'intervention du Canada un caractère exclusivement national, ont fait œuvre de conservation. Je pourrais même dire, avec Mgr Baillargeon, qu'ils ont défendu "l'ordre établi de Dieu" contre "l'anarchie" et la "trahison".

Où l'on voit bien que M. Bourassa, lorsqu'il veut frapper plus sûrement les évêques d'aujourd'hui, n'est pas à court d'emprunter la crose d'un évêque mort depuis quarante-six ans, et qui pensait absolument comme ceux que le chef nationaliste corrige si prestement, du haut de son altière et lamentable suffisance.

A la page 53 de la même brochure, le même outrecuidant personnage écrivait encore : "Tous les journaux de parti, toute la "grande" presse servile et vénale a prêché au peuple, depuis cinq ans surtout, l'impérialisme sous une forme ou sous une autre ; toutes les **sommités sociales** se sont unies pour **démoraliser sa conscience, empoisonner son esprit, endormir sa vigilance**, et lui présenter comme l'accomplissement d'un devoir national ce qui autrefois eut été jugé une **trahison des intérêts nationaux.**"

Toujours le même transcendant mépris pour tout ce qui n'est pas lui.

(1) Nos évêques ont certainement encouragé publiquement cette participation. D'ailleurs pour les atteindre plus sûrement, M. Bourassa multiplie et entasse ici les expressions enveloppantes et universalisantes.

(2) C'est-à-dire les seuls nationalistes, et pas d'autres, heureusement.

Mais il y a plus encore. Toujours dans la même brochure (pp. 91 et 92), après avoir ridiculisé l'idée de la possibilité d'une agression allemande, dans le paragraphe intitulé : "Le salut du Canada — Trahison nationale", M. Bourassa ajoute :

"Mais admettons que tout cela soit possible. Alors que conclure ? Que **tous nos hommes, ministres, évêques, partisans de l'intervention en Europe, de l'enrôlement à outrance, sont coupables de trahison nationale** ? Car enfin, l'on admet encore, je suppose que le salut de la nation est la loi suprême. Si nos gouvernants ont cru un seul instant à la possibilité d'une invasion allemande, ils n'avaient qu'un devoir, un devoir urgent, absolu : armer les ports du Canada, etc., etc.

"Au lieu de cela, qu'a-t-on fait ? Rien ! ou plutôt, oui, on a dégarni les rares postes de défense du pays, on enrôle en masse pour la guerre en Europe et l'on vide le trésor national sans rien garder pour la défense nationale.

"Non, j'aime mieux croire que nos "sauveurs d'Empire" ne savent ce qu'ils disent" ou qu'à bout d'arguments, ils ont inventé celui-là sans y croire. Autrement ils mériteraient de passer en conseil de guerre, en attendant que le tribunal de l'histoire leur inflige l'opprobre le plus infamant : celui de traitres à leur patrie !"

Comme on le voit, nos évêques "sont mis ici en jolie compagnie, en jolie posture, et ils sont menacés d'un joli châtiment.

Si les "imbéciles coloniaux" et les "théologiens impérialistes", qui ont refusé jusqu'ici d'admettre comme un dogme indiscutable que M. Bourassa est le seul défenseur intelligent et courageux de notre cause religieuse et nationale, ne sont pas ici convaincus de l'injustice de leurs préjugés contre notre seul grand homme, leurs yeux vont enfin se dessiller pour reconnaître que si M. Bourassa s'est fait l'ennemi de l'Angleterre protestante, c'est uniquement pour soutenir la cause de la religion contre "l'œuvre révolutionnaire" et la "trahison nationale" de nos évêques et de tous nos gouvernants.

Mais une autre réflexion s'impose à l'esprit, après avoir constaté comment M. Bourassa, de bonne ou de mauvaise foi, met de côté la vraie tradition épiscopale pour lui en substituer une autre, frelatée, de sa façon : Si cet audacieux démagogue a pu ainsi fausser aux yeux de ses lecteurs la tradition épiscopale, que ne peut-il faire, quans il taille et triture les paroles des politiciens et des hommes politiques dont il fait parfois étalage ?

Chacun sait bien d'ailleurs que si M. Bourassa évite si soigneusement de citer et de discuter objectivement les opinions et les dires de ses adversaires, c'est pour les présenter à sa manière, les fausser, les déformer, afin de se donner quand même raison, aux yeux de ceux, peut-être nombreux, qui ne prendront pas la peine de contrôler ses dénonciations. Même sur la probité intellectuelle, M. Bourassa veut avoir des idées à lui seul.

APPENDICE VIII

QUELQUES NOTES SUPPLEMENTAIRES

1. M. Bourassa et Mgr Briand

Extrait d'un article de l'*Evènement* de Québec, du 15 août 1916: "Dans tout l'échafaudage de sophismes bâti par M. Bourassa, depuis le commencement de la guerre, pour étayer sa thèse, qui veut que le Canada soit libre de toute obligation envers l'Angleterre, dans cette guerre, nous ne connaissons rien de plus mal équilibré que sa page d'**Hier, Aujourd'hui, Demain** où il s'efforce de tirer à lui la tradition épiscopale canadienne.

Dans ce chapitre sur "le devoir colonial et la tradition épiscopale", en effet, M. Bourassa, malgré vingt tours de passe-passe exécutés avec toute l'habileté dont il dispose, ne peut empêcher le lecteur sérieux, qui recherche non l'éblouissement, mais la vérité, de constater entre autres choses, que M. Bourassa interprète arbitrairement des paroles épiscopales du passé.

Après avoir signalé ce qu'il appelle le "loyalisme extraordinaire, exagéré même" de nos évêques — et M. Bourassa va jusqu'à écrire, à ce propos: "Nous serions tentés de dire: d'un servilisme déconcertant à l'endroit des autorités britanniques", — le directeur du *Devoir* affirme, sans broncher, que "leur loyalisme intense donne une force singulière à leur adhésion constante aux principes du nationalisme."

Voilà donc nos évêques, malgré leur "loyalisme exagéré", classés, d'un coup de plume du maître, parmi les partisans du système politique de M. Bourassa.

Sans parler de la grave inconvenance qu'il y a à proclamer ainsi tous les évêques canadiens, depuis la conquête jusqu'à nos jours, partisans d'un système de doctrines politiques à base de souveraineté populaire, voyons un peu la portée du principal document apporté par M. Bourassa, comme preuve de sa téméraire et dangereuse assertion.

Il s'agit de la lettre pastorale adressée par Mgr Briand, évêque de Québec, à

tous les fidèles de son diocèse, le 22 mai 1775, pour leur rappeler "l'obligation indispensable" qu'ils ont devant la menace de l'invasion américaine, de "défendre de tout leur pouvoir", leur "patrie" et leur "roi". Et cette obligation de défendre leur patrie et leur roi, les Canadiens-français l'ont surtout en vertu de leurs "serments" et de leur "religion", dit Mgr Briand. "Fermez donc, Chers Canadiens, dit Mgr l'Evêque de Québec, les oreilles, et n'écoutez pas les séditeux, qui cherchent à vous rendre malheureux, et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légittimes supérieurs; que l'éducation et la religion y avaient gravés. Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un Gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur." Puis, constatant simplement un fait, celui du Canada menacé, à l'heure où il écrit sa lettre, par l'envahisseur américain, Mgr Briand dit: "Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les provinces éloignées:

On vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi, voilà ce que vous demande, aujourd'hui l'autorité britannique, dit Mgr Briand; donnez ce concours demandé "avec joie".

Et si les circonstances de la guerre eussent été différentes; si l'existence même de l'Angleterre eut été mise en péril hors du Canada, ou si le Roi eût compté à bon droit sur le concours des Canadiens hors du Canada pour défendre la Couronne menacée, comme c'est le cas depuis deux ans, est-ce que la lettre pastorale de Mgr Briand du 22 mai 1775 établit, comme doctrine, ou comme direction, ou même par une simple déclaration, que les Canadiens n'ont pas le devoir, alors, de concourir, selon la mesure de leurs forces, à la défense de la Couronne britannique?

Pas du tout. Dans le cas présent, dit-il, on ne vous demande qu'un coup de main pour repousser l'ennemi envahisseur. Encore une fois, Mgr Briand constate un fait. C'est tout. Et il précise cette constatation, en terminant sa lettre par ces paroles: "La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent ici réunies, et nous assurent de votre zèle à défendre nos frontières et nos possessions."

Et dans le cas où la voix de la religion, qui commande aux sujets de concourir à la défense du pouvoir établi mis en péril, ne se trouverait pas réunie à "la voix des intérêts", Mgr Briand affirme-t-il, comme le fait M. Bourassa depuis deux ans, que les Canadiens auraient, dans ce cas, aucun devoir de concourir à la défense de la métropole et de leur

Roi menacés par un ennemi redoutable ?
Nullement.

2. Son Eminence le Cardinal Bégin et le Recrutement

L'Événement du 31 août 1916 écrivait en tête de son premier-Québec : " De plusieurs côtés nous arrive la nouvelle que son Eminence le Cardinal Bégin, lors des dernières retraites sacerdotales, a donné une direction à son clergé au sujet du recrutement. Nous avons cherché à préciser notre information. Les différentes versions que nous avons entendues concordent sur les points principaux : ce qui nous fait ajouter foi à nos renseignements.

Son Eminence aurait donc dit en substance :

" On se plaint que le travail du recrutement est infructueux.

" Cependant, la cause qu'il s'agit de défendre est si grande, les intérêts en jeu sont d'un ordre si élevé que la victoire de l'Allemagne serait une véritable calamité... Avec le triomphe du pangermanisme, ce serait en particulier, la diffusion à travers le monde de toutes ces idées malsaines qui ont déjà fait tant de mal en Europe.

" Il importe donc beaucoup que vous ne vous opposiez pas au recrutement, mais que même vous le favorisiez. "

3. Document peut-être Oublié

M. Bourassa et les députés nationalistes ont dû prononcer quelque fois le serment d'allégeance suivant. En ont-ils oublié la teneur et la signification ?

SERMENT D'ALLEGANCE

Je, A. B., jure et promets sincèrement d'être fidèle et de porter sincère allégeance à Sa Majesté le Roi Edouard VII (ou au souverain régnant alors), souverain légitime du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, et du Dominion du Canada, dépendant du Royaume-Uni et lui appartenant ; et de le défendre de tout mon pouvoir contre tous complots de trahison et attentats quelconques qui pourraient être faits contre sa personne, sa couronne, sa dignité ; et de faire les plus grands efforts pour révéler et faire connaître à Sa Majesté, à ses héritiers et successeurs, toutes trahisons, complots de trahison et attentats que je saurai se tramer contre lui ou l'un quelconque d'entre eux ; et je jure tout cela sans aucune équivoque, restriction mentale ni réserve secrète.

Statuts Révisés du Canada, vol. II, p. 1431.